

RESULTAT DU VOTE

Nombre de votants : 18
Voix favorables : 18
Voix défavorables : 0
Abstentions : 0
Refus de prendre part au vote : 0

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 12/03/2024

**DELIBERATION
n° CA 2024-08**

relative au régime des études et aux modalités du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université 2024-2025

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu le décret n°2022-1535 du 8 décembre 2022 portant création de l'École d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse – TSE ;
- Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole ;
- Vu l'arrêté du 20 décembre 2023 portant accréditation de l'École d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse – TSE ;
- Vu la charte des examens en vigueur ;
- Vu l'avis du conseil de la formation et de la vie universitaire en date du 6 février 2024 ;
- Vu l'avis du conseil pédagogique en date du 30 janvier 2024 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, rend l'avis suivant :

Il approuve les dispositions détaillées ci-après et en annexe.

Le régime commun des études et les règles de contrôle des connaissances et compétences dans les formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes propres à l'École TSE sont fixés comme suit :

PREAMBULE

Les dispositions communes sont complétées par des dispositions spécifiques à chaque diplôme (voir infra). L'ensemble des règles relatives au régime des études et aux modalités de contrôle des connaissances et des compétences est regroupé sous le terme « MCC ». Les « MCC » font l'objet d'une publication sur le site internet de l'établissement au plus tard dans le mois qui suit le début de la formation.

TITRE I – DISPOSITIONS COMMUNES

I – ORGANISATION DES ETUDES ET DES FORMATIONS

ARTICLE 1 : Régimes et modalités de formation

Dans le cadre de la formation initiale (FI), y compris par la voie de l'apprentissage, les études sont organisées à temps plein ou en alternance et peuvent faire appel à de l'enseignement à distance.

Dans le cadre de la formation continue (FC), les études sont organisées à temps plein, à temps partiel ou en alternance et peuvent faire appel à de l'enseignement à distance.

Dans le cadre de la formation ouverte à distance (FOAD), la formation est organisée principalement autour d'un enseignement « en distanciel » mais peut recourir également à des regroupements « en présentiel ». La durée de la formation peut être modulable pour s'adapter aux contraintes des étudiants et stagiaires de formation continue et assurer un rythme d'apprentissage individualisé.

ARTICLE 2 : Maquettes de formation

La structure de la formation est présentée, pour chaque diplôme, sous forme de « maquettes » de formation. Chaque diplôme fait à minima l'objet d'une maquette par année de formation.

Les années de formation sont constituées d'éléments pédagogiques structurant et rythmant le contenu du diplôme et regroupant les enseignements notamment sous forme de « blocs », de « semestres » ou d' « unités d'enseignements ».

Un même parcours de formation organisé au sein d'une même mention de diplôme peut faire l'objet de plusieurs maquettes propres aux différents régimes de formation.

ARTICLE 3 : Stage et professionnalisation

Un stage peut être prévu, suivant l'objectif de la formation, de façon obligatoire (imposé ou choisi comme option) ou de façon facultative. Un stage est dit « obligatoire » s'il concourt aux modalités de contrôle des connaissances et des compétences de la formation en vue de la délivrance du diplôme.

S'il le souhaite, l'étudiant régulièrement inscrit en vue de la préparation d'un diplôme national peut effectuer un stage d'une durée minimale d'une semaine dans le courant de l'année universitaire. Ce stage a pour finalité de favoriser son insertion professionnelle en lui permettant d'acquérir et de valoriser des compétences.

Le thème de stage et les conventions de stage doivent être validés par le responsable de la formation.

La durée minimale du stage est définie dans la maquette de la formation.

Le stage peut être remplacé par d'autres dispositifs de professionnalisation en cohérence avec les objectifs du diplôme. Dans ce cas-là, cette expérience devra faire l'objet d'une convention pédagogique validée par le responsable de la formation et pourra ainsi être prise en compte pour la validation du diplôme.

Les modalités de réalisation des stages ainsi que des expériences en situation professionnelle pouvant se substituer au stage sont définies par une délibération du CA.

ARTICLE 4 : Langue des enseignements

A l'exception des enseignements de langues vivantes étrangères, et à défaut d'indications contraires dans les « MCC » spécifiques du diplôme, les cours sont dispensés en français.

II – CONTROLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES

ARTICLE 5 : Modalités d'évaluation et de notation

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et/ou des compétences sont évaluées par des épreuves de contrôle continu (CC) et/ou par un contrôle terminal (CT).

La nature et la durée de l'évaluation sont précisées, pour chaque enseignement participant au contrôle des connaissances et des compétences, dans la maquette de la formation.

ARTICLE 6 : Bonifications

L'étudiant a la possibilité de suivre, à titre facultatif, des activités pouvant donner lieu à bonification. Pour les formations « semestrialisées », un maximum de 2 bonifications dont bénéficie l'étudiant est plafonné à 2 x 2% du total des points du semestre. Pour les formations « annualisées », un maximum de 4 bonifications dont bénéficie l'étudiant est plafonné à 4 x 1% du total des points de l'année.

Les notes obtenues dans chacun des enseignements participant à la bonification sont notées sur 20. Seuls les points supérieurs à 10 de chacune des notes sont pris en compte et cumulés, sans que la note finale de bonification puisse excéder 20/20.

Les modalités d'évaluation des enseignements facultatifs donnant lieu à bonification sont communiquées par le service ou par l'enseignant en charge de leur organisation, un mois au plus tard après le début des activités.

La bonification est uniquement valable au titre de l'année universitaire en cours.

III – VALIDATION ET DIPLOMATION

ARTICLE 7 : Conditions de validation et de capitalisation

Une année de formation, un semestre, un bloc de connaissances et de compétences, une UE sont définitivement acquis et capitalisés dès lors que l'étudiant y a obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20.

Toute dérogation aux conditions de validation et de capitalisation exposées ci-avant fait l'objet de dispositions particulières dans les « MCC » spécifiques aux années de formation.

ARTICLE 8 : Conditions d'acquisition des ECTS (European Credit Transfer System)

La validation d'un élément capitalisable emporte l'acquisition des ECTS affectés à cet élément (semestre, UE, bloc...) et dont le nombre est proportionnel au poids de l'élément dans le contrôle des connaissances.

Les crédits obtenus dans le cadre d'un diplôme d'université (DU) ne sont, par définition, pas acquis dans le cadre de la préparation de diplômes nationaux et ne présentent donc pas toutes les garanties de reconnaissance qui s'attachent à ces derniers.

ARTICLE 9 : Conditions d'attribution d'une mention honorifique

Sauf dispositions contraires prévues dans les « MCC » spécifiques aux mentions de diplômes, la validation du diplôme donne lieu à l'attribution de l'une des mentions honorifiques suivantes :

- PASSABLE : Quand la note moyenne est comprise entre 10 et 11,99 ;
- ASSEZ BIEN : Quand la note moyenne est comprise entre 12 et 13,99 ;
- BIEN : Quand la note moyenne est comprise entre 14 et 15,99 ;
- TRES BIEN : Quand la note moyenne est au moins égale à 16.

Cette mention honorifique pourra être obtenue, le cas échéant, grâce à la prise en compte des points de bonification.

La validation d'un semestre peut donner également lieu à l'attribution de l'une des mentions honorifiques suivantes :

- PASSABLE : Quand la note moyenne est comprise entre 10 et 11,99 ;
- ASSEZ BIEN : Quand la note moyenne est comprise entre 12 et 13,99 ;
- BIEN : Quand la note moyenne est comprise entre 14 et 15,99 ;
- TRES BIEN : Quand la note moyenne est au moins égale à 16.

Cette mention honorifique au semestre pourra être obtenue, le cas échéant, grâce à la prise en compte des points de bonification.

ARTICLE 10 : Conditions de validation du diplôme

Le diplôme est décerné aux étudiants qui ont validé le dernier niveau de formation constitutif du diplôme.

Le récipiendaire du diplôme âgé de moins de 25 ans et de nationalité française doit toutefois être en règle administrativement et avoir, au moment de la délibération finale du jury, justifié de sa situation au regard de l'obligation de participation à la journée défense et citoyenneté.

Pour les parcours de formation conduisant à une double diplomation, les « MCC » spécifiques du diplôme principal précisent les règles de validation du second diplôme.

TITRE II – DISPOSITIONS SPECIFIQUES

ARTICLE 11

Les maquettes des formations de l'École d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse – TSE ainsi que les modalités spécifiques du contrôle des connaissances et des compétences des diplômes nationaux sont définies aux annexes à la présente délibération.

ARTICLE 12

La présente délibération sera transmise à la Rectrice d'Occitanie, Chancelière des Universités. Elle fera l'objet d'une publication sur le site internet de TSE.

La présidente du conseil d'administration,

Marlène DOLVECK

DocuSigned by:
Marlène DOLVECK
E28D3E97F0734A8...

DELIBERATION

n°CA 2024-XX

Liste des annexes

Diplômes nationaux

MCC-Année préparatoire ARTE-2024-2025
MCC-LICENCE-MENTION-ECONOMIE-PT Double diplôme en Economie et Droit-2024-2025
MCC-LICENCE-MENTION-ECONOMIE-PT Double diplôme en Economie et MIASHS-2024-2025
MCC-LICENCE-MENTION-ECONOMIE-PT Economie-2024-2025
MCC-LICENCE-MENTION-ECONOMIE-PT Economie et Gestion-L1-L2-2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-ECONOMETRIE STATISTIQUES-PT D3S-2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-ECONOMETRIE STATISTIQUES-PT Standard Stat Eco-2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-ECONOMIE APPLIQUEE-PT Economie appliquée-2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-ECONOMIE APPLIQUEE-PT International Economie appliquée-M1-2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-ECONOMIE APPLIQUEE-PT International EEP-M2-2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-ECONOMIE APPLIQUEE-PT International PPD-M2-2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-ECONOMIE-PT ECL voie DDA -2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-ECONOMIE-PT ECL voie Economiste-M2-2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-ECONOMIE-PT Economie-M1-2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-ECONOMIE-PT International ETE-M2-2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-ECONOMIE-PT International EGR-M2-2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-ECONOMIE-PT International Economie-M1-2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-ECONOMIE-PT International EEE-M2-2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-ECONOMIE-PT International EMO -M2-2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-MAS-PT International MED-2024-2025

Diplômes d'université

MCC-DU MAGISTERE Economiste Statisticien-2024-2025
MCC-DU-DEAR MRes 2024-2025
MCC-DU-PROFESSIONALISATION 2024-2025

Certificats

MCC-DU Summer School 2024-2025
MCC-PREPA-ACTION CHINE-2024-2025

FOAD

MCC-DU-STATISTIQUES APPLIQUEES-FOAD-2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-ECONOMETRIE STATISTIQUES-PT Econométrie, Statistiques – FOAD-M2-2024-2025

	TSE	
LIBELLÉ	TOULOUSE SUMMER SCHOOL IN QUANTITATIVE SOCIAL SCIENCES	
CERTIFICATION	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Anglais		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Aucun redoublement		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
Peuvent s'inscrire au certificat « Toulouse Summer School in Quantitative Social Sciences » : les étudiants titulaires d'un diplôme de Master en Economie ou d'un autre domaine que celui de l'économie, obtenu à TSE ou dans un autre établissement. L'admission dans cette formation est subordonnée à l'étude d'un dossier par une commission ad hoc et à l'accord du Directeur de l'École TSE.		
Session unique		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'étudiant doit suivre l'intégralité des cours soit de la partie 1, soit de la partie 2 ou des deux parties afin de valider le certificat « Toulouse Summer School in Quantitative Social Sciences ».		
La validation des enseignements donne lieu à délivrance de 6 ECTS.		
Partie 1 : The evolution of human sociality correspond à 3 ECTS.		
Partie 2 : Economic and political institutions correspond à 3 ECTS.		
Pour valider chacune de ces parties, l'étudiant doit obtenir une note d'au moins 10/20.		
Capitalisation/conservation		
Compensation		
Note éliminatoire		
Note inférieure à 10/20 à l'une ou aux deux évaluations.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Type : ANNEE PREPARATOIRE de LICENCE

	TSE	
MENTION	ECONOMIE	
Parcours-type	ARTE	
Session LICENCE	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
OBJECTIF DE LA FORMATION		
<p>A.R.T.E. est une année préparatoire aux études supérieures en économie. Elle s'inscrit dans un cycle de 3 années (A.R.T.E., L1, L2) et doit permettre à un étudiant très motivé d'acquérir les connaissances nécessaires pour réussir à l'Université. Cette formation est formalisée dans la convention conclue en 2014 entre le Lycée Rive Gauche et l'Université Toulouse Capitole sur la gestion d'une année préparatoire Lycée-Université et dans la convention conclue du 25 mai 2018 entre le Lycée Ozenne, le Lycée Rive Gauche et l'Université Toulouse Capitole.</p> <p>Cette année de transition a pour objectif principal de permettre à de jeunes bacheliers motivés de se mettre au niveau des exigences des études en économie à l'École TSE. Ils approfondissent, en petit groupe, leurs connaissances dans trois domaines majeurs : mathématiques, économie et anglais ; matières indispensables pour une poursuite d'études réussie à l'École TSE et à l'École de Management de Toulouse - TSM (Toulouse School of Management).</p> <p>Par ailleurs, ce programme permet de valider un certain nombre d'Unités d'Enseignement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la Licence 1 mention Economie parcours Economie et Gestion (anglais, introduction à la gestion et statistique descriptive pour l'économie et la gestion) de l'École d'économie. - de la Licence 1 mention Economie parcours Economie (anglais, introduction à la gestion et introduction à l'analyse de données économiques) de l'École d'économie. <p>A.R.T.E. donne aussi le temps à l'étudiant de réfléchir à ce qu'il veut faire et de construire son projet professionnel. Dans le cadre d'un partenariat avec l'Association Article 1, les étudiants sont accompagnés par des tuteurs issus de grands groupes (Orange, Accenture, Cap Gemini, etc.) pour découvrir le monde de l'entreprise.</p> <p>Ce programme s'adresse à des élèves issus d'un baccalauréat général, présentant certaines lacunes en mathématiques, ou des bacheliers STMG, avec un niveau de mathématiques convenable qui ont un doute sur leurs capacités à suivre directement, à la fin du lycée, une première année d'université exigeante, au sein d'effectifs numériquement très importants.</p>		
ORGANISATION DE LA FORMATION		
<p>La formation A.R.T.E est organisée sur deux semestres. Les cours sont dispensés à TSE et au lycée Ozenne ou au lycée Rive Gauche. En ce qui concerne les enseignements de TSE, les étudiants sont inscrits à l'Année de Réussite à Toulouse en Economie pour la durée de l'année de remise à niveau et de renforcement. Ils suivent cinq unités d'enseignement (UE), dispensées à TSE, donnant droit à des crédits (ECTS), à savoir Introduction à la gestion, Management des organisations, Anglais 1 & 2, Statistique descriptive pour l'économie et la gestion. Parallèlement, le tutorat proposé, notamment en Gestion, vise à faciliter l'obtention de ces U.E. Un cours d'initiation au droit et des tutorats de gestion, mathématiques et d'économie sont également dispensés. En ce qui concerne les cours au lycée, les enseignements proposés dans ce programme ont été axés autour de trois disciplines fondamentales : Mathématiques, Économie et Anglais ; chacune dotée d'un volume horaire important.</p> <p>Modalités de constitution des groupes de cours magistraux (CM) L'enseignement comprend des cours magistraux (CM) et des travaux dirigés (TD). Les étudiants sont répartis dans des groupes de cours magistraux, aux semestres 1 et 2. Les changements de groupes de cours ne sont pas autorisés.</p> <p>Obligation d'assiduité en travaux dirigés (TD) L'assiduité est obligatoire et est contrôlée par l'enseignant en charge du TD. Trois absences non justifiées ou plus en TD sont sanctionnées par une note de TD égale à 0/20. Les justificatifs d'absence doivent parvenir à l'enseignant en charge du TD lors de la séance qui suit l'absence. Dans certains cas, des dispenses de TD peuvent être accordées par une commission qui étudiera les demandes. Les étudiants doivent s'adresser à leur service de scolarité. La présence en travaux dirigés de langue vivante est obligatoire selon les mêmes modalités que les travaux dirigés classiques (voir Charte du Département des Langues). Aucune dispense de TD de langue n'est accordée. Un régime spécial peut être organisé pour les étudiants qui seraient dans l'impossibilité matérielle d'assister aux TD, pour une raison réelle et sérieuse, ainsi que pour les étudiants élus dans un des conseils de l'École TSE. La demande doit être faite en début de semestre, dans les 15 jours suivant la première séance de langue vivante et avant la tenue de la commission ad hoc. Les changements de groupe de TD sont autorisés au sein d'un même groupe de cours sous certaines conditions (sportifs de haut niveau, activité salariée...). L'affectation dans les groupes est disponible sur l'ENT « Mon espace », puis « Etudier » sur le site Internet de l'Université Toulouse capitole.</p>		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
S'il le souhaite, l'étudiant peut effectuer un stage, en dehors des semaines où des enseignements sont dispensés, d'une durée minimale d'une semaine dans le courant de l'année universitaire. Ce stage a pour finalité de favoriser son insertion professionnelle en lui permettant d'acquérir et de valoriser des compétences.		
Autres modalités		
/		

EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE

Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours

Sessions d'examen

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées par des épreuves de contrôle continu et/ou par un examen terminal. Ces examens ou devoirs surveillés peuvent être organisés le samedi.

Contrôle continu :

Les travaux dirigés sont assurés et notés par l'enseignant en charge du TD sous la responsabilité des enseignants titulaires du cours magistral. La note de TD résulte des notes de contrôle continu et d'une éventuelle note de participation.

Le contrôle continu s'effectue hors des séances de travaux dirigés au moyen d'une ou plusieurs épreuves pouvant être réalisées sous forme d'écrits, d'oraux, de projets ou de travaux de groupe et notée(s) par l'enseignant en charge du TD, sous la responsabilité des enseignants titulaires du cours magistral.

Dans le cadre du contrôle continu, la présence à tous les devoirs surveillés est obligatoire. Sont organisés au semestre 1, hors des séances de cours et de travaux dirigés, deux devoirs surveillés en Introduction à la gestion. Les devoirs surveillés comptent dans la note finale de travaux dirigés.

La présence aux devoirs surveillés dans les matières non citées ci-dessus est également obligatoire.

Dans les matières mentionnées ci-dessus, et seulement pour ces matières, en cas d'absence à un ou tous les devoirs surveillés, l'examen terminal représente 100% de la note d'UE.

Un étudiant présent aux devoirs surveillés, mais absent non justifié à trois séances de travaux dirigés ou plus se verra attribuer une note de TD égale à 0/20.

Examen terminal :

Le contrôle terminal fait l'objet d'une session écrite à la fin de chaque semestre sauf statut particulier. La première session du semestre 1 fait l'objet d'épreuves qui se dérouleront sauf exception au terme du premier semestre de l'année universitaire.

La première session du semestre 2 fait l'objet d'épreuves qui se dérouleront sauf exception au terme du second semestre de l'année universitaire. Les justificatifs d'absence aux examens terminaux doivent être déposés au service de la scolarité dans les 10 jours calendaires suivant la fin de la session d'examen. Toute absence justifiée ou injustifiée à un examen terminal est sanctionnée par la note 0. L'examen terminal donne lieu à une session par an.

Seconde chance

pas de session de seconde chance

VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION

Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours

Validation

A chaque unité d'enseignement dispensée à l'université (unités de la L1 mention économie parcours économie et gestion) est associé un ensemble de crédits ECTS dont le nombre est proportionnel au poids de l'unité dans le contrôle des connaissances.

Seuls les enseignements de la licence 1 permettent l'obtention des ECTS correspondants.

Les unités d'enseignement sont validées isolément :

Une unité est définitivement acquise et capitalisable dès lors que l'étudiant y a obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 (note d'examen + note de TD).

Cette note sera reportée pour l'année universitaire suivante si l'étudiant intègre la licence 1 mention Economie parcours économie et gestion.

En ce qui concerne les enseignements dispensés à l'université, seront prises en compte les notes aux UE de : Introduction à la gestion, Management des organisations, Statistique descriptive pour l'économie et la gestion, anglais (semestres 1 et 2), initiation au droit et les notes des différents tutorats. En ce qui concerne les matières dispensées au lycée, seront prises en compte dans la moyenne générale pondérée les notes de mathématiques, économie, anglais et culture générale.

L'obtention du certificat de réussite au programme ARTE sera obtenue si et seulement si la moyenne pondérée ainsi calculée est supérieure ou égale à 10/20.

Capitalisation/conservation

Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.

Les notes de ces enseignements seront reportées pour l'année universitaire suivante si l'étudiant intègre la licence 1 mention Economie parcours économie et gestion.

La note de TD de « Management des organisations » égale ou supérieure à la moyenne est conservable pour une durée de 1 an.

Compensation

Les matières seront compensables en 1ère année de Licence d'Economie et Gestion.

Note éliminatoire

/

TEXTES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

LICENCE 0		ECONOMIE											1ère session			
Parcours-type		ARTE											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
UE	S1	Introduction à la gestion	Porté	L1 Economie et Gestion	30	15		6	6	Oui	Non	CC&CT	CT60/CC60		Écrit	1h30
UE	S2	Management des organisations			30	15		6	6	Oui	Non	CC&CT	CT90/CC30		Écrit	1h30
UE	S2	Statistique descriptive pour l'économie et la gestion	Porté	L1 Economie et Gestion	18	15		4	4	Oui	Non	CC&CT	CT48/CC32		Écrit	1h30
UE	S1	Anglais (UT1) semestre 1	Porteur			15		3	3	Oui	Non	CCI (CC Intégral)				
UE	S2	Anglais (UT1) semestre 2	Porteur			15		3	3	Oui	Non	CCI (CC Intégral)				
	S2	Initiation au droit	Porteur		20			/	/	Non		CCI (CC Intégral)				
	ANNUEL	Tutorat de gestion	Porteur			20		/	/	Non		CCI (CC Intégral)				
	ANNUEL	Tutorat de Mathématiques	Porteur			20		/	/	Non		CCI (CC Intégral)				
	ANNUEL	Tutorat d'économie	Porteur			20		/	/	Non		CCI (CC Intégral)				
	ANNUEL	Mathématiques	Porté	Lycée		208		/	/	Non		CCI (CC Intégral)				
	ANNUEL	Economie	Porté	Lycée		176		/	/	Non		CCI (CC Intégral)				
	ANNUEL	Anglais (Lycée)	Porté	Lycée		128		/	/	Non		CCI (CC Intégral)				
	ANNUEL	Culture Générale	Porté	Lycée		64		/	/	Non		CCI (CC Intégral)				

	TSE	
LIBELLÉ	Magistère d'Économiste – Statisticien	
Session DU	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Aucun redoublement ne sera autorisé sauf dérogation exceptionnelle accordée par les responsables du Magistère.		
Pour s'inscrire au Magistère d'Économiste-Statisticien 1ère année , l'étudiant doit être admis à l'École TSE en Licence 3 mention Économie, parcours-type double diplômant en Économie et Mathématiques et Informatique Appliquées aux Sciences Humaines et Sociales (MIASHS), sous réserve des places disponibles.		
Peuvent s'inscrire au Magistère d'Économiste-Statisticien 2ème année :		
- soit les étudiants		
* ayant validé la licence 3 mention Économie et MIASHS de l'École TSE,		
* et ayant été admis à s'inscrire dans l'un des trois parcours de Master 1 suivants :		
- Parcours standard « Statistique et Économétrie » du Master 1 mention Économétrie, Statistiques,		
- Parcours international « Data Science for Social Sciences » du Master 1 mention Économétrie, Statistiques		
- Parcours international « Mathematics and Economic Decision » du Master 1 mention Mathématiques appliquées, Statistiques.		
* et ayant validé la 1ère année du Magistère d'Économiste-Statisticien.		
- soit les étudiants		
* ayant validé une licence 3 mention Économie et Mathématiques ou Mathématiques ou Économie,		
* et ayant été admis à s'inscrire dans l'un des trois parcours de Master 1 énoncés ci-dessus,		
* et ayant effectué un stage de huit semaines au moins ou un mémoire,		
* et ayant été admis à la 2ème année du Magistère, sous réserve d'acceptation de leur dossier par une commission d'enseignants.		
Peuvent s'inscrire au Magistère d'Économiste-Statisticien 3ème année :		
les étudiants :		
- ayant validé le Master 1 mention Économétrie, Statistique de l'École TSE,		
* soit avec le parcours standard « Statistique et Économétrie		
* soit avec le parcours international « Data Science for Social Sciences »		
ou ayant validé le Master 1 mention Mathématiques appliquées, Statistiques, de l'École TSE avec le parcours international « Mathematics and Economic Decision »		
- et ayant validé la 2ème année du Magistère d'Économiste-Statisticien,		
- et ayant été admis :		
* soit dans un des Masters 2 de l'École TSE		
* soit dans un autre Master 2 ou diplôme de niveau équivalent. L'inscription dans un diplôme autre que ceux de l'École TSE doit faire l'objet d'une autorisation écrite des responsables du Magistère. Le dossier devra être déposé trois mois avant la demande d'inscription. Les demandes seront étudiées au cas par cas.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
1ère année :		
Les étudiants doivent obligatoirement effectuer un stage en entreprise (ou administration) de huit semaines au moins en accord avec l'enseignant responsable des stages.		
Ce stage débute dès la fin des enseignements de la Licence 3.		
Le stage doit permettre la mise en pratique des connaissances théoriques acquises durant l'année.		
Le stage est évalué par un rapport.		
La note de stage obtenue par les étudiants de première année sera prise en compte pour la validation de la 2ème année du Magistère d'Économiste-Statisticien.		
Les étudiants peuvent, à la place du stage, rédiger un mémoire encadré par un enseignant ou un chercheur.		
Ce mémoire sera évalué et pris en compte pour la validation de la 2ème année du Magistère dans les mêmes conditions que celles du stage.		
2ème année :		
L'étudiant doit obligatoirement effectuer un stage dit de « perfectionnement » en entreprise (ou administration) de huit semaines au moins en accord avec l'enseignant responsable des stages.		
Ce stage se déroule une fois les enseignements de Master 1 terminés.		
Ce stage doit permettre la mise en pratique des connaissances théoriques acquises durant l'année.		
Il fait l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance orale qui aura lieu pendant la 3ème année du Magistère.		
La note du stage de perfectionnement de la 2ème année du Magistère est prise en compte pour la validation de la 3ème année du Magistère.		
Les étudiants peuvent, à la place du stage, rédiger un mémoire encadré par un enseignant ou un chercheur.		
Ce mémoire sera évalué et pris en compte pour la validation de la 3ème année du Magistère dans les mêmes conditions que celles du stage.		
3ème année :		
L'étudiant doit obligatoirement effectuer un stage en entreprise (ou administration) de seize semaines au moins dans le cadre du Master 2 dans lequel il est inscrit, en accord avec le responsable du Master 2.		
Ce stage débute dès la fin des enseignements du Master 2.		
Ce stage doit permettre la mise en pratique des connaissances théoriques acquises durant l'année.		
Le stage de fin d'études de Master 2 est évalué uniquement dans le cadre du Master 2 : il fait l'objet d'un rapport écrit, qui doit être rendu avant le 30 septembre de l'année d'étude, et d'une soutenance dont la note est prise en compte pour la validation de la 3ème année de Magistère.		
Autres modalités		
/		

EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE*Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours***Sessions d'examen****1ère et 2ème année :**

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances des étudiants de Magistère d'Économiste-Statisticien sont évaluées par des épreuves de contrôle continu et/ou par un examen terminal.

L'assiduité en TD est obligatoire et est contrôlée par l'enseignant en charge du TD.

Trois absences non justifiées ou plus en TD sont sanctionnées par une note de contrôle continu égale à 0 sur 20.

Les justificatifs d'absence doivent parvenir à l'enseignant en charge du TD lors de la séance qui suit l'absence.

Les épreuves écrites et orales sont obligatoires.

3ème année :

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances des étudiants de 3ème année du Magistère d'Économiste-Statisticien sont évaluées par les unités d'enseignement mentionnées ci-dessous :

- Deux études de cas : 45 points UE chacune

- Stage de « perfectionnement » de 2ème année du Magistère (avec soutenance orale) : 40 points UE

- Stage de fin d'études du Master 2 : 40 points UE

Seconde chance

/

VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION*Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours***Validation**

La validation des enseignements du Magistère se fait dans le cadre d'une session unique.

Pour valider la 1ère année du Magistère d'Économiste-Statisticien, l'étudiant doit avoir :

- Validé la licence 3 mention Économie, parcours-type double diplômant en Économie et MIASHS

et

- Obtenue une note moyenne d'au moins 10 sur 20 à l'ensemble des épreuves du Magistère d'Économiste-Statisticien en session unique.

Pour valider la 2ème année du Magistère d'Économiste-Statisticien, l'étudiant doit avoir :

• validé le Master 1 dans lequel il est inscrit,

et

• obtenu une note moyenne d'au moins 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement comptant pour la validation de la 2ème année du Magistère d'Économiste-Statisticien en session unique.

Pour valider la 3ème année du Magistère d'Économiste-Statisticien, l'étudiant doit avoir :

- validé le Master 2 dans lequel il est inscrit

et

- obtenue une note moyenne d'au moins 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement du Magistère d'Économiste-Statisticien.

Capitalisation/conservation

/

Compensation

/

Note éliminatoire**TEXTES RÉGLEMENTAIRES**

Art. L613-2 du Code de l'éducation

Diplôme d'université		Magistère d'Économiste – Statisticien												1ère session		
Parcours		1ère année												Contrôle Continu	Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
UE	S1	Mise à niveau en Économie (facultatif)			30	/	/									
UE	S1	Mise à niveau en Mathématiques (facultatif)			20	/	/									
UE	S1	UE1 - Microéconomie 5			30	15	/		4	Oui	Oui	CC&CT	CT60/CC20		Écrit	
UE	S1	UE2 - Topics in Macro 1			30	15	/		4	Oui	Oui	CC&CT	CT60/CC20		Écrit	
UE	S1	UE3 - Probabilités			27	18	/		4	Oui	Oui	CC&CT	CT48/CC32		Écrit	
UE	S1	UE4 - Analyse approfondie			27	18	/		4	Oui	Oui	CC&CT	CT48/CC32		Écrit	
UE	S1	UE5 - Intégration			27	18	/		4	Oui	Oui	CC&CT	CT48/CC32		Écrit	
UE	S1	UE6 - Programmation avancée			15	18	12		4	Oui	Oui	CC&CT	CT48/CC32		Écrit	
UE	S1	UE7 - Anglais			/	30	/		2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE8 - Projet Professionnalisation														
Matière	S1	Jeu de Marché				6										
Matière	S1	APP (Apprentissage par Projet)				7,5										
UE	S1	UE9 - Analyse des Données <i>Spécifique Magistère</i>			12	/	12		2,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE10 - Projet Informatique 1 <i>Spécifique Magistère</i>			/	/	12		1,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S2	UE11 - Économie Industrielle			30	15	/		4	Oui	Oui	CC&CT	CT60/CC20		Écrit	
UE	S2	UE12 - Topics in Macro 2			30	15	/		4	Oui	Oui	CC&CT	CT48/CC32		Écrit	
UE	S2	UE13 - Introductory Econometrics			30	15	15		3	Oui	Oui	CC&CT	CT30/CC30		Écrit	
UE	S2	UE14 - Analyse et Optimisation			27	18	/		3	Oui	Oui	CC&CT	CT36/CC24		Écrit	
UE	S2	UE15 - Équations Différentielles			27	18	/		3	Oui	Oui	CC&CT	CT36/CC24		Écrit	
UE	S2	UE16 - Statistique <i>Spécifique Magistère</i>			27		18		5	Oui	Oui	CC&CT	CT50/CC50		Écrit	
UE	S2	UE17 - Projet Informatique 2 <i>Spécifique Magistère</i>			/		24		3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S2	UE18 - APP			/	7	/		3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S2	UE19 - Anglais			/	30	/		2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				

Diplôme d'université		Magistère d'Économiste – Statisticien											1ère session			
Parcours		2ème année											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
M1 Mention Économétrie, Statistiques, parcours « Statistique et Économétrie »																
UE	ANNUEL	UE1 - Software for Data Science (R, Python, SAS)	Porté	M1 SE		45			1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	ANNUEL	UE2 - Probability & Statistics for Data Scientists	Porté	M1D3S	30	15			1	Oui	Oui	CC&CT	CT 50 / CC 50		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE3 - Foundations of Machine Learning	Porté	M1 SE	30	15			1	Oui	Oui	CC&CT	CT 50 / CC 50		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE4 Option (1 parmi 3)														
Matière	ANNUEL	Markov Chains and Applications	Porté	M1 Eco Inter	15				1	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	
Matière	ANNUEL	Introduction to Convex Optimization for Machine Learning	Porté	M1D3S	30	15			1	Oui	Oui	CC&CT	CT 50 / CC 50		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Probability Modeling	Porté	M1 Eco Inter	15				1	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	
UE	ANNUEL	UE5 Option (1 parmi 3)														
Matière	ANNUEL	High dimensional data analysis and machine learning	Porté	M1D3S	30				1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	ANNUEL	Data Bases	Porté	M1 SE	15	12			1	Oui	Oui	CC&CT	CT 48 / CC 32		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Stochastic Methods for Optimization & Sampling	Porté	M1D3S	30				1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	ANNUEL	UE6 - Étude de cas (Spécifique Magistère)	Porteur		20				1			CT (Contrôle terminal)			Projet/Soutenance	
UE	ANNUEL	UE7 - Stage de 1 ^{ère} année du Magistère							2			CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire	
M1 Mention Économétrie, Statistiques, parcours « Data Science for Social Sciences »																
UE	ANNUEL	UE1 - Software for Data Science	Porté	M1D3S		45			1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	ANNUEL	UE2 - Probability & Statistics for Data Scientists	Porté	M1D3S	30	15			1	Oui	Oui	CC&CT	CT 50 / CC 50		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE3 - Foundations of Machine Learning	Porté	M1 SE	30	15			1	Oui	Oui	CC&CT	CT 50 / CC 50		À déterminer	
Matière	ANNUEL	UE4 Option (1 parmi 2)														
Matière	ANNUEL	Markov Chains and Applications	Porté	M1 Eco Inter	15				1	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	
Matière	ANNUEL	Probability Modeling	Porté	M1 Eco Inter	15				1	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	
UE	ANNUEL	UE5 Option (1 parmi 3)														
Matière	ANNUEL	Data Bases	Porté	M1 SE	15	12			1	Oui	Oui	CC&CT	CT 48 / CC 32		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Times series	Porté	M1D3S	24	9			1	Oui	Oui	CC&CT	CT 48 / CC 32	1 mid-term		
Matière	ANNUEL	Program Evaluation	Porté	M1 Eco Inter	30	10,5			1	Oui	Oui	CC&CT	CT 50 / CC 50	1 mid-term		
UE	ANNUEL	UE6 - Étude de cas (Spécifique Magistère)	Porteur		20				1			CT (Contrôle terminal)			Projet/Soutenance	
UE	ANNUEL	UE7 - Stage de 1 ^{ère} année du Magistère							2			CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire	
M1 Mention Mathématiques Appliquées, Statistiques, parcours « Mathematics and Economic Decision »																
UE	ANNUEL	UE1 - Computational Data Science (Python)	Porté	M1D3S		15			1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	ANNUEL	UE2 - Probability & Statistics for Data Scientists	Porté	M1D3S	30	15			1	Oui	Oui	CC&CT	CT 50 / CC 50	1 mid-term	À déterminer	
UE	ANNUEL	UE3 - Foundations of Machine Learning	Porté	M1 SE	30	15			1	Oui	Oui	CC&CT	CT 50 / CC 50	1 mid-term	À déterminer	
Matière	ANNUEL	UE4 Option (1 parmi 2)														
Matière	ANNUEL	Markov Chains and Applications*	Porté	M1 Eco Inter	15				1	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	
Matière	ANNUEL	Probability Modeling	Porté	M1 Eco Inter	15				1	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	
UE	ANNUEL	UE5 Option (1 parmi 4)														
Matière	ANNUEL	High dimensional data analysis and machine learning*	Porté	M1D3S	30				1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	ANNUEL	Times series*	Porté	M1D3S	30				1	Oui	Oui	CC&CT	CT 48 / CC 32	1 mid-term	À déterminer	
Matière	ANNUEL	Program Evaluation*	Porté	M1 Eco Inter	30	10,5			1	Oui	Oui	CC&CT	CT 50 / CC 50	1 mid-term		
Matière	ANNUEL	Stochastic Methods for Optimization & Sampling*	Porté	M1D3S	30				1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	ANNUEL	UE6 - Étude de cas (Spécifique Magistère)	Porteur		20				1			CT (Contrôle terminal)			Projet/Soutenance	
UE	ANNUEL	UE7 - Stage de 1 ^{ère} année du Magistère							2			CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire	

*A titre exceptionnel, avec l'autorisation des responsables du magistère et sous réserve de compatibilité des emplois du temps, un étudiant pourra choisir une option différente de celles proposées si cette option est fortement conseillée pour le master 2 qu'il envisage de suivre.

Diplôme d'université		Magistère d'Économiste – Statisticien											1ère session	
Parcours		3ème année											Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée
UE	S1	UE1 - Etude de cas												
Matière	S1	Etude de cas 1	Porté	Magistère 2A	20				2,25	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Projet/Soutenance	
Matière	S1	Etude de cas 2	Porteur		20				2,25	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Projet	
UE	S1	UE2 - Stage de perfectionnement							2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Mémoire/Soutenance	
UE	S2	UE3 - Stage de fin d'étude							2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Mémoire/Soutenance	
		TOTAL							8,5					

Type Diplôme : DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

	TSE	
LIBELLÉ	Professionnalisation	
Session DU	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Aucun redoublement ne sera autorisé sauf dérogation exceptionnelle accordée par les responsables du DU Professionnalisation.		
<p>L'objectif de ce DU est de permettre aux étudiants de réussir leur entrée sur le marché du travail. Cet objectif nécessite une préparation afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se connaître, faire mûrir son projet professionnel • Se préparer : poser sa candidature, convaincre lors des entretiens (CV, lettre, simulations d'entretiens...) • Connaître les attentes et les usages des procédures de recrutement <p>Les enseignements dispensés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement professionnel (en français) (12hCM) - au niveau 1 ou au niveau 2 • Project management (en anglais) (15h CM) - au niveau 1 ou au niveau 2 • Droit des données et de leur usage (15h CM) - au niveau 2 • Déontologie des études sociales (15h CM) - au niveau 2 <p>Les étudiants inscrits en DU niveau 1 sont exonérés des droits d'inscription du DU niveau 2.</p> <p>Un ensemble de services est proposé dans le cadre du DU Professionnalisation niveau 1 et 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assistance CV et lettre de motivation • Accès à ICIMS (plateforme de simulation d'entretien d'embauche) • Accès aux offres de stages et emplois, ainsi qu'à l'annuaire de la plateforme du réseau Alumni <p>* Accès aux ateliers "Career Success Training Workshops" : réservé aux étudiants inscrits au niveau 2</p> <p>L'inscription préalable à certains de ces services est obligatoire. Les modalités d'inscription seront communiquées au début de l'année universitaire. Le choix des cours est effectué en début d'année universitaire. Tout changement doit être approuvé par le directeur du DU.</p> <p>Peuvent s'inscrire au DU Professionnalisation niveau 1 les étudiants inscrits à l'école d'économie de Toulouse TSE dans les Masters 1 suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M1 mention économie parcours standard - M1 mention économétrie, statistique parcours standard - M1 mention économie parcours économie et droit - M1 mention économie appliquée parcours standard <p>Peuvent s'inscrire au DU Professionnalisation niveau 2 les étudiants inscrits à l'école d'économie de Toulouse TSE dans les Masters 2 suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M2 mention économie appliquée parcours économie appliquée - M2 mention économie parcours Economics and Competition Law - M2 mention économétrie statistiques parcours statistique et économétrie 		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
Les aptitudes et l'acquisition des connaissances des étudiants sont évaluées par des épreuves de contrôle continu et /ou par un examen terminal et/ou par un projet.		
La validation des enseignements donne lieu à une évaluation, sans possibilité de session 2.		
Les épreuves écrites et les épreuves orales sont obligatoires.		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Pour être déclaré admis au DU Professionnalisation, il faut :		
- avoir validé le cours de Développement Professionnel, avec une moyenne d'au moins 10/20.		
- avoir validé le cours de Project Management, avec une moyenne d'au moins 10/20.		
- avoir participé à un "Career Success Training Workshops" (gestion du stress, gestion des conflits, négociation salariale, préparation aux tests psychométriques des institutions internationales)		
Capitalisation/conservation		
/		
Compensation		
Aucune compensation ne s'applique.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Diplôme d'université		Professionalisation										1ère session		
Parcours		Niveau 1										Contrôle Continu	Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
UE	Annuel	Développement professionnel (en français)	12						Non	CCI (CC Intégral)				
UE	Annuel	Project management (en anglais) OPTIONNEL	15						Non	CCI (CC Intégral)				

Diplôme d'université		Professionalisation											1ère session		
Parcours		Niveau 2											Contrôle Continu	Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
UE	Annuel	Développement professionnel (en français) OBLIGATOIRE*	Porteur		12						Non	CCI (CC Intégral)			
UE	Annuel	Project management (en anglais) OPTIONNEL* ** ***	Porté	M1 Eco Inter	15						Non	CCI (CC Intégral)			
UE	Annuel	Droit des données et de leur usage OPTIONNEL***	Porté	M2 EMO	15						Non	CT (Contrôle terminal)			
UE	Annuel	Déontologie des études sociales OPTIONNEL***	Porté	M2 EMO	15						Non	À déterminer			

*Obligatoire pour les étudiants n'ayant pas suivi cette UE au niveau 1

**Les étudiants ayant suivi Project Management en M1, ne peuvent pas le reprendre en M2

***Selon les compatibilités de calendrier

	TSE	
LIBELLÉ	DEAR MRes	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Anglais		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Peuvent s'inscrire au DEAR (MRes) : - les étudiants engagés dans un doctorat de l'Ecole TSE. - les étudiants titulaires du diplôme d'un Master spécialement autorisés par le Directeur.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
Les étudiants qui ne sont pas inscrits en doctorat peuvent effectuer un stage d'une durée minimale de trois semaines dans le courant de l'année universitaire. Ce stage a pour finalité de favoriser leur insertion professionnelle en leur permettant d'acquérir et de valoriser des compétences. Chaque étudiant en fera une restitution écrite qui sera évaluée. Des séminaires de recherche sont proposés tout au long de l'année. Les étudiants doivent assister à un minimum de 25 séminaires dans l'année.		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
Les enseignements sont ceux dispensés spécifiquement dans le DEAR (MRes) et ceux offerts par les différents Masters 2 de l'Ecole TSE. Au premier semestre, l'étudiant doit suivre 4 cours de 30 h (ou 36 h) dont un cours pour chacun de ses deux champs de spécialisation. Au second semestre, l'étudiant doit suivre 6 cours de 15 h (3 cours pour chacun de ses champs de spécialisation), et 3 cours de 15 h d'autres champs de spécialisation du DEAR (MRes) ou un cours de spécialisation du M2 ETE qui dure 30 h (ou 36 h) et un cours de 15 h d'autres champs de spécialisation du DEAR (MRes), et un workshop. Les étudiants peuvent prendre au premier semestre au maximum deux cours proposés en Master 2 ETE. L'autorisation du Directeur est nécessaire. Les étudiants doivent également choisir deux champs de spécialisation (ou fields) parmi « Behavioral and Experimental Economics (BEE) », « Industrial Organization (IO) », « Econometrics and Empirical Economics (EEE) », « Economic Theory (Theory) », « Finance (FIN) », « Macroeconomics (Macro) », « Development and Political Economy (DP) », « Environmental Economics (ENV) », and « Public Economics (Public) ». Chaque champ correspond à un cours de 30 H au premier semestre et trois autres cours de 15H au second semestre. Une fois les cours de fields choisis, les étudiants prennent les cours restants, soit librement parmi les cours du M2 ETE ouverts aux DEAR (MRes), soit parmi les cours du DEAR (MRes). Le choix des cours est effectué au mois de mai avant le début d'année universitaire. Tout changement doit être approuvé par le Directeur du diplôme dans les deux semaines après le début de chaque semestre. Un cours déjà suivi en Master 2 ne peut être repris dans le cadre du DEAR (MRes), sauf autorisation du Directeur du diplôme. Les épreuves écrites et les épreuves orales sont obligatoires. La validation des enseignements donne lieu à deux sessions annuelles, hormis la soutenance. Les modalités du contrôle des connaissances sont déterminées par chaque enseignant. Il est possible que les 3 cours d'un même champ de spécialisation du second semestre aient une partie commune de l'évaluation d'un étudiant ayant choisi ce champ de spécialisation.		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Pour être déclaré admis au DEAR (MRes), l'étudiant doit obtenir une moyenne de 10/20 à chacune des matières enseignées.		
Capitalisation/conservation		
Compensation		
Aucune compensation ne s'applique.		
Note éliminatoire		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Diplôme d'université		DEAR Mres											1ère session		Seconde session/chance		Observation seconde session/chance	
Parcours													Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	SI CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée		Nature
UE	S1	UE1 : Methodological Classes *								Non	Non							
Matière	S1	Game Theory	Porté	M2ETE	30	15				Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
Matière	S1	Optimization	Porté	M2ETE	30	15				Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
Matière	S1	Autre cours dans le M2 ÉTÉ	Porté	M2ETE	30					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
UE	S1	UE2 : Field classes semester 1 (obligatoire à choix : 4 parmi 7)								Non	Non							
Matière	S1	Experimental Methods (BEE)	Porteur		30					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
Matière	S1	Empirical Methods for Policy Evaluation (DP, ENV**)	Porteur		30					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
Matière	S1	Advanced Econometrics and Empirical Economics (EEE)	Porteur		30					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
Matière	S1	Contract Theory (Theory, Public, ENV**)	Porteur		30					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
Matière	S1	Asset Pricing (FIN)	Porteur		30					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
Matière	S1	Empirical Industrial Organization 1 (IO)	Porteur		30					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
Matière	S1	Quantitative Techniques in Economics (MACRO)	Porteur		30					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
UE	S2	UE3 : Field classes: Behavioral and Experimental Economics (BEE) (3 courses out of 5)								Non	Non							
Matière	S2	Economics of Religion	Porteur		15													
Matière	S2	Behavioral Macroeconomics	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
Matière	S2	Behavioral Finance	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
Matière	S2	Advanced Topics in Behavioral and Experimental Economics	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
Matière	S2	Advanced Topics in Political Economy	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
UE	S2	UE4 : Field classes: Development and Political Economy (DP)								Non	Non							
Matière	S2	Institutions, Infrastructures and Development (DP)	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)						
Matière	S2	Firms and Development	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
Matière	S2	Advanced Topics in Political Economy	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
UE	S2	UE5 : Field classes: Econometrics and Empirical Economics (EEE)								Non	Non							
Matière	S2	Machine Learning	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
Matière	S2	Set Identification	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
Matière	S2	Empirical and Structural Econometrics	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
UE	S2	UE6 : Field classes: Economic Theory (Theory)								Non	Non							
Matière	S2	Topics in Incentive Theory: Markets and Contracts	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
Matière	S2	Bayesian Persuasion	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
Matière	S2	Recent developments in Learning and Experimentation	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
UE	S2	UE7 : Field classes: Environmental Economics (ENV)								Non	Non							
Matière	S2	Empirical Environmental Economics	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
Matière	S2	Climate and Energy Economics	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
Matière	S2	Advanced Environmental Economics : Empirics	Porté	M2 ÉTÉ	15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
UE	S2	UE8 : Field classes: Finance (FIN)								Non	Non							
Matière	S2	Financial Intermediation and Macroeconomic Fluctuations	Porté	TSM	15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
Matière	S2	Behavioural Finance	Porté	TSM	15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
Matière	S2	Financial Intermediation and Information Technologies	Porté	TSM	15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
UE	S2	UE9 : Field classes: Industrial Organization (IO)								Non	Non							
Matière	S2	Theoretical Industrial Organization I	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
Matière	S2	Theoretical Industrial Organization II : Search and Information	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
Matière	S2	Empirical Industrial Organization II	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
UE	S2	UE10 : Field classes: Macroeconomics (MACRO)								Non	Non							
Matière	S2	Topics in Macro-Labor	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			

Diplôme d'université		DEAR Mres											1ère session		Seconde session/chance		Observation seconde session/chance	
Parcours													Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	SI CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée		Nature
Matière	S2	Topics in Macro and Finance	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
Matière	S2	Behavioural Macroeconomics	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
UE	S2	UE11 : Field classes: Public Economics (PUBLIC)								Non	Non							
Matière	S2	Advanced Public Economics I	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
Matière	S2	Advanced Public Economics II	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
Matière	S2	Advanced Topics in Political Economy	Porteur		15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
UE	S2	UE12 : Field classes semester 2*								Non	Non							
Matière	S2	Behavioral Economics (BEE)	Porté	M2ETE	30					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
Matière	S2	Development : Theory, Public Policy, Historical Perspectives (DP)	Porté	M2ETE	30					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
Matière	S2	Topics in Econometrics and Empirical Economics (EEE)	Porté	M2ETE	30					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
Matière	S2	Economic Theory (Theory)	Porté	M2ETE	30					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
Matière	S2	Advanced Environmental Economics (ENV)	Porté	M2ETE	30					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
Matière	S2	Capital Markets (FIN)	Porté	M2ETE	30					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
Matière	S2	Corporate Finance: Theory and Empirics (FIN)	Porté	M2ETE	30					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
Matière	S2	Industrial Organization (IO)	Porté	M2ETE	30					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
Matière	S2	Advances in Macroeconomics (MACRO)	Porté	M2ETE	30					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
Matière	S2	Public Economics (PUBLIC)	Porté	M2ETE	30					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
Matière	S2	Stochastic Optimal Control in Economics	Porté	M2ETE	30					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
Matière	S2	Microeconomics I	Porté	M2ETE	36	15				Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
Matière	S2	Macroeconomics I	Porté	M2ETE	36	15				Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
Matière	S2	Econometrics I	Porté	M2ETE	36	15				Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
Matière	S2	Microeconomics II	Porté	M2ETE	36	15				Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
Matière	S2	Macroeconomics II	Porté	M2ETE	36	15				Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
Matière	S2	Econometrics II	Porté	M2ETE	36	15				Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			
Matière	S2	Topics Courses (All Fileds) ***	Porté	M2ETE	15					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			

* The approval of the Director is needed and if the schedule allows it

**Students from the field Environmental Economics (ENV) have the choice to take one course among the two courses

*** A Student could take half course (15h) from an M2 course. The approval of the Director is needed

Type Diplôme : DIPLÔME D'UNIVERSITÉ	
	TSE
LIBELLÉ	Statistique Appliquée
Session DU	Seconde session/chance
LANGUE ENSEIGNEMENT	
Français	
REDOUBLEMENT	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>	
Redoublement autorisé uniquement sur accord du Directeur après avis du jury de diplôme	
PROFESSIONNALISATION	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>	
Stages	
/	
Autres modalités	
L'UE4 est optionnelle. Mais, elle doit obligatoirement être suivie par les apprenants souhaitant candidater en Master mention Économétrie, Statistiques, parcours type Statistiques et Économétrie FOAD et ayant un nombre d'ECTS suffisants soit 240 crédits	
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>	
Sessions d'examen	
Les notes de contrôle continu obtenues en première session valent pour la session de rattrapage. Les épreuves ou projets s'effectuent en temps limité en ligne. Toute absence injustifiée aux épreuves ou projets est sanctionnée par un 0/20. Les notes obtenues lors de la session de rattrapage se substituent OBLIGATOIREMENT aux notes obtenues en session initiale. Les justificatifs d'absence à une épreuve terminale doivent parvenir à la scolarité dans les 10 jours qui suivent la fin de la session d'examen.	
Seconde chance	
Les notes obtenues en rattrapage remplacent les notes obtenues en session initiale.	
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>	
Validation	
Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année	
Capitalisation/conservation	
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20	
Compensation	
Les UE sont validées isolément ou par compensation	
Note éliminatoire	
/	
TEXTES RÉGLEMENTAIRES	
Art. L613-2 du Code de l'éducation	

Diplôme d'université		Statistique appliquée - FOAD										1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance
Parcours												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM (en ligne)	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
UE	S1	UE1 Logiciels statistiques				7,5	7,5										
Matière	S1	R	Porté	M2 Stat	20	2,5	2,5	Oui	Oui	CC&CT	CT 2 / CC 0,5	2	Projet		Projet		
Matière	S1	Python	Porté	M2 Stat	20	2,5	2,5	Oui	Oui	CC&CT	CT 2 / CC 0,5	2	Projet		Projet		
Matière	S1	SAS	Porté	M2 Stat	20	2,5	2,5	Oui	Oui	CC&CT	CT 2 / CC 0,5	2	Projet		Projet		
UE	S2	UE2 Econométrie	Porteur		40	10	10	Oui	Oui	CC&CT	CT 8 / CC 2	2	Projet		Projet		
UE	S2	UE3 Data Mining	Porteur		40	10	10	Oui	Oui	CC&CT	CT 8 / CC 2	2	Projet		Projet		
UE		UE4 (facultatif)*															
Matière	S1	Probabilités, algèbre	Porteur		30					CC&CT		2	Écrit		Écrit		
Matière	S2	Optimisation	Porteur		15					CC&CT		2	Écrit		Écrit		
TOTAL ANNEE					185	27,5											

* UE obligatoire pour les apprenants souhaitant candidater en Master 2 mention Économétrie, Statistiques, parcours type Statistiques et Économétrie FOAD et ayant un nombre d'ECTS suffisants soit 240 crédits

Type Diplôme : LICENCE		
	TSE	
MENTION	ECONOMIE	
Parcours-type	Double diplôme en Economie et Droit	
Session LICENCE	Seconde session/chance	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
<p>Licences 1 et 2 : Les enseignements sont dispensés en français. Certains travaux dirigés pourront être proposés en anglais.</p> <p>Licence 3 : Les enseignements suivants seront dispensés en langue anglaise : Semestre 5 : Topics in Macro 1 Semestre 6 : Économie Industrielle, Topics in Macro 2</p>		
REDOUBLEMENT		
<p><i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i></p> <p>Licences 1 et 2 : Le nombre de réinscriptions à un même niveau de licence de l'Ecole TSE (toutes mentions) est limitée à une. Une éventuelle troisième inscription à une même année peut être accordée, à titre exceptionnel, à un étudiant par le directeur sur avis du jury de délibération.</p> <p>Licence 3 : Les redoublements ne sont pas de droit. Le directeur, après avis du jury de délibération autorise ou non un étudiant à se réinscrire une seconde fois.</p>		
PROFESSIONNALISATION		
<p><i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i></p> <p>Stages</p> <p>Licences 1, 2, 3 : S'il le souhaite, l'étudiant peut effectuer un stage, en dehors des semaines où des enseignements sont dispensés, d'une durée minimale d'une semaine dans le courant de l'année universitaire. Ce stage a pour finalité de favoriser son insertion professionnelle en lui permettant d'acquérir et de valoriser des compétences.</p> <p>Autres modalités /</p>		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<p><i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i></p> <p>Sessions d'examen</p> <p>Assiduité L'assiduité est obligatoire et est contrôlée par l'enseignant en charge du TD. Trois absences non justifiées ou plus en TD sont sanctionnées par une note de TD égale à 0/20. Les justificatifs d'absence doivent parvenir à l'enseignant en charge du TD lors de la séance qui suit l'absence. Dans certains cas, des dispenses de TD peuvent être accordées par une commission qui étudiera les demandes. Les étudiants doivent s'adresser à leur service de scolarité. La présence en travaux dirigés de langue vivante est obligatoire selon les mêmes modalités que les travaux dirigés classiques (voir Charte du Département des Langues). Aucune dispense de TD de langue n'est accordée. Un régime spécial peut être organisé pour les étudiants qui seraient dans l'impossibilité matérielle d'assister aux TD, pour une raison réelle et sérieuse, ainsi que pour les étudiants élus dans un des conseils de l'université. La demande doit être faite en début de semestre, dans les 15 jours suivant la première séance de langue vivante et avant la tenue de la commission ad hoc. Les changements de groupe de TD sont autorisés au sein d'un même groupe de cours sous certaines conditions et justificatifs selon un calendrier fixé à l'avance (SHN, activité salariée...).</p> <p>L'affectation dans les groupes est disponible sur l'ENT « Mon espace », puis « Etudier » sur le site Internet de l'université Toulouse Capitole.</p> <p>Organisation des examens Il existe une session d'examen et une session de rattrapage dont les dates sont arrêtées en début d'année universitaire. Aucun examen ne peut avoir lieu en dehors des dates définies pour l'organisation de ces sessions.</p> <p>Modalités d'organisation de la première session Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées par des épreuves de contrôle continu et/ou par un examen terminal. Ces examens ou devoirs surveillés peuvent être organisés le samedi.</p> <p>Contrôle continu : Les travaux dirigés sont assurés et notés par l'enseignant en charge du TD sous la responsabilité des enseignants titulaires du cours magistral. La note de TD résulte des notes de contrôle continu et d'une éventuelle note de participation. Le contrôle continu s'effectue hors des séances de travaux dirigés au moyen d'une ou plusieurs épreuves pouvant être réalisées sous forme d'écrits, d'oraux, de projets ou de travaux de groupe et notée(s) par l'enseignant en charge du TD, sous la responsabilité des enseignants titulaires du cours magistral. Les devoirs surveillés comptent dans la note finale de travaux dirigés.</p>		

Dans le cadre du contrôle continu, la présence à tous les devoirs surveillés est obligatoire.

Un étudiant présent aux devoirs surveillés, mais absent non justifié à trois séances de travaux dirigés ou plus se verra attribuer une note de TD égale à 0/20.

Licence 1 :

Sont organisés à chaque semestre hors des séances de cours et de travaux dirigés deux devoirs surveillés en Microéconomie 1 et 2, en Macroéconomie 1 et 2, et trois devoirs surveillés en Mathématiques 1 et deux devoirs en Mathématiques 2.

La présence aux devoirs surveillés dans les matières non citées ci-dessus est également obligatoire.

Dans les matières mentionnées ci-dessus, et seulement pour ces matières, en cas d'absence à un ou tous les devoirs surveillés, l'examen terminal représente 100% de la note d'UE.

Licence 2 :

Sont organisés au semestre 3 hors des séances de cours et de travaux dirigés deux devoirs surveillés en Microéconomie 3, en Macroéconomie 3, en Mathématiques 3. Au semestre 3, un devoir surveillé sera organisé en Probabilités.

La présence aux devoirs surveillés dans les matières non citées ci-dessus est également obligatoire.

Dans les matières mentionnées ci-dessus, et seulement pour ces matières, en cas d'absence à un ou tous les devoirs surveillés, l'examen terminal représente 100% de la note d'UE.

Contrôle continu des petits groupes de cours (semestre 4) :

Les matières enseignées en petits groupes de cours (Microéconomie 4 et Macroéconomie 4) sont entièrement évaluées en contrôle continu en session 1 par l'enseignant responsable du petit groupe de cours.

Deux devoirs surveillés (DS) sont organisés.

La note finale d'UE est une moyenne pondérée des notes des deux DS et d'une note de participation (orale et écrite) et d'assiduité, cette pondération est déterminée par l'enseignant responsable de la matière.

La note de participation et d'assiduité est déterminée par l'enseignant responsable du petit groupe de cours.

Toute absence à un DS doit être justifiée dans un délai de 7 jours suivant ce DS.

Si un étudiant est absent justifié à un des deux DS, il participera au DS de rattrapage postérieur aux deux DS, qui pourra porter sur tout le programme.

La note du DS de rattrapage remplacera alors celle du DS où il a été absent justifié.

Si un étudiant est absent justifié aux deux DS, il participera au DS de rattrapage postérieur aux deux DS, qui pourra porter sur tout le programme.

La note du DS de rattrapage remplacera alors celle d'un des deux DS où il a été absent justifié et il se verra attribuer la note de 0/20 au deuxième DS où il a été absent justifié.

Si un étudiant est absent non justifié à un des deux DS et qu'il a une note à l'autre DS alors il ne sera pas autorisé à participer au DS de rattrapage. Il conservera cette note et il aura 0/20 pour le DS où il a été absent non justifié.

Si un étudiant est absent non justifié à un des deux DS et qu'il est absent justifié à l'autre DS alors il sera autorisé à participer au DS de rattrapage. Il aura donc la note obtenue au DS de rattrapage et 0/20 pour le DS où il a été absent non justifié.

Licence 3 :

Lorsque le contrôle continu ne se compose que d'épreuves écrites, en cas d'absences justifiées à une de ces épreuves, l'examen terminal représentera 100% de la note de cette matière.

Lorsque le contrôle continu ne se compose pas que d'épreuves écrites, une absence non justifiée à une épreuve écrite ou orale ou la non remise d'un rapport dans le respect des délais annoncés par l'enseignant responsable sera sanctionnée par une note de TD égale à 0/20.

Une absence justifiée à une épreuve écrite ou orale, le cas échéant, induit que la note de TD sera calculée sur la base des notes obtenues dans les autres modes d'évaluation si l'étudiant a respecté les conditions d'évaluation demandées par l'enseignant responsable.

Dans les deux cas cités ci-dessus, un étudiant présent aux épreuves écrites et/ou orales, mais absent non justifié à trois séances de travaux dirigés ou plus se verra attribuer une note de TD égale à 0/20.

Examen terminal :

Le contrôle terminal fait l'objet d'une session écrite à la fin de chaque semestre sauf statut particulier.

La première session du semestre impair fait l'objet d'épreuves qui se dérouleront sauf exception au terme du premier semestre de l'année universitaire.

La première session du semestre pair fait l'objet d'épreuves qui se dérouleront sauf exception au terme du second semestre de l'année universitaire.

Les justificatifs d'absence aux examens terminaux doivent être déposés au service de la scolarité dans les 10 jours calendaires suivant la fin de la session d'examen.

Toute absence justifiée ou injustifiée à un examen terminal est sanctionnée par la note 0.

L'examen terminal donne lieu à deux sessions par an.

Bonifications :

Chaque semestre, l'étudiant peut bénéficier au maximum de 2 bonifications, qui sont plafonnées chacune à 2 % du total des points du semestre.

Les notes obtenues dans chacun des enseignements participant à la bonification sont notées sur 20.

Seuls les points supérieurs à 10 de chacune des notes sont pris en compte et cumulés, sans que la note finale après bonification puisse excéder 20/20.

La bonification est uniquement valable au titre de l'année universitaire en cours.

Les modalités d'évaluation des enseignements donnant lieu à bonification sont communiquées aux étudiants par le service ou par l'enseignant en charge de leur organisation, un mois au plus tard après le début des activités.

Liste des enseignements donnant lieu à bonification :

Licences 1 et 2 :

Activité sportive (organisée dans le cadre du DAPS), Participation à l'orchestre des étudiants de Toulouse, Participation au chœur des étudiants de Toulouse, Engagement citoyen (Engagement de sapeur-pompier volontaire ; Activité militaire dans la réserve opérationnelle ; Volontariat dans les armées).

Licence 3 :

Activité sportive (organisée dans le cadre du DAPS), Participation à l'orchestre des étudiants de Toulouse, Participation au chœur des étudiants de Toulouse, Engagement citoyen (Engagement de sapeur-pompier volontaire ; Activité militaire dans la réserve opérationnelle ; Volontariat dans les armées), Module vie professionnelle (Responsabilités au sein du bureau d'une association ; Activités militaires dans la réserve ; Mission dans le cadre du service civique ; Volontariat militaire ; Activité professionnelle ; Election dans les conseils de l'établissement).

La bonification sera prise en compte sur présentation d'un justificatif de situation.

Seconde chance**Modalités d'organisation de la seconde chance (Licences 1 & 2) / session de rattrapage (Licence 3) et cas particulier des cours de Microéconomie 4 et Macroéconomie 4**

Il est organisé une session de seconde chance pour les étudiants de L1, L2 et une session de rattrapage pour les étudiants de L3 leur donnant la possibilité de valider les unités d'enseignement qui leur ont fait défaut sur les deux semestres.

Peuvent se présenter en seconde chance tous les étudiants ajournés à un semestre quel que soit le motif de ce résultat (Absence ou note inférieure à la moyenne). L'étudiant « admis par compensation » ne peut pas bénéficier de la seconde chance.

L'étudiant compose sur toutes les matières qui n'ont pas été validées ni compensées et uniquement sur ces matières-là, à l'exception des matières en contrôle continu qui sont reportées en seconde chance.

Si la matière en échec est une matière renforcée, l'étudiant compose sur une épreuve d'une durée de 1h30 sur une copie anonymée.

Si la matière en échec n'était pas une matière renforcée : il compose à l'écrit sur une épreuve d'une durée de 1h sur une copie anonymée.

Les étudiants composants sur des matières non renforcées sont regroupés dans un amphithéâtre pendant 3h maximum.

En cas d'absence justifiée ou injustifiée à la session de seconde chance, l'étudiant se verra attribuer la note ABI (absence injustifiée) ou ABJ (absence justifiée) qui équivaut à la note 0. Les justificatifs d'absence doivent parvenir à la scolarité dans les 5 jours calendaires qui suivent la fin de la session d'examen.

Les étudiants de Licence 1 en réorientation semestrielle sont dispensés, lors de leur année de réorientation, d'évaluation dans les matières du semestre 1 qui font l'objet uniquement d'un contrôle continu.

Les cours de Microéconomie 4 et Macroéconomie 4 n'ont pas d'examen terminal mais font l'objet de l'organisation d'une seconde session.

La correction des copies et les délibérations se déroulent dans les mêmes conditions qu'en session 1.

Toutes les notes obtenues à l'examen lors de la session de seconde chance se substituent aux notes d'examens de la session 1 sans qu'il soit possible pour l'étudiant de choisir la meilleure des deux notes.

Le semestre est validé par le résultat « Acquis » (ACQ) si l'étudiant a obtenu en session de seconde chance une moyenne générale au semestre au moins égale à 10/20.

Le cas échéant, le semestre peut être validé par compensation si la moyenne obtenue au semestre en session de seconde chance est compensée par la moyenne obtenue dans l'autre semestre.

VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION

Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours

Validation

Chaque année est validée indépendamment sous condition d'avoir une moyenne supérieure ou égale à 10/20.

Le diplôme est décerné aux étudiants qui ont validé le dernier niveau de formation constitutif du diplôme.

Condition de validation des unités et des semestres

Chaque semestre comporte 30 crédits d'enseignement.

A chaque unité d'enseignements est associé un ensemble de crédits ECTS dont le nombre est proportionnel au poids de l'unité dans le contrôle des connaissances.

Les unités d'enseignement sont validées isolément : une unité est définitivement acquise et capitalisable dès lors que l'étudiant y a obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 (note d'examen + note de TD).

Les semestres sont validés isolément : un semestre est définitivement acquis et capitalisable dès lors que l'étudiant y a obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20.

Capitalisation/conservation

Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20

Compensation

Les UE et les semestres sont validés-par compensation :

► **les unités d'enseignement** : le semestre est validé sur la base de la moyenne générale des notes obtenues à l'ensemble des unités qui le composent plus le cas échéant des bonifications dues aux matières facultatives ; dans ce cas les unités d'enseignement où le candidat n'a pas obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 sont validées par compensation. La validation du semestre entraîne l'acquisition des 30 crédits européens correspondants (ECTS).

Si la matière est obtenue par compensation, les ECTS correspondant à l'unité d'enseignement sont acquis.

► **les semestres** : la compensation est mise en oeuvre entre les 2 semestres consécutifs du même niveau sans note éliminatoire.

Note éliminatoire

/

TEXTES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

LICENCE 1		ECONOMIE											1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance
Parcours-type		Economie et Droit											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	
Semestre	S1	Semestre 1			177	87	6	30	30	Oui	Oui							
Bloc	S1	BLOC de connaissances disciplinaires 1																
UE	S1	UE1 Microéconomie 1*	Porteur		30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT50/CC50		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S1	UE2 Macroéconomie 1*	Porteur		30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT50/CC50		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S1	UE3 Mathématiques 1*	Porteur		30	15	6	5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT50/CC50		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S1	UE4 Introduction au Droit privé	CM Porté TD Porteur	L1 Droit Gestion	30	13,5		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT50/CC50		Écrit	3h	Écrit	1h
UE	S1	UE5 Introduction au Droit public	CM Porté TD Porteur	L1 Droit Gestion	30	13,5		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT50/CC50		Écrit	3h	Écrit	1h
UE	S1	UE6 Histoire politique et économique des sociétés européennes (XIXe-XXe)	Porteur		27			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h30	Écrit	1h
Bloc	S1	BLOC de compétences linguistiques 1																
UE	S1	UE7 Anglais**				15		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Semestre	S2	Semestre 2			198	102		30	30	Oui	Oui							
Bloc	S2	BLOC de connaissances disciplinaires 2																
UE	S2	UE8 Microéconomie 2*	Porteur		30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT50/CC50		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S2	UE9 Macroéconomie 2*	Porteur		30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT50/CC50		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S2	UE10 Mathématiques 2*	Porteur		30	15		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT40/CC40		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S2	UE11 Droit Civil	CM Porté TD Porteur	L1 Droit Gestion	30	13,5		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT40/CC40		Écrit	3h	Écrit	1h
UE	S2	UE12 Droit Constitutionnel	CM Porté TD Porteur	L1 Droit Gestion	30	13,5		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT40/CC40		Écrit	3h	Écrit	1h
UE	S2	UE13 Institutions européennes	Porté	L1 Droit Gestion	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h30	Écrit	1h
Bloc	S2	BLOC de compétences techniques 2																
UE	S2	UE14 Introduction à l'analyse des données économiques	Porteur		18	15		3	3	Oui	Oui	CC&CT	CT 36 / CC 24		Écrit	1h30	Écrit	1h
Bloc	S2	BLOC de compétences linguistiques 2																
UE	S2	UE15 Anglais**	Porteur			15		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
		TOTAL ANNEE			375	189	6	60	60									

* Matières renforcées

**Matières exclues de la seconde chance

LICENCE 2		ECONOMIE											1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance		
Parcours-type		Economie et Droit											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle terminal				
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature		Durée	
Semestre	S1	Semestre 3			204	102	6	30	30	Oui	Oui									
Bloc	S1	BLOC de connaissances disciplinaires 3																		
UE	S1	UE1 Microéconomie 3*	Porteur		30	15		4,5	4,5	Oui	Oui	CC&CT	CT45/CC45		Écrit	1h30	Écrit	1h30		
UE	S1	UE2 Macroéconomie 3*	Porteur		30	15		4,5	4,5	Oui	Oui	CC&CT	CT45/CC45		Écrit	1h30	Écrit	1h30		
UE	S1	UE3 Mathématiques 3*	CM Porté TD Porteur	L2 Economie	30	15	6	3	3	Oui	Oui	CC&CT	CT30/CC30		Écrit	1h30	Écrit	1h30		
UE	S1	UE4 Droit administratif 1	CM Porté TD Porteur	L2 Droit Gestion	30	13,5		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT50/CC50		Écrit	3h	Écrit	1h		
UE	S1	UE5 Droit civil 1	CM Porté TD Porteur	L2 Droit Gestion	30	13,5		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT50/CC50		Écrit	3h	Écrit	1h		
UE	S1	UE6 Droit pénal économique	Porteur	L2 Droit parcours Droit et Gestion	24			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h30	Écrit	1h		
Bloc	S1	BLOC de compétences techniques 3																		
UE	S1	UE7 Probabilités	CM Porté TD Porteur	L2 Economie	30	15		3	3	Oui	Oui	CC&CT	CT36/CC 24		Écrit	1h30	Écrit	1h		
Bloc	S1	BLOC de compétences linguistiques 3																		
UE	S1	UE8 Anglais**				15		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)								
Semestre	S2	Semestre 4			204	100,5		30	30	Oui	Oui									
Bloc	S2	BLOC de connaissances disciplinaires 4																		
UE	S2	UE9 Microéconomie 4*	Porteur		30	15		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					Écrit	1h30	Matière en CCI avec une session 2	
UE	S2	UE10 Macroéconomie 4*	Porteur		30	15		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					Écrit	1h30	Matière en CCI avec une session 2	
UE	S2	UE11 Droit administratif 2	CM Porté TD Porteur	L2 Droit Gestion	30	13,5		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT40/CC40		Écrit	3h	Écrit	1h		
UE	S2	UE12 Droit civil 2	CM Porté TD Porteur	L2 Droit Gestion	30	13,5		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT40/CC40		Écrit	3h	Écrit	1h		
UE	S2	UE13 Droit des affaires	CM Porté TD Porteur	L2 Droit Gestion	30	13,5		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT40/CC40		Écrit	3h	Écrit	1h		
UE	S2	UE14 Droit fiscal 1	Porteur	L2 Droit parcours Droit et Gestion	24			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h30	Écrit	1h		
Bloc	S2	BLOC de compétences techniques 4																		
UE	S2	UE15 Statistique inférentielle*	Porté TD Porteur	L2 Economie	30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT60/CC40		Écrit	1h30	Écrit	1h30		
Bloc	S2	BLOC de compétences linguistiques 4																		
UE	S2	UE16 Anglais**				15		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)								
		TOTAL ANNEE			408	202,5	6	60	60											

* Matières renforcées

**Matières exclues de la seconde chance

LICENCE 3		ECONOMIE												1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Economie et droit voie Droit Privé												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	Semestre 5			198	100,5		30	30	Oui	Oui							
UE	S1	UE Analyse économique du droit (facultatif)	Porteur		9					Non	Oui							
Bloc	S1	BLOC de connaissances disciplinaires 1																
UE	S1	UE1 Microéconomie 5*	Porté	L3 Eco MIASHS	30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 75 / CC 25		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S1	UE2 Topics in macro 1*	Porté	L3 Eco MIASHS	30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 75 / CC 25		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S1	UE3 Modélisation économétrique et analyse des données*	Porteur		30	30		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 75 / CC 25		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S1	UE4 Droit du travail 1	CM Porté TD Porteur	L3 Droit	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CT 60 / CC 60		Écrit	3h	Écrit	1h
UE	S1	UE5 Droit des groupements et des sociétés 1	CM Porté TD Porteur	L3 Droit-Gestion	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CT 60 / CC 60		Écrit	3h	Écrit	1h
UE	S1	UE6 Droit européen matériel	Porté	L3 Droit	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Écrit	1h
Bloc	S1	BLOC de compétences professionnelles																
UE	S1	UE7 Projet professionnalisation**	Porté	L3 Eco		13,5				Non	Oui							
Matière	S1	Jeu de marché **				6				Non	Oui							
Matière	S1	Apprentissage par projet (APP)**				7,5				Non	Oui							
Semestre	S2	Semestre 6			184,5	109		30	30	Oui	Oui							
Bloc	S2	BLOC de connaissances disciplinaires 2																
UE	S2	UE8 Economie industrielle*	Porté	L3 Eco MIASHS	30	15		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT 60 / CC 20		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S2	UE9 Topics in macro 2*	Porté	L3 Eco MIASHS	30	15		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT 48 / CC 32		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S2	UE10 Mathématiques*	Porté	L3 Eco Droit	25,5	15		3	3	Oui	Oui	CC&CT	CT 36 / CC 24		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S2	UE11 Droit civil 1	CM Porté TD Porteur	L3 Droit	33	13,5		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 50 / CC 50		Écrit	3h	Écrit	1h
UE	S2	UE12 Droit judiciaire privé	Porté	L3 Droit	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Écrit	1h
UE	S2	UE13 Droit des groupements et des sociétés 2	CM Porté TD Porteur	L3 Droit	33	13,5		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 50 / CC 50		Écrit	3h	Écrit	1h
Bloc	S2	BLOC de compétences linguistiques 1																
UE	S2	UE14 Anglais économique**	Porteur			30		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Bloc	S2	BLOC de compétences professionnelles																
UE	S2	UE15 APP**	Porté	L3 Eco		7		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
		TOTAL ANNEE			382,5	209,5		60	60									

* matières fondamentales seconde session

** matières exclues de la session de rattrapage

Double Inscription :

Les étudiants inscrits en Licence 3 mention Économie parcours type double diplômant Économie et Droit peuvent s'inscrire en Licence 3 mention Droit. Cette seconde inscription est complémentaire, facultative et payante. Ces étudiants qui, à l'issue de leur année, valident la licence 3 mention Économie parcours double diplômant en Économie et Droit, obtiennent également la Licence 3 mention Droit.

	TSE	
MENTION	ECONOMIE	
Parcours-type	Double diplôme en Economie et MIASHS	
Session LICENCE	Seconde session/chance	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
<p>Licences 1 et 2 : Les enseignements sont dispensés en français. Certains travaux dirigés pourront être proposés en anglais.</p> <p>Licence 3 : Les enseignements suivants seront dispensés en langue anglaise : Semestre 5 : Topics in Macro 1 Semestre 6 : Économie Industrielle, Topics in Macro 2, Introductory Econometrics</p>		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
<p>Licences 1 et 2 : Le nombre de réinscriptions à un même niveau de licence de l'Ecole TSE (toutes mentions) est limitée à une. Une éventuelle troisième inscription à une même année peut être accordée, à titre exceptionnel, à un étudiant par le directeur sur avis du jury de délibération.</p> <p>Licence 3 : Les redoublements ne sont pas de droit. Le directeur, après avis du jury de délibération autorise ou non un étudiant à se réinscrire une seconde fois.</p>		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
<p>Licences 1, 2, 3 : S'il le souhaite, l'étudiant peut effectuer un stage, en dehors des semaines où des enseignements sont dispensés, d'une durée minimale d'une semaine dans le courant de l'année universitaire. Ce stage a pour finalité de favoriser son insertion professionnelle en lui permettant d'acquérir et de valoriser des compétences.</p>		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
<u>Assiduité</u>		
L'assiduité est obligatoire et est contrôlée par l'enseignant en charge du TD.		
Trois absences non justifiées ou plus en TD sont sanctionnées par une note de TD égale à 0/20.		
Les justificatifs d'absence doivent parvenir à l'enseignant en charge du TD lors de la séance qui suit l'absence.		
Dans certains cas, des dispenses de TD peuvent être accordées par une commission qui étudiera les demandes. Les étudiants doivent s'adresser à leur service de scolarité.		
La présence en travaux dirigés de langue vivante est obligatoire selon les mêmes modalités que les travaux dirigés classiques (voir Charte du Département des Langues).		
Aucune dispense de TD de langue n'est accordée. Un régime spécial peut être organisé pour les étudiants qui seraient dans l'impossibilité matérielle d'assister aux TD, pour une raison réelle et sérieuse, ainsi que pour les étudiants élus dans un des conseils de l'université.		
La demande doit être faite en début de semestre, dans les 15 jours suivant la première séance de langue vivante et avant la tenue de la commission ad hoc.		
Les changements de groupe de TD sont autorisés au sein d'un même groupe de cours sous certaines conditions et justificatifs selon un calendrier fixé à l'avance (SHN, activité salariée...). L'affectation dans les groupes est disponible sur l'ENT « Mon espace », puis « Etudier » sur le site Internet de l'université Toulouse Capitole.		
<u>Organisation des examens</u>		
Il existe une session d'examen et une session de rattrapage dont les dates sont arrêtées en début d'année universitaire. Aucun examen ne peut avoir lieu en dehors des dates définies pour l'organisation de ces sessions.		
<u>Modalités d'organisation de la première session</u>		
Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées par des épreuves de contrôle continu et/ou par un examen terminal. Ces examens ou devoirs surveillés peuvent être organisés le samedi.		
Contrôle continu :		
Les travaux dirigés sont assurés et notés par l'enseignant en charge du TD sous la responsabilité des enseignants titulaires du cours magistral. La note de TD résulte des notes de contrôle continu et d'une éventuelle note de participation.		
Le contrôle continu s'effectue hors des séances de travaux dirigés au moyen d'une ou plusieurs épreuves pouvant être réalisées sous forme d'écrits, d'oraux, de projets ou de travaux de groupe et notée(s) par l'enseignant en charge du TD, sous la responsabilité des enseignants titulaires du cours magistral.		
Les devoirs surveillés comptent dans la note finale de travaux dirigés.		
Dans le cadre du contrôle continu, la présence à tous les devoirs surveillés est obligatoire.		
Un étudiant présent aux devoirs surveillés, mais absent non justifié à trois séances de travaux dirigés ou plus se verra attribuer une note de TD égale à 0/20.		

Licence 1 :

Sont organisés à chaque semestre hors des séances de cours et de travaux dirigés deux devoirs surveillés en Microéconomie 1 et 2, en Macroéconomie 1 et 2, et au moins un devoir dans les autres matières renforcées du semestre 1 et 2.

Dans les matières Microéconomie 1 et 2 et Macroéconomie 1 et 2, la présence aux devoirs surveillés est obligatoire. En cas d'absence à un ou tous les devoirs surveillés dans les matières citées ci-dessus, et seulement pour ces matières, l'examen terminal représente 100% de la note de l'UE.

Dans les autres matières, la présence aux devoirs surveillés est obligatoire et toute absence sera sanctionnée par un 0/20 à ce devoir. Un examen de rattrapage pourra éventuellement, à la discrétion de l'enseignant, être proposé aux étudiants qui n'auraient pas pu être présents pour un cas de force majeure, sur présentation de justificatif.

Un étudiant présent aux devoirs surveillés, mais absent non justifié à trois séances de travaux dirigés ou plus se verra attribuer une note de TD égale à 0/20, pour les TD d'un volume horaire de 15h.

Licence 2 :

Sont organisés au semestre 3 hors des séances de cours et de travaux dirigés deux devoirs surveillés en Microéconomie 3 et Macroéconomie 3 et au moins un devoir dans les autres matières renforcées du semestre 3 et 4.

Dans les matières Microéconomie 3 et Macroéconomie 3, la présence aux devoirs surveillés est obligatoire. En cas d'absence à un ou tous les devoirs surveillés dans les matières citées ci-dessus, et seulement pour ces matières, l'examen terminal représente 100% de la note d'UE.

Dans les autres matières, la présence aux devoirs surveillés est obligatoire et toute absence sera sanctionnée par un 0/20 à ce devoir. Un examen de rattrapage pourra éventuellement, à la discrétion de l'enseignant, être proposé aux étudiants qui n'auraient pas pu être présents pour un cas de force majeure, sur présentation de justificatif.

Un étudiant présent aux devoirs surveillés, mais absent non justifié à trois séances de travaux dirigés ou plus se verra attribuer une note de TD égale à 0/20.

Contrôle continu des petits groupes de cours (semestre 4) :

Les matières enseignées en petits groupes de cours (Microéconomie 4 et Macroéconomie 4) sont entièrement évaluées en contrôle continu en session 1 par l'enseignant responsable du petit groupe de cours.

Deux devoirs surveillés (DS) sont organisés.

La note finale de l'UE est une moyenne pondérée des notes des deux DS et d'une note de participation (orale et écrite) et d'assiduité ; cette pondération est déterminée par l'enseignant responsable de la matière.

La note de participation et d'assiduité est déterminée par l'enseignant responsable du petit groupe de cours.

Toute absence à un DS doit être justifiée dans un délai de 7 jours suivant ce DS.

- Si un étudiant est absent justifié à un seul des deux DS, il participera au DS de rattrapage postérieur aux deux DS, qui pourra porter sur tout le programme.

La note du DS de rattrapage remplacera alors celle du DS où il a été absent justifié.

- Si un étudiant est absent justifié aux deux DS, il participera au DS de rattrapage postérieur aux deux DS, qui pourra porter sur tout le programme.

La note du DS de rattrapage remplacera alors celle du premier DS où il a été absent justifié et il se verra attribuer la note de 0/20 au deuxième DS où il a été absent justifié.

- Si un étudiant est absent non justifié à un des deux DS et qu'il a une note à l'autre DS alors il ne sera pas autorisé à participer au DS de rattrapage. Il conservera cette note et il aura 0/20 pour le DS où il a été absent non justifié.

- Si un étudiant est absent non justifié à un des deux DS et qu'il est absent justifié à l'autre DS alors il sera autorisé à participer au DS de rattrapage. Il aura donc la note obtenue au DS de rattrapage et 0/20 pour le DS où il a été absent non justifié.

Licence 3 :

Lorsque le contrôle continu ne se compose que d'épreuves écrites, en cas d'absence justifiée à une de ces épreuves, l'examen terminal représentera 100% de la note de cette matière. En cas d'absence non justifiée à une épreuve écrite, l'étudiant se verra attribuer la note de 0/20 à cette épreuve.

Lorsque le contrôle continu ne se compose pas que d'épreuves écrites, une absence non justifiée à une épreuve écrite ou orale ou la non remise d'un rapport dans le respect des délais annoncés par l'enseignant responsable sera sanctionnée par une note de TD égale à 0/20.

Une absence justifiée à une épreuve écrite ou orale, le cas échéant, induit que la note de TD sera calculée sur la base des notes obtenues dans les autres modes d'évaluation si l'étudiant a respecté les conditions d'évaluation demandées par l'enseignant responsable.

Dans les deux cas cités ci-dessus, un étudiant présent aux épreuves écrites et/ou orales, mais absent non justifié à trois séances de travaux dirigés ou plus se verra attribuer une note de TD égale à 0/20.

Examen terminal :

Le contrôle terminal fait l'objet d'une session écrite à la fin de chaque semestre sauf statut particulier.

La première session du semestre impair fait l'objet d'épreuves qui se dérouleront sauf exception au terme du premier semestre de l'année universitaire.

La première session du semestre pair fait l'objet d'épreuves qui se dérouleront sauf exception au terme du second semestre de l'année universitaire.

Les justificatifs d'absence aux examens terminaux doivent être déposés au service de la scolarité dans les 10 jours calendaires suivant la fin de la session d'examen.

Toute absence justifiée ou injustifiée à un examen terminal est sanctionnée par la note 0.

L'examen terminal donne lieu à deux sessions par an.

Bonifications :

Chaque semestre, l'étudiant peut bénéficier au maximum de 2 bonifications, qui sont plafonnées chacune à 2 % du total des points du semestre.

Les notes obtenues dans chacun des enseignements participant à la bonification sont notées sur 20.

Seuls les points supérieurs à 10 de chacune des notes sont pris en compte et cumulés, sans que la note finale après bonification puisse excéder 20/20.

La bonification est uniquement valable au titre de l'année universitaire en cours.

Les modalités d'évaluation des enseignements donnant lieu à bonification sont communiquées aux étudiants par le service ou par l'enseignant en charge de leur organisation, un mois au plus tard après le début des activités.

Liste des enseignements donnant lieu à bonification :**Licences 1 et 2 :**

Activité sportive (organisée dans le cadre du DAPS), Participation à l'orchestre des étudiants de Toulouse, Participation au chœur des étudiants de Toulouse, Engagement citoyen (Engagement de sapeur-pompier volontaire ; Activité militaire dans la réserve opérationnelle ; Volontariat dans les armées).

Licence 3 :

Activité sportive (organisée dans le cadre du DAPS), Participation à l'orchestre des étudiants de Toulouse, Participation au chœur des étudiants de Toulouse, Engagement citoyen (Engagement de sapeur-pompier volontaire ; Activité militaire dans la réserve opérationnelle ; Volontariat dans les armées), Module vie professionnelle (Responsabilités au sein du bureau d'une association ; Activités militaires dans la réserve ; Mission dans le cadre du service civique ; Volontariat militaire ; Activité professionnelle ; Election dans les conseils de l'établissement).

La bonification sera prise en compte sur présentation d'un justificatif de situation.

<p>Seconde chance</p> <p>Modalités d'organisation de la seconde chance (Licences 1 & 2) / session de rattrapage (Licence 3) et cas particulier des cours de Microéconomie 4 et Macroéconomie 4</p> <p>Il est organisé une session de seconde chance pour les étudiants de L1, L2 et une session de rattrapage pour les étudiants de L3 leur donnant la possibilité de valider les unités d'enseignement qui leur ont fait défaut sur les deux semestres.</p> <p>Peuvent se présenter en seconde chance tous les étudiants ajournés à un semestre quel que soit le motif de ce résultat (Absence ou note inférieure à la moyenne). L'étudiant « admis par compensation » ne peut pas bénéficier de la seconde chance.</p> <p>L'étudiant compose sur toutes les matières qui n'ont pas été validées ni compensées et uniquement sur ces matières-là, à l'exception des matières en contrôle continu qui sont reportées en seconde chance.</p> <p>Si la matière en échec est une matière renforcée, l'étudiant compose sur une épreuve d'une durée de 1h30 sur une copie anonymée.</p> <p>Si la matière en échec n'était pas une matière renforcée : il compose à l'écrit sur une épreuve d'une durée de 1h sur une copie anonymée.</p> <p>Les étudiants composants sur des matières non renforcées sont regroupés dans un amphithéâtre pendant 3h maximum.</p> <p>En cas d'absence justifiée ou injustifiée à la session de seconde chance, l'étudiant se verra attribuer la note ABI (absence injustifiée) ou ABJ (absence justifiée) qui équivaut à la note 0. Les justificatifs d'absence doivent parvenir à la scolarité dans les 5 jours calendaires qui suivent la fin de la session d'examen.</p> <p>Les étudiants de Licence 1 en réorientation semestrielle sont dispensés, lors de leur année de réorientation, d'évaluation dans les matières du semestre 1 qui font l'objet uniquement d'un contrôle continu.</p> <p>Les cours de Microéconomie 4 et Macroéconomie 4 n'ont pas d'examen terminal mais font l'objet de l'organisation d'une seconde session.</p> <p>La correction des copies et les délibérations se déroulent dans les mêmes conditions qu'en session 1.</p> <p>Toutes les notes obtenues à l'examen lors de la session de seconde chance se substituent aux notes d'examens de la session 1 sans qu'il soit possible pour l'étudiant de choisir la meilleure des deux notes.</p> <p>Le semestre est validé par le résultat « Acquis » (ACQ) si l'étudiant a obtenu en session de seconde chance une moyenne générale au semestre au moins égale à 10/20.</p> <p>Le cas échéant, le semestre peut être validé par compensation si la moyenne obtenue au semestre en session de seconde chance est compensée par la moyenne obtenue dans l'autre semestre.</p>
<p style="text-align: center;">VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION</p> <p><i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i></p>
<p>Validation</p> <p>Chaque année est validée indépendamment sous condition d'avoir une moyenne supérieure ou égale à 10/20.</p> <p>Le diplôme est décerné aux étudiants qui ont validé le dernier niveau de formation constitutif du diplôme.</p>
<p>Condition de validation des unités et des semestres</p> <p>Chaque semestre comporte 30 crédits d'enseignement.</p> <p>A chaque unité d'enseignements est associé un ensemble de crédits ECTS dont le nombre est proportionnel au poids de l'unité dans le contrôle des connaissances.</p> <p>Les unités d'enseignement sont validées isolément : une unité est définitivement acquise et capitalisable dès lors que l'étudiant y a obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 (note d'examen + note de TD).</p> <p>Les semestres sont validés isolément : un semestre est définitivement acquis et capitalisable dès lors que l'étudiant y a obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20.</p>
<p>Capitalisation/conservation</p> <p>Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.</p>
<p>Compensation</p> <p>Les UE et les semestres sont validés par compensation :</p> <p>► les unités d'enseignement : le semestre est validé sur la base de la moyenne générale des notes obtenues à l'ensemble des unités qui le composent plus le cas échéant des bonifications dues aux matières facultatives ; dans ce cas, les unités d'enseignement où le candidat n'a pas obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 sont validées par compensation. La validation du semestre entraîne l'acquisition des 30 crédits européens correspondants (ECTS).</p> <p>Si la matière est obtenue par compensation, les ECTS correspondant à l'unité d'enseignement sont acquis.</p> <p>► les semestres : la compensation est mise en oeuvre entre les 2 semestres consécutifs du même niveau sans note éliminatoire.</p>
<p>Note éliminatoire</p> <p>/</p>
<p style="text-align: center;">TEXTES RÉGLEMENTAIRES</p> <p>Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master</p> <p>Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence</p> <p>Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master</p>

LICENCE 1		ECONOMIE											1ère session			Seconde session/chance		
Parcours-type		Economie et MIASHS											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	Semestre 1			129	165	37,5	30	30	Oui	Oui							
Bloc	S1	BLOC de connaissances disciplinaires 1																
UE	S1	UE1 Microéconomie 1*	CM Porté TD porteur	Parcours L1 Economie-droit	30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT50/CC50		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S1	UE2 Macroéconomie 1*	CM Porté TD porteur	Parcours L1 Economie-droit	30	15		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT40/CC40		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S1	UE3 Apprentissage des techniques et outils mathématiques pour l'économie (ATOME 1)**	Porteur		9	21		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	S1	UE4 Les fondamentaux en mathématiques*	Porteur		30	36		8	8	Oui	Oui	CC&CT	CT80/CC80		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S1	UE8 Pratiques des mathématiques**	Porteur			18	13,5	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Bloc	S1	BLOC de compétences techniques 1																
UE	S1	UE5 Statistique*	Porteur		15	30		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT40/CC40		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S1	UE7 Algorithmique 1	Porteur		15	15	24	4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT40/CC40		Écrit	1h30	Écrit	1h
Bloc	S1	BLOC de compétences linguistiques 1																
UE	S1	UE6 Anglais	Porteur			15		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Semestre	S2	Semestre 2			120	168	13,5	30	30	Oui	Oui							
Bloc	S2	BLOC de compétences disciplinaires 2																
UE	S2	UE9 Microéconomie 2*	CM Porté TD porteur	Parcours L1 Economie-droit	30	15		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT40/CC40		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S2	UE10 Macroéconomie 2*	CM Porté TD porteur	Parcours L1 Economie-droit	30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT50/CC50		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S2	U11 Apprentissage des techniques et outils mathématiques pour l'économie (ATOME 2)**	Porteur		9	21		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	S2	UE12 Algèbre linéaire*	Porteur		18	27		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CT72/CC48		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S2	UE13 Fonction d'une variable*	Porteur		18	27		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CT72/CC48		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S2	UE15 Algorithmique 2	Porteur		15	30		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT40/CC40		Écrit	1h30	Écrit	1h
UE	S2	UE16 Pratique des mathématiques**	Porteur			18	13,5	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Bloc	S2	BLOC de compétences linguistiques 2																
UE	S2	UE14 Anglais**	Porteur			15		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
		TOTAL ANNEE			249	333	51	60	60									

* Matières renforcées

** Matières exclues de la seconde chance

LICENCE 2		ECONOMIE												1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance			
Parcours-type		Economie et Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales												Contrôle Continu	Contrôle Terminal	Contrôle terminal						
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée				
Semestre	S1	Semestre 3																				
Bloc	S1	BLOC de connaissances disciplinaires 3																				
UE	S1	UE1 Microéconomie 3*	CM Porté TD Porteur	L2 Eco-Droit	30	15		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT40/CC40		Écrit	1h30	Écrit	1h30				
UE	S1	UE2 Macroéconomie 3*	CM Porté TD Porteur	L2 Eco-Droit	30	15		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT40/CC40		Écrit	1h30	Écrit	1h30				
UE	S1	UE3 Algèbre approfondie*	Porteur		18	27		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT 48 / CC 32		Écrit	1h30	Écrit	1h30				
UE	S1	UE4 Fonctions de plusieurs variables*	Porteur		18	27		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT 48 / CC 32		Écrit	1h30	Écrit	1h30				
UE	S1	UE5 Apprentissage des techniques et outils mathématiques pour l'économie (ATOME 3)**	Porteur		12	18		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)										
UE	S1	UE6 Pratique des mathématiques**	Porteur			18	13,5	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)										
UE	S1	UE7 Probabilités 1	Porteur		18	12		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT 48 / CC 32		Écrit	1h30	Écrit	1h				
Bloc	S1	BLOC de compétences techniques 3																				
UE	S1	UE8 Principe de Bases de données	Porteur		12	30		3	3	Oui	Oui	CC&CT	CT 36 / CC 24		Écrit	1h30	Écrit	1h				
Bloc	S1	BLOC de compétences linguistiques 1																				
UE	S1	UE9 Anglais**				15		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)										
Semestre	S2	Semestre 4																				
Bloc	S2	BLOC de connaissances disciplinaires 4																				
UE	S2	UE10 Microéconomie 4*	Porteur		30	15		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					Écrit	1h30	Matière en CCI avec une session 2			
UE	S2	UE11 Macroéconomie 4*	Porteur		30	15		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					Écrit	1h30	Matière en CCI avec une session 2			
UE	S2	UE14 Intégrales et séries*	Porteur		18	27	13,5	4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT 48 / CC 32		Écrit	1h30	Écrit	1h30				
UE	S2	UE15 Analyse appliquée	Porteur		18	18		3	3	Oui	Oui	CC&CT	CT 48 / CC 32		Écrit	1h30	Écrit	1h				
UE	S2	UE16 Mathématiques pour la finance	Porteur		12	12		2	2	Oui	Oui	CC&CT	CT 24 / CC 16		Écrit	1h30	Écrit	1h				
UE	S2	UE17 Probabilités 2	Porteur		18	18		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT 36 / CC 24		Écrit	1h30	Écrit	1h				
Bloc	S2	BLOC de compétences techniques 4																				
UE	S2	UE12 Statistique*	Porteur		18	15		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT 48 / CC 32		Écrit	1h30	Écrit	1h30				
UE	S2	UE13 Algorithmique 3	Porteur		12	30		3	3	Oui	Oui	CC&CT	CT 36 / CC 24		Écrit	1h30	Écrit	1h				
Bloc	S2	BLOC de compétences linguistiques 2																				
UE	S2	UE18 Anglais**				15		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)										
		TOTAL ANNEE																				
					294	342	27	60	60													

* Matières renforcées

** Matières exclues de la seconde chance

LICENCE 3		ECONOMIE												1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Economie et Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	Semestre 5			206	145,5	12	30	30	Oui	Oui							
UE	S1	UE Mise à niveau en économie (facultatif)	Porté	L3 Eco	30					Non	Non							
UE	S1	UE Mise à niveau en mathématiques (facultatif)	Porteur		20					Non	Non							
Bloc	S1	BLOC de connaissances disciplinaires 1																
UE	S1	UE1 Microéconomie 5*	Porteur		30	15		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CT 90 / CC 30		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S1	UE2 Topics in macro 1*	Porteur		30	15		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CT 90 / CC 30		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S1	UE3 Probabilités*	Porteur		27	18		4,5	4,5	Oui	Oui	CC&CT	CT 54 / CC 36		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S1	UE4 Analyse approfondie*	Porteur		27	18		4,5	4,5	Oui	Oui	CC&CT	CT 54 / CC 36		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S1	UE5 Intégration	Porteur		27	18		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT 48 / CC 32		Écrit	1h30	Écrit	1h00
Bloc	S1	BLOC de compétences techniques 1																
UE	S1	UE6 Programmation avancée	Porteur		15	18	12	3	3	Oui	Oui	CC&CT	CT 36 / CC 24		Écrit	1h30	Écrit	1h00
Bloc	S1	BLOC de compétences linguistiques 1																
UE	S1	UE7 Anglais**	Porteur		30			2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Bloc	S1	BLOC de compétences professionnelles																
UE	S1	UE8 Projet professionnalisation**	Porté	L3 Eco		13,5				Non	Oui							
Matière	S1	Jeu de marché **	Porté	L3 Eco		6				Non	Oui							
Matière	S1	Apprentissage par projet (APP)**	Porté	L3 Eco		7,5				Non	Oui							
Semestre	S2	Semestre 6			171	136	15	30	30	Oui	Oui							
Bloc	S2	BLOC de connaissances disciplinaires 2																
UE	S2	UE9 Economie industrielle*	Porteur		30	15		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT 60 / CC 20		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S2	UE10 Topics in macro 2*	Porteur		30	15		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT 48 / CC 32		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S2	UE11 Introductory econometrics	Porteur		30	15	15	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CT 60 / CC 60		Écrit	1h30	Écrit	1h00
UE	S2	UE12 Analyse et optimisation*	Porteur		27	18		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT 48 / CC 32		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S2	UE13 Equations différentielles*	Porteur		27	18		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT 48 / CC 32		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S2	UE14 Mathématiques de la décision	Porteur		27	18		3	3	Oui	Oui	CC&CT	CT 36 / CC 24		Écrit	1h30	Écrit	1h00
Bloc	S2	BLOC de compétences linguistiques 2																
UE	S2	UE15 Anglais**	Porteur		30			2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Bloc	S2	BLOC de compétences professionnelles																
UE	S2	UE16 APP**	Porté	L3 Eco		7		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
		TOTAL ANNEE			377	281,5	27	60	60									

* matières fondamentales pour la seconde session

** matières exclues de la session de rattrapage

Dispositions particulières :

Les étudiants admis en L3 mention Economie parcours type double diplômant Economie et Mathématiques et Informatique Appliquées aux Sciences Humaines et Sociales, et issus de CPGÉ ou titulaires de diplôme ou crédits jugés équivalents peuvent suivre les cours de remise à niveau en Economie en début d'année universitaire. Pour les étudiants inscrits parallèlement en 1^{ère} année de Magistère Economiste-Statisticien, le cours de l'UE14 Mathématiques de la Décision est remplacé par le cours Statistiques, spécifique au Magistère, avec le même nombre de crédits associés.

Double inscription :

Les étudiants inscrits en Licence 3 mention Economie parcours type double diplômant en Economie et Mathématiques et Informatique Appliquées aux Sciences Humaines et Sociales peuvent s'inscrire en Licence 3 mention MIAHS. Ces étudiants qui, à l'issue de leur année, valident la Licence 3 mention Economie parcours type double diplômant en Economie et Mathématiques et Informatique Appliquées aux Sciences Humaines et Sociales, obtiennent également la Licence 3 mention MIAHS.

Type Diplôme : LICENCE

	TSE	
MENTION	ECONOMIE	
Parcours-type	Economie	
Session LICENCE	Seconde session/chance	

LANGUE ENSEIGNEMENT**Licences 1 et 2 :**

Les enseignements sont dispensés en français. Certains travaux dirigés pourront être proposés en anglais.

Licence 3 :

Les enseignements suivants seront dispensés en langue anglaise :

Semestre 5 : Topics in Macro 1

Semestre 6 : Économie Industrielle, Topics in Macro 2, Introductory Econometrics, Topics in Modern Economics

REDOUBLEMENT

Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours:

Licences 1 et 2 :

Le nombre de réinscriptions à un même niveau de licence de l'Ecole d'économie de Toulouse (toutes mentions) est limitée à une.

Une éventuelle troisième inscription à une même année peut être accordée, à titre exceptionnel, à un étudiant par le directeur sur avis du jury de délibération.

Parcours économie mineure accès santé :

Aucun redoublement n'est autorisé en L1, L2 et L3 mention Economie parcours type Economie mineure accès Santé.

Le redoublement en Licence mention Economie parcours Economie mineure accès Santé 1ère année ou 2ème année est autorisé uniquement sur le parcours économie et ne permet pas de poser sa candidature au classement pour l'admission dans l'entrée des formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique (L2 MMOP).

Licence 3 parcours classique et parcours mineure accès Santé :

Les redoublements ne sont pas de droit. Le directeur après avis du jury de délibération de l'examen autorise ou non un étudiant à se réinscrire une seconde fois en Licence 3ème année.

PROFESSIONNALISATION

Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours:

Stages**Licences 1, 2, 3 :**

S'il le souhaite, l'étudiant peut effectuer un stage, en dehors des semaines où des enseignements sont dispensés, d'une durée minimale d'une semaine dans le courant de l'année universitaire. Ce stage a pour finalité de favoriser son insertion professionnelle en lui permettant d'acquérir et de valoriser des compétences.

Autres modalités

/

EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE

Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours

Sessions d'examen**Assiduité**

L'assiduité est obligatoire et est contrôlée par l'enseignant en charge du TD.

Trois absences non justifiées ou plus en TD sont sanctionnées par une note de TD égale à 0/20.

Les justificatifs d'absence doivent parvenir à l'enseignant en charge du TD lors de la séance qui suit l'absence.

Dans certains cas, des dispenses de TD peuvent être accordées par une commission qui étudiera les demandes. Les étudiants doivent s'adresser à leur service de scolarité.

La présence en travaux dirigés de langue vivante est obligatoire selon les mêmes modalités que les travaux dirigés classiques (voir Charte du Département des Langues).

Aucune dispense de TD de langue n'est accordée. Un régime spécial peut être organisé pour les étudiants qui seraient dans l'impossibilité matérielle d'assister aux TD, pour une raison réelle et sérieuse, ainsi que pour les étudiants élus dans un des conseils de l'Ecole.

La demande doit être faite en début de semestre, dans les 15 jours suivant la première séance de langue vivante et avant la tenue de la commission ad hoc

Les changements de groupe de TD sont autorisés au sein d'un même groupe de cours sous certaines conditions et justificatifs selon un calendrier fixé à l'avance (SHN, activité salariée...). L'affectation dans les groupes est disponible sur l'ENT « Mon espace », puis « Etudier » sur le site Internet de l'université Toulouse Capitole.

Organisation des examens

Il existe une session d'examen et une session de rattrapage dont les dates sont arrêtées en début d'année universitaire. Aucun examen ne peut avoir lieu en dehors des dates définies pour l'organisation de ces sessions.

Modalités d'organisation de la première session

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées par des épreuves de contrôle continu et/ou par un examen terminal. Ces examens ou devoirs surveillés peuvent être organisés le samedi.

Contrôle continu :

Les travaux dirigés sont assurés et notés par l'enseignant en charge du TD sous la responsabilité des enseignants titulaires du cours magistral. La note de TD résulte des notes de contrôle continu et d'une éventuelle note de participation.

Le contrôle continu s'effectue hors des séances de travaux dirigés au moyen d'une ou plusieurs épreuves pouvant être réalisées sous forme d'écrits, d'oraux, de projets ou de travaux de groupe et notée(s) par l'enseignant en charge du TD, sous la responsabilité des enseignants titulaires du cours magistral.

Les devoirs surveillés comptent dans la note finale de travaux dirigés

Dans le cadre du contrôle continu, la présence à tous les devoirs surveillés est obligatoire.

Un étudiant présent aux devoirs surveillés, mais absent non justifié à trois séances de travaux dirigés ou plus se verra attribuer une note de TD égale à 0/20

Licence 1

Sont organisés à chaque semestre hors des séances de cours et de travaux dirigés deux devoirs surveillés en Microéconomie 1 et 2, en Macroéconomie 1 et 2, en Introduction à la Gestion et trois devoirs surveillés en Mathématiques 1 et deux en Mathématiques 2

La présence aux devoirs surveillés dans les matières non citées ci-dessus est également obligatoire.

Dans les matières mentionnées ci-dessus, et seulement pour ces matières, en cas d'absence à un ou tous les devoirs surveillés, l'examen terminal représente 100% de la note d'UE.

Licence 2

Sont organisés au semestre 3 hors des séances de cours et de travaux dirigés deux devoirs surveillés en Microéconomie 3, en Macroéconomie 3, en Mathématiques 3 et au semestre 4, deux devoirs surveillés en Mathématiques 4. Au semestre 3, un devoir surveillé sera organisé en Probabilités.

La présence aux devoirs surveillés dans les matières non citées ci-dessus est également obligatoire.

Dans les matières mentionnées ci-dessus, et seulement pour ces matières, en cas d'absence à un ou tous les devoirs surveillés, l'examen terminal représente 100% de la note d'UE.

Contrôle continu des petits groupes de cours (semestre 4) :

Les matières enseignées en petits groupes de cours (Microéconomie 4 et Macroéconomie 4) sont entièrement évaluées en contrôle continu en session 1 par l'enseignant responsable du petit groupe de cours.

Deux devoirs surveillés (DS) sont organisés.

La note finale d'UE est une moyenne pondérée des notes des deux DS et d'une note de participation (orale et écrite) et d'assiduité, cette pondération est déterminée par l'enseignant responsable de la matière.

La note de participation et d'assiduité est déterminée par l'enseignant responsable du petit groupe de cours.

Toute absence à un DS doit être justifiée dans un délai de 7 jours suivant ce DS.

- Si un étudiant est absent justifié à un des deux DS, il participera au DS de rattrapage postérieur aux deux DS, qui pourra porter sur tout le programme.

La note du DS de rattrapage remplacera alors celle du DS où il a été absent justifié.

- Si un étudiant est absent justifié aux deux DS, il participera au DS de rattrapage postérieur aux deux DS, qui pourra porter sur tout le programme.

La note du DS de rattrapage remplacera alors celle d'un des deux DS où il a été absent justifié et il se verra attribuer la note de 0/20 au deuxième DS où il a été absent justifié.

- Si un étudiant est absent non justifié à un des deux DS et qu'il a une note à l'autre DS alors il ne sera pas autorisé à participer au DS de rattrapage. Il conservera cette note et il aura 0/20 pour le DS où il a été absent non justifié.

- Si un étudiant est absent non justifié à un des deux DS et qu'il est absent justifié à l'autre DS alors il sera autorisé à participer au DS de rattrapage. Il aura donc la note obtenue au DS de rattrapage et 0/20 pour le DS où il a été absent non justifié.

Licence 3

Lorsque le contrôle continu ne se compose que d'épreuves écrites, en cas d'absences justifiées à une de ces épreuves, l'examen terminal représentera 100% de la note de cette matière.

Lorsque le contrôle continu ne se compose pas que d'épreuves écrites, une absence non justifiée à une épreuve écrite ou orale ou la non remise d'un rapport dans le respect des délais annoncés par l'enseignant responsable sera sanctionnée par une note de TD égale à 0/20.

Une absence justifiée à une épreuve écrite ou orale, le cas échéant, induit que la note de TD sera calculée sur la base des notes obtenues dans les autres modes d'évaluation si l'étudiant a respecté les conditions d'évaluation demandées par l'enseignant responsable.

Dans les deux cas cités ci-dessus, un étudiant présent aux épreuves écrites et/ou orales, mais absent non justifié à trois séances de travaux dirigés ou plus se verra attribuer une note de TD égale à 0/20.

Examen terminal :

Le contrôle terminal fait l'objet d'une session écrite à la fin de chaque semestre sauf statut particulier.

La première session du semestre impair fait l'objet d'épreuves qui se dérouleront sauf exception au terme du premier semestre de l'année universitaire.

La première session du semestre pair fait l'objet d'épreuves qui se dérouleront sauf exception au terme du second semestre de l'année universitaire.

Les justificatifs d'absence aux examens terminaux doivent être déposés au service de la scolarité dans les 10 jours calendaires suivant la fin de la session d'examen.

Toute absence justifiée ou injustifiée à un examen terminal est sanctionnée par la note 0.

L'examen terminal donne lieu à deux sessions par an.

Parcours économie mineure accès Santé :

Les étudiants inscrits au parcours mineure accès Santé suivront les mêmes cours que les étudiants inscrits en première année de licence Droit, Économie, Gestion, mention ECONOMIE, Parcours type Economie.

Ils auront en plus des cours en ligne dispensés par UT3 à suivre à distance (10ECTS).

Pour les unités d'enseignements relevant du domaine de la santé, deux groupes d'épreuves sont organisés selon un calendrier pré-défini par l'université Paul Sabatier. Une première épreuve écrite est organisée selon un calendrier pré-défini par l'université Paul Sabatier. A l'issue, selon les résultats obtenus, certains étudiants seront admis, d'autres seront convoqués pour passer une épreuve orale et d'autres seront recalés.

Tout étudiant inscrit en Licence mineure accès Santé peut présenter deux fois sa candidature pour une admission dans les formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique (L2 MMOP). Lors de sa seconde candidature, il doit avoir validé au moins 60 crédits ECTS supplémentaires correspondant à la deuxième année de licence en économie.

L'admission dans chacune des formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique (L2MMOP) est placée sous la responsabilité d'un jury qui examine les candidatures.

Les étudiants en LAS TSE seront classés en fonction de leurs résultats dans leur licence LAS, au sein de la population des étudiants LAS du site.

Ces résultats prendront en compte à la fois les résultats aux examens de la licence disciplinaire TSE mais aussi ceux de la mineure santé.

Bonifications :

Chaque semestre, l'étudiant peut bénéficier au maximum de 2 bonifications, qui sont plafonnées chacune à 2 % du total des points du semestre.

Les notes obtenues dans chacun des enseignements participant à la bonification sont notées sur 20.

Seuls les points supérieurs à 10 de chacune des notes sont pris en compte et cumulés, sans que la note finale après bonification puisse excéder 20/20

La bonification est uniquement valable au titre de l'année universitaire en cours

Les modalités d'évaluation des enseignements donnant lieu à bonification sont communiquées aux étudiants par le service ou par l'enseignant en charge de leur organisation, un mois au plus tard après le début des activités.

Liste des enseignements donnant lieu à bonification :

Licences 1 et 2 :

Activité sportive (organisée dans le cadre du DAPS), Participation à l'orchestre des étudiants de Toulouse, Participation au chœur des étudiants de Toulouse, Engagement citoyen (Engagement de sapeur-pompier volontaire ; Activité militaire dans la réserve opérationnelle ; Volontariat dans les armées).

Licence 3 :

Activité sportive (organisée dans le cadre du DAPS), Participation à l'orchestre des étudiants de Toulouse, Participation au chœur des étudiants de Toulouse, Engagement citoyen (Engagement de sapeur-pompier volontaire ; Activité militaire dans la réserve opérationnelle ; Volontariat dans les armées), Module vie professionnelle (Responsabilités au sein du bureau d'une association ; Activités militaires dans la réserve ; Mission dans le cadre du service civique ; Volontariat militaire ; Activité professionnelle ; Election dans les conseils de l'établissement).

La bonification sera prise en compte sur présentation d'un justificatif de situation.

Seconde chance**Modalités d'organisation de la seconde chance (Licences 1 & 2) / session de rattrapage (Licence 3) et cas particulier des cours de Microéconomie 4 et Macroéconomie 4**

Il est organisé une session de seconde chance pour les étudiants de L1, L2 et une session de rattrapage pour les étudiants de L3 leur donnant la possibilité de valider les unités d'enseignement qui leur ont fait défaut sur les deux semestres.

Peuvent se présenter en seconde chance tous les étudiants ajournés à un semestre quel que soit le motif de ce résultat (Absence ou note inférieure à la moyenne). L'étudiant « admis par compensation » ne peut pas bénéficier de la seconde chance.

L'étudiant compose sur toutes les matières qui n'ont pas été validées ni compensées et uniquement sur ces matières-là, à l'exception des matières en contrôle continu qui sont reportées en seconde chance.

Si la matière en échec est une matière renforcée, l'étudiant compose sur une épreuve d'une durée de 1h30 sur une copie anonymée.

Si la matière en échec n'était pas une matière renforcée : il compose à l'écrit sur une épreuve d'une durée de 1h sur une copie anonymée.

Les étudiants composants sur des matières non renforcées sont regroupés dans un amphithéâtre pendant 3h maximum.

En cas d'absence justifiée ou injustifiée à la session de seconde chance, l'étudiant se verra attribuer la note ABI (absence injustifiée) ou ABJ (absence justifiée) qui équivaut à la note 0. Les justificatifs d'absence doivent parvenir à la scolarité dans les 5 jours calendaires qui suivent la fin de la session d'examen.

Les étudiants de Licence 1 en réorientation semestrielle sont dispensés, lors de leur année de réorientation, d'évaluation dans les matières du semestre 1 qui font l'objet uniquement d'un contrôle continu.

Les cours de Microéconomie 4 et Macroéconomie 4 n'ont pas d'examen terminal mais font l'objet de l'organisation d'une seconde session.

La correction des copies et les délibérations se déroulent dans les mêmes conditions qu'en session 1.

Toutes les notes obtenues à l'examen lors de la session de seconde chance se substituent aux notes d'examens de la session 1 sans qu'il soit possible pour l'étudiant de choisir la meilleure des deux notes.

Le semestre est validé par le résultat « Acquis » (ACQ) si l'étudiant a obtenu en session de seconde chance une moyenne générale au semestre au moins égale à 10/20.

Le cas échéant, le semestre peut être validé par compensation si la moyenne obtenue au semestre en session de seconde chance est compensée par la moyenne obtenue dans l'autre semestre.

VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION

Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours

Validation

Chaque année est validée indépendamment sous condition d'avoir une moyenne supérieure ou égale à 10/20

Le diplôme est décerné aux étudiants qui ont validé le dernier niveau de formation constitutif du diplôme

Condition de validation des unités et des semestres

Chaque semestre comporte 30 crédits d'enseignement.

A chaque unité d'enseignements est associé un ensemble de crédits ECTS dont le nombre est proportionnel au poids de l'unité dans le contrôle des connaissances

Les unités d'enseignement sont validées isolément : une unité est définitivement acquise et capitalisable dès lors que l'étudiant y a obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 (note d'examen + note de TD).

Les semestres sont validés isolément : un semestre est définitivement acquis et capitalisable dès lors que l'étudiant y a obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20.

Capitalisation/conservation

Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20

Compensation

Les UE et les semestres sont validés par compensation :

► les unités d'enseignement : le semestre est validé sur la base de la moyenne générale des notes obtenues à l'ensemble des unités qui le composent plus le cas échéant des bonifications dues aux matières facultatives ; dans ce cas les unités d'enseignement où le candidat n'a pas obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 sont validées par compensation. La validation du semestre entraîne l'acquisition des 30 crédits européens correspondants (ECTS).

Si la matière est obtenue par compensation, les ECTS correspondant à l'unité d'enseignement sont acquis.

► les semestres : la compensation est mise en oeuvre entre les 2 semestres consécutifs du même niveau sans note éliminatoire

Note éliminatoire

/

TEXTES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

LICENCE 1		ECONOMIE												1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Economie												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	Semestre 1			165	75	6	30	30	Oui	Oui							
Bloc	S1	BLOC de connaissances disciplinaires 1			120	60	6	20	20	Non	Oui							
UE	S1	UE1 Microéconomie 1*	Porteur		30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 50 / CC 50		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S1	UE2 Macroéconomie 1*	Porteur		30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 50 / CC 50		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S1	UE3 Introduction à la gestion*	Porteur		30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 50 / CC 50		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S1	UE4 Mathématiques 1*	Porteur		30	15	6	5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 50 / CC 50		Écrit	1h30	Écrit	1h30
Bloc	S1	BLOC de disciplines d'ouvertures			45			7	7	Non	Oui							
UE	S1	UE5 Introduction au droit pour économiste	Porteur		30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h30	Écrit	1h
UE	S1	UE6 (Optionnel 1 parmi 2)			15			3	3	Oui	Oui							
Matière	S1	Science politique empirique	Porteur		15			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h30	Écrit	1h
Matière	S1	Histoire quantitative des faits économiques	Porteur		15			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h30	Écrit	1h
Bloc	S1	BLOC de compétences linguistiques 1				15		3	3	Non	Oui							
UE	S1	UE7 Anglais**	Porteur			15		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Semestre	S2	Semestre 2			138	75		30	30	Oui	Oui							
Bloc	S2	BLOC de connaissances disciplinaires 2			90	45		18	18	Non	Oui							
UE	S2	UE8 Microéconomie 2*	Porteur		30	15		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CT 60 / CC 60		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S2	UE9 Macroéconomie 2*	Porteur		30	15		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CT 60 / CC 60		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S2	UE10 Mathématiques 2*	Porteur		30	15		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CT 60 / CC 60		Écrit	1h30	Écrit	1h30
Bloc	S2	BLOC de compétences techniques 2			48	15		9	9	Non	Oui							
UE	S2	UE11 Introduction à l'analyse de données économiques*	Porteur		18	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 60 / CC 40		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S2	UE12 Introduction à la psychologie	Porteur		30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h30	Écrit	1h
Bloc	S2	BLOC de compétences linguistiques 2				15		3	3	Non	Oui							
UE	S2	UE13 Anglais**	Porteur			15		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
		TOTAL ANNEE			303	150	6	60	60									

* Matières renforcées

**Matières exclues de la seconde chance

LICENCE 1		ECONOMIE												1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Economie voie ENS SACLAY												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	Semestre 1			180	75	6	30	30	Oui	Oui							
Bloc	S1	BLOC de connaissances disciplinaires 1			120	60	6	20	20	Non	Oui							
UE	S1	UE1 Microéconomie 1*	CM Porté TD porteur	L1 Eco	30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 50 / CC 50		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S1	UE2 Macroéconomie 1*	CM Porté TD porteur	L1 Eco	30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 50 / CC 50		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S1	UE3 Introduction à la gestion* et **	Porté	Lycée	30	15		5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	S1	UE4 Mathématiques 1*	CM Porté TD porteur	L1 Eco	30	15	6	5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 50 / CC 50		Écrit	1h30	Écrit	1h30
Bloc	S1	BLOC de disciplines d'ouvertures			60			7	7	Non	Oui							
UE	S1	UE5 Histoire de la pensée économique**	Porté	Lycée	30			4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	S1	UE6 Histoire économique 1**	Porté	Lycée	30			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Bloc	S1	BLOC de compétences linguistiques 1				15		3	3	Non	Oui							
UE	S1	UE7 Anglais** et ***	Porté	Lycée		15		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Semestre	S2	Semestre 2			138	90		30	30	Oui	Oui							
Bloc	S2	BLOC de connaissances disciplinaires 2			90	45		17	17	Non	Oui							
UE	S2	UE8 Microéconomie 2*	CM Porté TD porteur	L1 Eco	30	15		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CT 60 / CC 60		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S2	UE9 Macroéconomie 2*	CM Porté TD porteur	L1 Eco	30	15		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CT 60 / CC 60		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S2	UE10 Mathématiques 2*	CM Porté TD porteur	L1 Eco	30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 50 / CC 50		Écrit	1h30	Écrit	1h30
Bloc	S2	BLOC de compétences techniques 2			48	30		10	10	Non	Oui							
UE	S2	UE11 Introduction à l'analyse de données économiques*	CM Porté TD Porté	L1 Eco	18	15		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT 48 / CC 32		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S2	UE12 Management des organisations**	Porté	Lycée	30	15		6	6	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Bloc	S2	BLOC de compétences linguistiques 2				15		3	3	Non	Oui							
UE	S2	UE13 Anglais* et ***	Porté	Lycée		15		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
TOTAL ANNEE					318	165	6	60	60									

* Matières renforcées

** Enseignements dispensés par le lycée Ozenne (Prépa D2 ENS Paris-Saclay)

*** Matières exclues de la seconde chance

LICENCE 1		ECONOMIE												1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Economie mineure Accès Santé												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	Semestre 1			165	75	6	30	30	Oui	Oui							
Bloc	S1	BLOC de connaissances disciplinaires 1			120	60	6	20	20	Non	Oui							
UE	S1	UE1 Microéconomie 1*	CM porté TD Porteur	L1 Eco	30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 50 / CC 50		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S1	UE2 Macroéconomie 1*	CM porté TD Porteur	L1 Eco	30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 50 / CC 50		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S1	UE3 Introduction à la gestion*	CM porté TD Porteur	L1 Eco	30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 50 / CC 50		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S1	UE4 Mathématiques 1*	CM porté TD Porteur	L1 Eco	30	15	6	5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 50 / CC 50		Écrit	1h30	Écrit	1h30
Bloc	S1	BLOC de disciplines d'ouvertures			45			7	7	Non	Oui							
UE	S1	UE5 Introduction au droit pour économiste	porté	L1 Eco	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h30	Écrit	1h
UE	S1	UE6 (Optionnel 1 parmi 2)			15			3	3	Oui	Oui							
Matière	S1	Science politique empirique	porté	L1 Eco	15			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h30	Écrit	1h
Matière	S1	Histoire quantitative des faits économiques	porté	L1 Eco	15			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h30	Écrit	1h
Bloc	S1	BLOC de compétences linguistiques 1				15		3	3	Non	Oui							
UE	S1	UE7 Anglais**	porté	L1 Eco		15		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Semestre	S2	Semestre 2			138	75		40	30	Oui	Oui							
UE	S2	UE Mineure accès santé						10		Oui								
Bloc	S2	BLOC de connaissances disciplinaires 2			90	45		18	18	Non	Oui							
UE	S2	UE8 Microéconomie 2*	CM porté TD Porteur	L1 Eco	30	15		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CT 60 / CC 60		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S2	UE9 Macroéconomie 2*	CM porté TD Porteur	L1 Eco	30	15		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CT 60 / CC 60		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S2	UE10 Mathématiques 2*	CM porté TD Porteur	L1 Eco	30	15		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CT 60 / CC 60		Écrit	1h30	Écrit	1h30
Bloc	S2	BLOC de compétences techniques 2			48	15		9	9	Non	Oui							
UE	S2	UE11 Introduction à l'analyse de données économiques*	porté	L1 Eco	18	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 60 / CC 40		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S2	UE12 Introduction à la psychologie	porté	L1 Eco	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h30	Écrit	1h
Bloc	S2	BLOC de compétences linguistiques 2				15		3	3	Non	Oui							
UE	S2	UE13 Anglais**	porté	L1 Eco		15		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
		TOTAL ANNEE			303	150	6	70	60									

* Matières renforcées

**Matières exclues de la seconde chance

Les étudiants s'inscrivant au parcours mineure accès Santé suivront les mêmes cours que les étudiants inscrits en première année de licence Droit, Économie, Gestion, mention ECONOMIE, Parcours type Economie.

LICENCE 2		ECONOMIE												1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance
Parcours-type		Economie												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre	S1	Semestre 3			176,7	80	6	30	30	Oui	Oui								
Bloc	S1	BLOC de connaissances disciplinaires 3			120	45	6	19	19	Non	Oui								
UE	S1	UE1 Microéconomie 3*	Porteur		30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT50/CC50		Écrit	1h30	Écrit	1h30	
UE	S1	UE2 Macroéconomie 3*	Porteur		30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT50/CC50		Écrit	1h30	Écrit	1h30	
UE	S1	UE3 Démographie empirique*	Porteur		30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h30	Écrit	1h30	
UE	S1	UE4 Mathématiques 3*	Porteur		30	15	6	5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT50/CC50		Écrit	1h30	Écrit	1h30	
Bloc	S1	BLOC de compétences techniques 3			30	15		5	5	Non	Oui								
UE	S1	UES Probabilités	Porteur		30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT60/CC40		Écrit	1h30	Écrit	1h	
Bloc	S1	BLOC de disciplines d'ouverture			27	5		4	4	Non	Oui								
UE	S1	UE6 (Optionnel 1 parmi 3)			27	5		4	4	Oui	Oui								
Matière	S1	Nudge en économie	Porteur		20	15		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT48/CC32		Écrit	1h30	Écrit	1h	
Matière	S1	Sociologie quantitative	Porteur		30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h30	Écrit	1h	
Matière	S1	Complément de Mathématiques			30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h30	Écrit	1h	
Bloc	S1	BLOC de compétences linguistiques 3				15		2	2	Non	Oui								
UE	S1	UE7 Anglais**	Porteur			15		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Semestre	S2	Semestre 4			180	120		30	30	Oui	Oui								
Bloc	S2	BLOC de connaissances disciplinaires 4			120	45		19	19	Non	Oui								
UE	S2	UE8 Microéconomie 4*	Porteur		30	15		5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					Écrit	1h30	Matière en CCI avec une session 2
UE	S2	UE9 Macroéconomie 4*	Porteur		30	15		5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					Écrit	1h30	Matière en CCI avec une session 2
UE	S2	UE10 Mathématiques 4*	Porteur		30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT50/CC50		Écrit	1h30	Écrit	1h30	
UE	S2	UE11 Analyse économique des enjeux de demain	Porteur		30			4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT70/CC30		Écrit	1h30	Écrit	1h	
Bloc	S2	BLOC de compétences techniques 4			60	60		9	9	Non	Oui								
UE	S2	UE12 Statistiques inférentielle*	Porteur		30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT60/CC40		Écrit	1h30	Écrit	1h30	
UE	S2	UE13 Base de données et programmation	Porteur		30	45		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT48/CC32		Écrit	1h30	Écrit	1h	
Bloc	S2	BLOC de compétences linguistiques 4				15		2	2	Non	Oui								
UE	S2	UE14 Anglais**	Porteur			15		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
		TOTAL ANNEE			357	200	6	60	60										

* Matières renforcées

**Matières exclues de la seconde chance

Organisation de la formation

La capacité d'accueil du cours de "Nudge en économie" est limitée à 60 places.

L'accès sera donné en priorité, selon l'ordre d'arrivée des inscriptions, aux étudiants ayant obtenu une moyenne annuelle au moins égale à 16/20 en Licence 1 ÉCONOMIE parcours Économie, Licence 1 ÉCONOMIE parcours Économie-Gestion, en Licence 1 mention ÉCONOMIE parcours type double diplômant en Économie et Droit, en Licence 1 mention ÉCONOMIE parcours type double diplômant en Économie et Mathématiques et Informatique Appliquées aux Sciences Humaines et Sociales obtenue à l'Université Toulouse 1.

Si la capacité maximum de 60 places n'est pas atteinte avec le critère mentionné ci-dessus, une procédure d'inscription complémentaire sera ouverte et les demandes seront examinées toujours selon le critère de la plus forte moyenne annuelle de Licence 1ère année tant que celle-ci demeure supérieure à 12/20.

LICENCE 2		ECONOMIE												1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance
Parcours-type		Economie voie ENS Saclay												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre	S1	Semestre 3			180	90	6	30	30	Oui	Oui								
Bloc	S1	BLOC de connaissances disciplinaires 3			120	60	6	20	20	Non	Oui								
UE	S1	UE1 Microéconomie 3*	CM Porté TD Porteur	L2 ECO	30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT50/CC50		Écrit	1h30	Écrit	1h30	
UE	S1	UE2 Macroéconomie 3*	CM Porté TD Porteur	L2 ECO	30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT50/CC50		Écrit	1h30	Écrit	1h30	
UE	S1	UE3 (Optionnel1 parmi 2)			30	15		5	5	Oui	Oui								
Matière	S1	Analyse et gestion financière* et **	Porté	Lycée	30	15		5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Matière	S1	Histoire économique 2* et **	Porté	Lycée	30	15		5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S1	UE4 Mathématiques 3*	CM Porté TD Porteur	L2 ECO	30	15	6	5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT50/CC50		Écrit	1h30	Écrit	1h30	
Bloc	S1	BLOC de compétences techniques 3			60	30		10	10	Non	Oui								
UE	S1	UE5 Probabilités	CM Porté TD Porteur	L2 ECO	30	15		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT48/CC32		Écrit	1h30	Écrit	1h	
UE	S1	UE6 Thème d'actualité économique**	Porté	Lycée	30			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S1	UE7 Anglais**et ***	Porté	Lycée		15		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Semestre	S2	Semestre 4			180	105		30	30	Oui	Oui								
Bloc	S2	BLOC de connaissances disciplinaires 4			120	60		19	19	Non	Oui								
UE	S2	UE8 Microéconomie 4* et **	Porté	Lycée	30	15		5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S2	UE9 Macroéconomie 4*	Porteur		30	15		5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					Écrit	1h30	
UE	S2	UE10 Mathématiques 4*	CM Porté TD Porteur	L2 ECO	30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT50/CC50		Écrit	1h30	Écrit	1h30	
UE	S2	UE11 (Optionnel 1 parmi 2)			30	15		4	4	Oui	Oui								
Matière	S2	Comptabilité analytique**	Porté	Lycée	30	15		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Matière	S2	Histoire économique 3**	Porté	Lycée	30	15		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Bloc	S2	BLOC de compétences techniques 4	Porté		60	45		11	11	Non	Oui								
UE	S2	UE12 Statistiques inférentielle*	CM Porté TD Porteur	L2 ECO	30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT60/CC40		Écrit	1h30	Écrit	1h30	
UE	S2	UE13 Monnaie et financement de l'économie**	Porté	Lycée	30	15		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S2	UE14 Anglais** et ***	Porté	Lycée		15		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
		TOTAL ANNEE			360	195	6	60	60										

* Matières renforcées

** Enseignements dispensés par le lycée Ozanne (Prépa D2 ENS Paris-Saclay)

*** Matières exclues de la seconde chance

LICENCE 2		ECONOMIE											1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance
Parcours-type		Economie mineure Accès Santé											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	
Semestre	S1	Semestre 3			177	80	6	30	30	Oui	Oui							
Bloc	S1	BLOC de connaissances disciplinaires 3			120	45	6	19	19	Non	Oui							
UE	S1	UE1 Microéconomie 3*	CM porté TD Porteur	L2 Eco	30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT50/CC50		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S1	UE2 Macroéconomie 3*	CM porté TD Porteur	L2 Eco	30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT50/CC50		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S1	UE 3 Démographie empirique*	CM porté	L2 Eco	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S1	UE4 Mathématiques 3*	CM porté TD Porteur	L2 Eco	30	15	6	5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT50/CC50		Écrit	1h30	Écrit	1h30
Bloc	S1	BLOC de compétences techniques 3			30	15		5	5	Non	Oui							
UE	S1	UE5 Probabilités	CM porté TD Porteur	L2 Eco	30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT60/CC40		Écrit	1h30	Écrit	1h30
Bloc	S1	BLOC de disciplines d'ouverture			27	5		4	4	Non	Oui							
UE	S1	UE6 (Optionnel 1 parmi 3)			27	5		4	4	Oui	Oui							
Matière	S1	Nudge en économie	CM porté TD Porteur	L2 Eco	20	15		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT48/CC32		Écrit	1h30	Écrit	1h
Matière	S1	Sociologie quantitative	CM porté	L2 Eco	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h30	Écrit	1h
Matière	S1	Complément de Mathématiques			30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h30	Écrit	1h
Bloc	S1	BLOC de compétences linguistiques 3				15		2	2	Non	Oui							
UE	S1	UE7 Anglais**	TD porté	L2 Eco		15		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Semestre	S2	Semestre 4			180	120		40	30	Oui	Oui							
UE	S2	UE Mineure accès santé						10		Oui								
Bloc	S2	BLOC de connaissances disciplinaires 4			120	45		19	19	Non	Oui							
UE	S2	UE8 Microéconomie 4*	CM porté TD Porteur	L2 Eco	30	15		5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				Écrit	1h30	Matière en CCI avec une session 2
UE	S2	UE9 Macroéconomie 4*	CM porté TD Porteur	L2 Eco	30	15		5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				Écrit	1h30	Matière en CCI avec une session 2
UE	S2	UE10 Mathématiques 4*	CM porté TD Porteur	L2 Eco	30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT50/CC50		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S2	UE11 Analyse économique des enjeux de demain	Porteur		30			4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT70/CC30		Écrit	1h30	Écrit	1h
Bloc	S2	BLOC de compétences techniques 4			60	60		9	9	Non	Oui							
UE	S2	UE12 Statistiques inférentielle*	CM porté TD Porteur	L2 Eco	30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT60/CC40		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S2	UE13 Base de données et programmation	CM porté TD Porteur	L2 Eco	30	45		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT48/CC32		Écrit	1h30	Écrit	1h
Bloc	S2	BLOC de compétences linguistiques 4				15		2	2	Non	Oui							
UE	S2	UE14 Anglais**	TD Porté	L2 Eco		15		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
		TOTAL ANNEE			357	200	6	70	60									

* Matières renforcées

**Matières exclues de la seconde chance

Organisation de la formation

La capacité d'accueil du cours de "Nudge en économie"est limitée à 60 places.

L'accès sera donné en priorité, selon l'ordre d'arrivée des inscriptions, aux étudiants ayant obtenu une moyenne annuelle au moins égale à 16/20 en Licence 1 ÉCONOMIE parcours Économie, Licence 1 ÉCONOMIE parcours Économie-Gestion, en Licence 1 mention ÉCONOMIE parcours type double diplômant en Économie et Droit, en Licence 1 mention ÉCONOMIE parcours type double diplômant en Économie et Mathématiques et Informatique Appliquées aux Sciences Humaines et Sociales obtenue à l'Université Toulouse Capitole.

Si la capacité maximum de 60 places n'est pas atteinte avec le critère mentionné ci-dessus, une procédure d'inscription complémentaire sera ouverte et les demandes seront examinées toujours selon le critère de la plus forte moyenne annuelle de Licence 1ère année tant que celle-ci demeure supérieure à 12/20.

LICENCE 3		ECONOMIE												1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Economie												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	Semestre 5			198,5	123,5		30	30	Oui	Oui							
UE	S1	UE Mise à niveau en économie (facultatif)	Porteur		30					Non	Oui							
UE	S1	UE Mise à niveau en mathématiques (facultatif)	Porteur		20					Non	Oui							
Bloc	S1	BLOC de connaissances disciplinaires 1			118,5	65		22	22	Non	Oui							
UE	S1	UE1 Microéconomie 5*	Porteur		30	15		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CT 90 / CC 30		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S1	UE2 Topics in macro 1*	Porteur		30	15		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CT 90 / CC 30		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S1	UE3 Mathématiques*	Porteur		30	30		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CT 90 / CC 30		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S1	UE4 (Optionnel 1 parmi 3)			28,5	5		4	4	Oui	Oui							
Matière	S1	Analyse des données et tests statistiques	Porteur		25,5	15		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT 40 / CC 40		Écrit	1h30	Écrit	1h00
Matière	S1	Economie internationale	Porteur		30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h30	Écrit	1h00
Matière	S1	Comportements stratégiques et applications à l'économie	Porteur		30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h30	Écrit	1h00
Bloc	S1	BLOC de compétences techniques 1			30	15		6	6	Non	Oui							
UE	S1	UE5 Probabilité statistique*	Porteur		30	15		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CT 90 / CC 30		Écrit	1h30	Écrit	1h30
Bloc	S1	BLOC de compétences linguistiques 1				30		2	2	Non	Oui							
UE	S1	UE6 Anglais	Porteur			30		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Bloc	S1	BLOC Compétences professionnelles				13,5				Non	Oui							
UE	S1	UE7 Projet professionnalisation	Porteur			13,5				Non	Oui							
Matière	S1	Jeu de marché				6				Non	Oui							
Matière	S1	Apprentissage par projets (APP)				7,5				Non	Oui							
Semestre	S2	Semestre 6			157	97,5	15	30	30	Oui	Oui							
Bloc	S2	BLOC de connaissances disciplinaires 2			120	52,5	15	20	20	Non	Oui							
UE	S2	UE8 Economie industrielle*	Porteur		30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 75 / CC 25		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S2	UE9 Topics in macro 2*	Porteur		30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 60 / CC 40		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S2	UE10 Introductory Econometrics*	Porteur		30	15	15	5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 50 / CC 50		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S2	UE11 (Optionnel 1 parmi 4)			30	7,5		5	5	Oui	Oui							
Matière	S2	Topics in modern economics	Porteur		30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 60 / CC 40		Écrit	1h30	Écrit	1h00
Matière	S2	Introduction à la finance	Porteur		30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 50 / CC 50		Écrit	1h30	Écrit	1h00
Matière	S2	Economie publique	Porteur		30			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h30	Écrit	1h00
Matière	S2	Economie du climat	Porteur		30			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	1h30	Oral/Écrit	1h00
Bloc	S2	BLOC de compétences techniques 2			30	15		5	5	Non	Oui							
UE	S2	UE12 Optimisation*	Porteur		30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 75 / CC 25		Écrit	1h30	Écrit	1h30
Bloc	S2	BLOC de compétences linguistiques 2				30		2	2	Non	Oui							
UE	S2	UE13 Anglais	Porteur			30		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Bloc	S2	BLOC Compétences professionnelles			7			3	3	Non	Oui							
UE	S2	UE14 APP	Porteur		7			3	3	Oui	Oui							
		TOTAL ANNEE			355,5	221	15	60	60									

*Matières renforcées

LICENCE 3		ECONOMIE											1ère session		Seconde session/chance			
Parcours-type		Economie mineure Accès Santé											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	Semestre 5			198,5	123,5		30	30	Oui	Oui							
UE	S1	UE Mise à niveau en économie (facultatif)	Porteur		30					Non	Oui							
UE	S1	UE Mise à niveau en mathématiques (facultatif)	Porteur		20					Non	Oui							
Bloc	S1	BLOC de connaissances disciplinaires 1			118,5	65		22	22	Non	Oui							
UE	S1	UE1 Microéconomie 5*	Porteur		30	15		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CT 90 / CC 30		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S1	UE2 Topics in macro 1*	Porteur		30	15		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CT 90 / CC 30		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S1	UE3 Mathématiques*	Porteur		30	30		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CT 90 / CC 30		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S1	UE4 (Optionnel 1 parmi 3)			28,5	5		4	4	Oui	Oui							
Matière	S1	Analyse des données et tests statistiques	Porteur		25,5	15		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT 40 / CC 40		Écrit	1h30	Écrit	1h00
Matière	S1	Economie internationale	Porteur		30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h30	Écrit	1h00
Matière	S1	Comportements stratégiques et applications à l'économie	Porteur		30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h30	Écrit	1h00
Bloc	S1	BLOC de compétences techniques 1			30	15		6	6	Non	Oui							
UE	S1	UE5 Probabilité statistique*	Porteur		30	15		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CT 90 / CC 30		Écrit	1h30	Écrit	1h30
Bloc	S1	BLOC de compétences linguistiques 1				30		2	2	Non	Oui							
UE	S1	UE6 Anglais	Porteur			30		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Bloc	S1	BLOC Compétences professionnelles				13,5				Non	Oui							
UE	S1	UE7 Projet professionnalisation	Porteur			13,5				Non	Oui							
Matière	S1	Jeu de marché				6				Non	Oui							
Matière	S1	Apprentissage par projets (APP)				7,5				Non	Oui							
Semestre	S2	Semestre 6			157	97,5	15	40	30	Oui	Oui							
UE	S2	<i>UE Mineure accès santé</i>						10		Oui								
Bloc	S2	BLOC de connaissances disciplinaires 2			120	52,5	15	20	20	Non	Oui							
UE	S2	UE8 Economie industrielle*	Porteur		30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 75 / CC 25		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S2	UE9 Topics in macro 2*	Porteur		30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 60 / CC 40		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S2	UE10 Introductory Econometrics*	Porteur		30	15	15	5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 50 / CC 50		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S2	UE11 (Optionnel 1 parmi 4)			30	7,5		5	5	Oui	Oui							
Matière	S2	Topics in modern economics	Porteur		30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 60 / CC 40		Écrit	1h30	Écrit	1h00
Matière	S2	Introduction à la finance	Porteur		30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 50 / CC 50		Écrit	1h30	Écrit	1h00
Matière	S2	Economie publique	Porteur		30			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h30	Écrit	1h00
Matière	S2	Economie du climat	Porteur		30			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	1h30	Oral/Écrit	1h00
Bloc	S2	BLOC de compétences techniques 2			30	15		5	5	Non	Oui							
UE	S2	UE12 Optimisation*	Porteur		30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 75 / CC 25		Écrit	1h30	Écrit	1h30
Bloc	S2	BLOC de compétences linguistiques 2				30		2	2	Non	Oui							
UE	S2	UE13 Anglais	Porteur			30		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Bloc	S2	BLOC Compétences professionnelles			7			3	3	Non	Oui							
UE	S2	UE14 APP	Porteur		7			3	3	Oui	Oui							
		TOTAL ANNEE			355,5	221	15	70	60									

*Matières renforcées

Type Diplôme : LICENCE		
	TSE	
MENTION	ECONOMIE	
Parcours-type	Economie et Gestion	
Session LICENCE	Seconde session/chance	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Licences 1 et 2 : Les enseignements sont dispensés en français. Certains travaux dirigés pourront être proposés en anglais.		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours.</i>		
Licences 1 et 2 : Le nombre de réinscriptions à un même niveau de licence de l'Ecole TSE (toutes mentions) est limitée à une. Une éventuelle troisième inscription à une même année peut être accordée, à titre exceptionnel, à un étudiant par le directeur sur avis du jury de délibération.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours.</i>		
Stages		
Licences 1 et 2 : S'il le souhaite, l'étudiant peut effectuer un stage, en dehors des semaines où des enseignements sont dispensés, d'une durée minimale d'une semaine dans le courant de l'année universitaire. Ce stage a pour finalité de favoriser son insertion professionnelle en lui permettant d'acquérir et de valoriser des compétences.		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours.</i>		
Sessions d'examen		
Modalités de constitution des groupes de cours magistraux (CM)		
Licences 1 et 2 : L'enseignement comprend des cours magistraux (CM) et des travaux dirigés (TD). Les étudiants sont répartis dans des groupes de cours magistraux, aux semestres impair et pair par ordre alphabétique. Les changements de groupes de cours ne sont pas autorisés.		
Assiduité		
L'assiduité est obligatoire et est contrôlée par l'enseignant en charge du TD. Trois absences non justifiées ou plus en TD sont sanctionnées par une note de TD égale à 0/20. Les justificatifs d'absence doivent parvenir à l'enseignant en charge du TD lors de la séance qui suit l'absence. Dans certains cas, des dispenses de TD peuvent être accordées par une commission qui étudiera les demandes. Les étudiants doivent s'adresser à leur service de scolarité.		
La présence en travaux dirigés de langue vivante est obligatoire selon les mêmes modalités que les travaux dirigés classiques (voir Charte du Département des Langues). Aucune dispense de TD de langue n'est accordée. Un régime spécial peut être organisé pour les étudiants qui seraient dans l'impossibilité matérielle d'assister aux TD, pour une raison réelle et sérieuse, ainsi que pour les étudiants élus dans un des conseils de l'école. La demande doit être faite en début de semestre, dans les 15 jours suivant la première séance de langue vivante et avant la tenue de la commission ad hoc.		
Les changements de groupe de TD sont autorisés au sein d'un même groupe de cours sous certaines conditions et justificatifs selon un calendrier fixé à l'avance (SHN, activité salariée...). L'affectation dans les groupes est disponible sur l'ENT « Mon espace », puis « Etudier » sur le site Internet de l'Université Toulouse Capitole.		
Organisation des examens		
Il existe une session d'examen et une session de rattrapage dont les dates sont arrêtées en début d'année universitaire. Aucun examen ne peut avoir lieu en dehors des dates définies pour l'organisation de ces sessions.		
Modalités d'organisation de la première session		
Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées par des épreuves de contrôle continu et/ou par un examen terminal. Ces examens ou devoirs surveillés peuvent être organisés le samedi.		
Contrôle continu :		
Les travaux dirigés sont assurés et notés par l'enseignant en charge du TD sous la responsabilité des enseignants titulaires du cours magistral. La note de TD résulte des notes de contrôle continu et d'une éventuelle note de participation. Le contrôle continu s'effectue hors des séances de travaux dirigés au moyen d'une ou plusieurs épreuves pouvant être réalisées sous forme d'écrits, d'oraux, de projets ou de travaux de groupe et notée(s) par l'enseignant en charge du TD, sous la responsabilité des enseignants titulaires du cours magistral. Les devoirs surveillés comptent dans la note finale de travaux dirigés. Dans le cadre du contrôle continu, la présence à tous les devoirs surveillés est obligatoire. Un étudiant présent aux devoirs surveillés, mais absent non justifié à trois séances de travaux dirigés ou plus se verra attribuer une note de TD égale à 0/20.		
Licence 1 :		
Sont organisés à chaque semestre hors des séances de cours et de travaux dirigés deux devoirs surveillés en Mise à niveau en mathématiques pour l'économie et la gestion et Microéconomie de la production, en Economie générale et Macroéconomie générale 1, en Introduction à la Gestion et trois devoirs surveillés en Mathématiques pour l'économie et la gestion 1 et deux en Mathématiques pour l'économie et la gestion 2. La présence aux devoirs surveillés dans les matières non citées ci-dessus est également obligatoire.		
Dans les matières mentionnées ci-dessus, et seulement pour ces matières, en cas d'absence à un ou tous les devoirs surveillés, l'examen terminal représente 100% de la note d'UE.		

Licence 2 :

Sont organisés au semestre 3 hors des séances de cours et de travaux dirigés deux devoirs surveillés en Microéconomie du consommateur, en Macroéconomie générale 2, en Mathématiques pour l'économie et la gestion 3 et au semestre 4, deux devoirs surveillés en Mathématiques pour l'économie et la gestion 4. Au semestre 3, un devoir surveillé sera organisé en Probabilités pour l'économie et la gestion.

La présence aux devoirs surveillés dans les matières non citées ci-dessus est également obligatoire.

Dans les matières mentionnées ci-dessus, et seulement pour ces matières, en cas d'absence à un ou tous les devoirs surveillés, l'examen terminal représente 100% de la note d'UE.

Contrôle continu des petits groupes de cours (semestre 4) :

Les matières enseignées en petits groupes de cours (Microéconomie 4 et Macroéconomie 4) sont entièrement évaluées en contrôle continu en session 1 par l'enseignant responsable du petit groupe de cours.

Deux devoirs surveillés (DS) sont organisés.

La note finale d'UE est une moyenne pondérée des notes des deux DS et d'une note de participation (orale et écrite) et d'assiduité, cette pondération est déterminée par l'enseignant responsable de la matière.

La note de participation et d'assiduité est déterminée par l'enseignant responsable du petit groupe de cours.

Toute absence à un DS doit être justifiée dans un délai de 7 jours suivant ce DS.

- Si un étudiant est absent justifié à un des deux DS, il participera au DS de rattrapage postérieur aux deux DS, qui pourra porter sur tout le programme.

La note du DS de rattrapage remplacera alors celle du DS où il a été absent justifié.

- Si un étudiant est absent justifié aux deux DS, il participera au DS de rattrapage postérieur aux deux DS, qui pourra porter sur tout le programme.

La note du DS de rattrapage remplacera alors celle d'un des deux DS où il a été absent justifié et il se verra attribuer la note de 0/20 au deuxième DS où il a été absent justifié.

- Si un étudiant est absent non justifié à un des deux DS et qu'il a une note à l'autre DS alors il ne sera pas autorisé à participer au DS de rattrapage. Il conservera cette note et il aura 0/20 pour le DS où il a été absent non justifié.

- Si un étudiant est absent non justifié à un des deux DS et qu'il est absent justifié à l'autre DS alors il sera autorisé à participer au DS de rattrapage. Il aura donc la note obtenue au DS de rattrapage et 0/20 pour le DS où il a été absent non justifié.

Examen terminal :

Le contrôle terminal fait l'objet d'une session écrite à la fin de chaque semestre sauf statut particulier.

La première session du semestre impair fait l'objet d'épreuves qui se dérouleront sauf exception au terme du premier semestre de l'année universitaire.

La première session du semestre pair fait l'objet d'épreuves qui se dérouleront sauf exception au terme du second semestre de l'année universitaire.

Les justificatifs d'absence aux examens terminaux doivent être déposés au service de la scolarité dans les 10 jours calendaires suivant la fin de la session d'examen.

Toute absence justifiée ou injustifiée à un examen terminal est sanctionnée par la note 0.

L'examen terminal donne lieu à deux sessions par an.

Bonifications :

Chaque semestre, l'étudiant peut bénéficier au maximum de 2 bonifications, qui sont plafonnées chacune à 2 % du total des points du semestre.

Les notes obtenues dans chacun des enseignements participant à la bonification sont notées sur 20.

Seuls les points supérieurs à 10 de chacune des notes sont pris en compte et cumulés, sans que la note finale après bonification puisse excéder 20/20.

La bonification est uniquement valable au titre de l'année universitaire en cours.

Les modalités d'évaluation des enseignements donnant lieu à bonification sont communiquées aux étudiants par le service ou par l'enseignant en charge de leur organisation, un mois au plus tard après le début des activités.

Liste des enseignements donnant lieu à bonification : Activité sportive (organisée dans le cadre du DAPS), Participation à l'orchestre des étudiants de Toulouse, Participation au chœur des étudiants de Toulouse, Engagement citoyen (Engagement de sapeur-pompier volontaire ; Activité militaire dans la réserve opérationnelle ; Volontariat dans les armées)

La bonification sera prise en compte sur présentation d'un justificatif de situation.

Seconde chance**Modalités d'organisation de la seconde chance et cas particulier des cours de Microéconomie 4 et Macroéconomie 4**

Il est organisé une session de seconde chance pour les étudiants de L1 et L2 leur donnant la possibilité de valider les unités d'enseignement qui leur ont fait défaut sur les deux semestres.

Peuvent se présenter en seconde chance tous les étudiants ajournés à un semestre quel que soit le motif de ce résultat (Absence ou note inférieure à la moyenne).

L'étudiant « admis par compensation » ne peut pas bénéficier de la seconde chance.

L'étudiant compose sur toutes les matières qui n'ont pas été validées ni compensées et uniquement sur ces matières-là, à l'exception des matières en contrôle continu qui sont reportées en seconde chance.

Si la matière en échec est une matière renforcée, l'étudiant compose sur une épreuve d'une durée de 1h30 sur une copie anonymée.

Si la matière en échec n'était pas une matière renforcée : il compose à l'écrit sur une épreuve d'une durée de 1h sur une copie anonymée.

Les étudiants composants sur des matières non renforcées sont regroupés dans un amphithéâtre pendant 3h maximum.

En cas d'absence justifiée ou injustifiée à la session de seconde chance, l'étudiant se verra attribuer la note ABI (absence injustifiée) ou ABJ (absence justifiée) qui équivaut à la note 0. Les justificatifs d'absence doivent parvenir à la scolarité dans les 5 jours calendaires qui suivent la fin de la session d'examen.

Les étudiants de Licence 1 en réorientation semestrielle sont dispensés, lors de leur année de réorientation, d'évaluation dans les matières du semestre 1 qui font l'objet uniquement d'un contrôle continu.

Les cours de Microéconomie 4 et Macroéconomie 4 n'ont pas d'examen terminal mais font l'objet de l'organisation d'une seconde session.

La correction des copies et les délibérations se déroulent dans les mêmes conditions qu'en session 1.

Toutes les notes obtenues à l'examen lors de la session de seconde chance se substituent aux notes d'examens de la session 1 sans qu'il soit possible pour l'étudiant de choisir la meilleure des deux notes.

Le semestre est validé par le résultat « Acquis » (ACQ) si l'étudiant a obtenu en session de seconde chance une moyenne générale au semestre au moins égale à 10/20.

Le cas échéant, le semestre peut être validé par compensation si la moyenne obtenue au semestre en session de seconde chance est compensée par la moyenne obtenue dans l'autre semestre.

VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION

Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours.

Validation

Chaque année est validée indépendamment sous condition d'avoir une moyenne supérieure ou égale à 10/20.

Le diplôme est décerné aux étudiants qui ont validé le dernier niveau de formation constitutif du diplôme.

Condition de validation des unités et des semestres

Chaque semestre comporte 30 crédits d'enseignement.

A chaque unité d'enseignements est associé un ensemble de crédits ECTS dont le nombre est proportionnel au poids de l'unité dans le contrôle des connaissances.

Les unités d'enseignement sont validées isolément : une unité est définitivement acquise et capitalisable dès lors que l'étudiant y a obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 (note d'examen + note de TD).

Les semestres sont validés isolément : un semestre est définitivement acquis et capitalisable dès lors que l'étudiant y a obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20.

Capitalisation/conservation

Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20

Conservation de notes :

Licence 1 :

La note de TD de « Management des Organisations » de l'UE 12 égale ou supérieure à la moyenne est conservable pour une durée de 1 an.

Licence 2 :

La note de TD de « Contrôle de Gestion » de l'UE 11 égale ou supérieure à la moyenne est conservable pour une durée de 1 an.

Compensation

Les UE et les semestres sont validés-par compensation :

► les unités d'enseignement : le semestre est validé sur la base de la moyenne générale des notes obtenues à l'ensemble des unités qui le composent plus le cas échéant des bonifications dues aux matières facultatives ; dans ce cas les unités d'enseignement où le candidat n'a pas obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 sont validées par compensation. La validation du semestre entraîne l'acquisition des 30 crédits européens correspondants (ECTS).

Si la matière est obtenue par compensation, les ECTS correspondant à l'unité d'enseignement sont acquis.

► les semestres : la compensation est mise en oeuvre entre les 2 semestres consécutifs du même niveau sans note éliminatoire.

Note éliminatoire

/

TEXTES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

LICENCE 1		ECONOMIE											1ère session			Seconde session/chance		
Parcours-type		Economie et Gestion											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	Semestre 1			150	69	4,5	29	29	Oui	Oui							
Bloc	S1	BLOC de connaissances disciplinaires 1																
UE	S1	UE1 Economie générale*	Porteur		30	15		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CT 60 / CC 60		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S1	UE2 Introduction à la gestion*	Porteur		30	15		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CT 60 / CC 60		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S1	UE3 Mathématiques pour l'économie et la gestion 1*	Porteur		45	24	4,5	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CT 70 / CC 70		Écrit	1h30	Écrit	1h30
Bloc	S1	BLOC de disciplines d'ouvertures																
UE	S1	UE4 Introduction au droit	Porteur		30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h30	Écrit	1h
UE	S1	UE5 (Optionnel 1 parmi 2)			15			3	3	Oui	Oui							
Matière	S1	Histoire de la pensée économique	Porteur		15			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h30	Écrit	1h
Matière	S1	Histoire des faits économiques	Porteur		15			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h30	Écrit	1h
Bloc	S1	BLOC de compétences linguistiques 1																
UE	S1	UE6 Anglais**	Porteur			15		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Semestre	S2	Semestre 2			153	105		31	31	Oui	Oui							
Bloc	S2	BLOC de connaissances disciplinaires 2																
UE	S2	UE7 Microéconomie de la production*	Porteur		30	15		5,5	5,5	Oui	Oui	CC&CT	CT 55 / CC 55		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S2	UE8 Macroéconomie générale 1*	Porteur		30	15		5,5	5,5	Oui	Oui	CC&CT	CT 55 / CC 55		Écrit	1h30	Écrit	1h30
UE	S2	UE9 Mathématiques pour l'économie et la gestion 2*	Porteur		45	30		7	7	Oui	Oui	CC&CT	CT 70 / CC 70		Écrit	1h30	Écrit	1h30
Bloc	S2	BLOC de compétences techniques 2																
UE	S2	UE10 Statistique descriptive pour l'économie et la gestion	Porteur		18	15		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT 48 / CC 32		Écrit	1h30	Écrit	1h
UE	S2	UE11 Management des organisations*	Porteur		30	15		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CT 90 / CC 30		Écrit	1h30	Écrit	1h30
Bloc	S2	BLOC de compétences linguistiques 2																
UE	S2	UE12 Anglais**	Porteur			15		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
		TOTAL ANNEE			303	174	4,5	60	60									

* Matières renforcées

**Matières exclues de la seconde chance

LICENCE 2		ECONOMIE												1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance
Parcours-type		Economie et gestion												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre	S1	Semestre 3			180	82,5		30	30	Oui	Oui								
Bloc	S1	BLOC de connaissances disciplinaires 3																	
UE	S1	UE1 Microéconomie du consommateur *	Porteur		30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT50/CC50		Écrit	1h30	Écrit	1h30	
UE	S1	UE2 Macroéconomie générale 2*	Porteur		30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT50/CC50		Écrit	1h30	Écrit	1h30	
UE	S1	UE3 Marketing*	Porteur		30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT60/CC40		Écrit	1h30	Écrit	1h30	
UE	S1	UE4 Mathématiques pour l'économie et la gestion 3*	Porteur		30			5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT70/CC30		Écrit	1h30	Écrit	1h30	
Bloc	S1	BLOC de compétences techniques 3																	
UE	S1	UE5 Probabilités pour l'économie et la gestion	Porteur		30	15		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT48/CC32		Écrit	1h30	Écrit	1h	
Bloc	S1	BLOC de disciplines d'ouverture																	
UE	S1	UE6 (Optionnel 1 parmi 2)			30	7,5		4	4	Oui	Oui								
Matière	S1	Compléments en mathématiques 3***	Porteur		30	15		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT40/CC40		Écrit	1h30	Écrit	1h	
Matière	S1	Sociologie	Porteur		30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h30	Écrit	1h	
Bloc	S1	BLOC de compétences linguistiques 3																	
UE	S1	UE7 Anglais	Porteur			15		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Semestre	S2	Semestre 4			165	105		30	30	Oui	Oui								
Bloc	S2	BLOC de connaissances disciplinaires 4																	
UE	S2	UE8 Microéconomie du marché*	Porteur		30	15		5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					Écrit	1h30	Matière en CCI avec une session 2
UE	S2	UE9 Macroéconomie générale 3*	Porteur		30	15		5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					Écrit	1h30	Matière en CCI avec une session 2
UE	S2	UE10 Mathématiques pour l'économie et la gestion 4*	Porteur		30			5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT70/CC30		Écrit	1h30	Écrit	1h30	
UE		UE11 (Optionnel 1 parmi 2)			30	15		4	4										
Matière		Compléments en mathématiques 4***	Porteur		30	15		4	4			CC&CT	CT40/CC40		Écrit	1h30	Écrit	1h	
Matière	S2	Contrôle de gestion	Porteur		30	15		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT48/CC32		Écrit	1h30	Écrit	1h	
Bloc	S2	BLOC de compétences techniques 4																	
UE	S2	UE12 Statistiques inférentielle pour l'économie et la gestion	Porteur		30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT60/CC40		Écrit	1h30	Écrit	1h	
UE	S2	UE13 Base de données*	Porteur		15	30		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT48/CC32		Écrit	1h30	Écrit	1h30	
Bloc	S2	BLOC de compétences linguistiques 4																	
UE	S2	UE14 Anglais	Porteur			15		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
		TOTAL ANNEE			345	187,5		60	60										

* Matières renforcées

**Matières évaluées de la seconde chance

***Les cours de "Compléments en mathématiques 3 & 4" sont nécessaires pour être sélectionné en Licence 3 économie.

	TSE	
MENTION	ECONOMETRIE, STATISTIQUES	
Parcours-types	International : Data science for social science	
Session M1	Seconde session/chance	
Session M2	Seconde session/chance	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Anglais		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé, sauf dérogation accordée par le directeur sur avis du jury de délibération.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
M1: Un stage d'une durée d'au minimum 8 semaines est obligatoire pour valider le Master 1. A l'issue de ce stage l'étudiant en fera une restitution écrite qui sera évaluée. Les modalités de restitution par l'étudiant et d'évaluation du stage seront précisées par le responsable du Master.		
M2 : Les étudiants en FI doivent au choix faire un stage ou, à défaut, rédiger un mémoire de recherche. Le stage fait l'objet d'un rapport de stage qui peut être présenté oralement par l'étudiant lors d'une soutenance. Les étudiants en alternance doivent rédiger un rapport d'activité qui peut être présenté oralement à la demande du responsable du Master 2. Les objectifs et contenus du stage doivent être préalablement consignés dans un projet de stage soumis par l'étudiant, pour approbation, au responsable du Master 2. La durée du stage est de 4 à 6 mois. Il se déroule à partir du mois d'avril.		
Autres modalités		
M2 : Les étudiants peuvent suivre le master en contrat d'alternance. Le contenu des missions de l'alternant doivent au préalable être soumis par l'étudiant, pour approbation, au responsable du Master 2 ou à son représentant.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
M1 : Conditions cumulatives d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'année ainsi qu'une note supérieure ou égale à 10/20 aux UE1, UE2 et UE5.		
M2 FI : - Conditions cumulatives d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'année ainsi qu'une note supérieure ou égale à 10/20 à l'UE Stage ou mémoire. - Conditions également cumulatives selon lesquelles les étudiants doivent obligatoirement suivre une UE de langue, une UE de Professional Development (si elle n'a pas été suivie en M1), une UE de Statistical software. A défaut, le M2 ne peut être validé.		
M1 : Modalités de constitution des groupes de cours magistraux (CM) L'enseignement comprend des cours magistraux (CM) et des travaux dirigés (TD). La répartition dans les groupes est notamment subordonnée aux choix des options et des contraintes d'emploi du temps. Les changements de groupe de cours ou de TD seront autorisés sur présentation de justificatifs et en fonction des contraintes d'emploi du temps imposées par le choix des options. Les modalités de changements, quand ceux-ci sont autorisés, sont organisées selon les délais fixés par la scolarité en charge de la formation.		
M1 : Obligation d'assiduité en travaux dirigés (TD) Les travaux dirigés sont assurés et notés sous la responsabilité des enseignants titulaires du cours magistral. L'assiduité et la participation sont prises en compte dans la notation. L'assiduité est obligatoire et est contrôlée par l'enseignant chargé de TD. Après trois absences non justifiées en TD, l'étudiant se voit attribuer la note de zéro. Les justificatifs d'absence doivent parvenir à l'enseignant en charge du TD lors de la séance qui suit l'absence. Aucune dispense de TD n'est accordée.		
M2 FI et M2 ALT : Organisation de la formation Les étudiants doivent obligatoirement suivre : une unité d'enseignement de langue (Anglais ou Français selon l'origine) une unité d'enseignement de Professional Development si l'étudiant ne l'a pas suivie en Master 1. une unité d'enseignement de « statistical software » A défaut, le Master 2 ne peut pas être validé. Les étudiants francophones qui peuvent attester d'un niveau C2 en langue anglaise sont exemptés du cours de langue (Anglais). La capacité d'accueil pour le cours d'Anglais est fixée à 28 étudiants inscrits dans la mention Econométrie, Statistiques. Dans le cas d'un éventuel dépassement de cette capacité, le responsable pédagogique exemptera les étudiants maîtrisant le mieux l'Anglais. Les étudiants en alternance ne suivront pas le cours de Statistical Consulting. Ils suivront le cours Survey sampling au 3 ^{ème} trimestre. Le nombre d'heures de cours pour les étudiants en alternance pour une matière commune avec les non-alternants peut être différent (cf. maquette), ainsi que le nombre de crédits. Des Colles seront organisées par groupe de 9 étudiants maximum. La présence est obligatoire. Le cours « Statistical Consulting » sera organisé par groupe de 4 étudiants. Le cours SAS dans l'unité d'enseignement de « Statistical Software » est mutualisé avec le Master 1 mention Econométrie, Statistiques. 2 groupes de niveau seront organisés (intermédiaire et avancé). Les étudiants inscrits à la fois en 3 ^{ème} année de Magistère Economiste Statisticien et à ce Master sont soumis au régime d'enseignement et d'examen prévus par le présent arrêté. Le mode d'enseignement peut prendre différentes formes en fonction du contexte et de la discipline. Le contenu dispensé équivaut au volume horaire affiché d'un enseignement en présentiel complet et le volume de travail à fournir par l'étudiant est cohérent avec le nombre d'ECTS affiché.		

<p>M1 : Session 1</p> <p>Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées par un examen terminal écrit et/ou oral, ainsi que par un éventuel contrôle continu. Ces examens peuvent être organisés le samedi.</p> <p>Le contrôle continu s'effectue lors des séances de travaux dirigés. La note attribuée dans le cadre du contrôle continu résulte notamment d'une ou plusieurs épreuves pouvant être réalisées sous forme d'écrits, d'oraux, de projets ou de travaux de groupe.</p> <p>Les notes de travaux dirigés sont attribuées sous la responsabilité de l'enseignant titulaire du cours magistral.</p> <p>En cas d'absences injustifiées, l'étudiant se verra affecter une note de 0/20 au TD de la matière concernée.</p> <p>La présence aux examens terminaux est obligatoire. Toute absence justifiée ou injustifiée à l'examen terminal est sanctionnée par la note 0.</p> <p>L'examen terminal donne lieu à deux sessions par an.</p> <p>Les justificatifs d'absence à une épreuve terminale doivent parvenir à la scolarité dans les 10 jours calendaires qui suivent la fin de la session d'examen.</p>
<p>M2 ALT et FI : Session 1</p> <p>Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées par un examen terminal écrit et/ou oral, ainsi que par un éventuel contrôle continu.</p> <p>La présence aux examens terminaux est obligatoire.</p> <p>Toute absence justifiée ou injustifiée à l'examen terminal est sanctionnée par la note 0.</p> <p>L'examen terminal donne lieu à deux sessions par an.</p> <p>Les justificatifs d'absence à une épreuve terminale doivent parvenir à la scolarité dans les 10 jours calendaires qui suivent la fin de la session d'examen.</p>
<p>M1 et M2 : Bonifications</p> <p>Pour les formations annualisées, un maximum de 4 bonifications dont bénéficie l'étudiant est plafonné à 4 x 1% du total des points de l'année.</p> <p>Les notes obtenues dans chacun des enseignements participant à la bonification sont notées sur 20.</p> <p>Seuls les points supérieurs à 10 de chacune des notes sont pris en compte et cumulés, sans que la note finale de bonification puisse excéder 20/20.</p> <p>La bonification est uniquement valable au titre de l'année universitaire en cours.</p> <p>Les modalités d'évaluation des enseignements donnant lieu à bonification semestrielle sont communiquées par le service ou par l'enseignant en charge de leur organisation, un mois au plus tard après le début des activités.</p> <p>Liste des enseignements donnant lieu à bonification : Activité sportive (organisée dans le cadre du DAPS), Césure (pour les étudiants M1 et M2), Participation à l'orchestre des étudiants de Toulouse, Participation au chœur des étudiants de Toulouse, Engagement citoyen (Engagement de sapeur-pompier volontaire ; Activité militaire dans la réserve opérationnelle ; Volontariat dans les armées), Module vie professionnelle (pour les étudiants de L3 et M1 : Responsabilités au sein du bureau d'une association ; Activités militaires dans la réserve ; Mission dans le cadre du service civique ; Volontariat militaire ; Activité professionnelle ; Election dans les conseils de l'établissement).</p> <p>La bonification sera prise en compte sur présentation d'un justificatif de situation.</p>
<p>Seconde chance</p> <p>M1 : Seconde session ouverte aux étudiants ayant obtenu une moyenne générale (hors stage ou mémoire) comprise entre 8/20 et 9,99/20 ou une note inférieure à 10/20 à l'UE1 et/ou à l'UE2. Les notes de contrôle continu sont intégralement reportées en seconde session.</p> <p>M2 : Toutes les UE pourront faire l'objet d'un rattrapage à l'exception de la matière Statistical Consulting. Les notes de contrôle continu sont intégralement reportées en seconde session. En deuxième session, l'évaluation se fera par une épreuve écrite ou un projet écrit ou un oral quelle que soit la façon dont aura été évaluée la matière en première session.</p> <p>M2 FI : Si la moyenne générale n'est pas d'au moins 10/20 sur l'ensemble des unités, hors stage ou mémoire, plus le cas échéant des bonifications dues aux matières facultatives, l'étudiant doit repasser en deuxième session les matières où il a obtenu moins de 10/20. Pour obtenir le diplôme, il faut que la moyenne sur l'ensemble des matières à l'issue de la deuxième session soit supérieure ou égale à 10/20.</p> <p>M2 ALT : Si l'étudiant ne valide pas en première session une compétence, il doit repasser en deuxième session les matières correspondant à cette compétence dans lesquelles il a obtenu une note inférieure à 10/20. Pour valider la compétence en deuxième session, l'étudiant devra avoir une moyenne d'au moins 10/20 à l'ensemble des matières correspondant à la compétence. On tient ainsi compte des notes des matières qu'il n'a pas eu à repasser et de celles qu'il a repassées en session 2.</p>
<p>Général Session 2 :</p> <p>Il est organisé une session de rattrapage donnant aux étudiants la possibilité de valider les unités d'enseignement qui leur ont fait défaut en session 1. Les examens de seconde session sont organisés après les examens de session 1, en mai et/ou juin. Peuvent se présenter à la session de rattrapage tous les étudiants qui ont été ajournés en session 1. Les notes obtenues en session 1 dans les matières évaluées sous forme de contrôle continu sont reportées en session de rattrapage sans organisation d'une nouvelle épreuve. L'étudiant pourra composer dans chaque matière non validée en session 1 et uniquement dans ces matières.</p>
<p style="text-align: center;">VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION</p> <p><i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i></p>
<p>Validation</p> <p>M1 : Conditions cumulatives d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'année ainsi qu'une note supérieure ou égale à 10/20 aux UE1, UE2 et UE5.</p> <p>M2 FI : - Conditions cumulatives d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'année ainsi qu'une note supérieure ou égale à 10/20 à l'UE Stage ou mémoire. - Conditions également cumulatives selon lesquelles les étudiants doivent obligatoirement suivre une UE de langue, une UE de Professional Development (si elle n'a pas été suivie en M1), une UE de Statistical software. A défaut, le M2 ne peut être validé.</p> <p>M2 ALT : Pour obtenir le master voie Alternance : L'étudiant doit valider chaque bloc de compétences. Les blocs ne se compensent pas. Un bloc de compétences est validé à condition d'avoir validé chaque compétence du bloc. Les compétences ne se compensent pas. Valider une compétence nécessite d'avoir une moyenne d'au moins 10/20 à l'ensemble des matières obligatoires correspondant à cette compétence.</p>
<p>Capitalisation/conservation</p> <p>Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.</p>
<p>Compensation</p> <p>M1 : Les UE sont validées isolément ou par compensation sauf les UE1, UE2 et UE5 qui doivent être validées isolément. M2 FI : Les UE sont validées isolément ou par compensation sauf l'UE Stage ou mémoire qui doit être validée isolément. M2 ALT : Les UE sont validées isolément. Les UE se compensent uniquement à l'intérieur du bloc de compétences. L'étudiant doit valider chaque bloc de compétences. Les blocs ne se compensent pas.</p>
<p>Note éliminatoire</p>
<p style="text-align: center;">TEXTES RÉGLEMENTAIRES</p>

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 12 mars 2024

ANNEXE - Délibération relative au régime des études et aux modalités du contrôle des connaissances et des compétences

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

MASTER 1		ECONOMETRIE, STATISTIQUES											1ère session		Seconde session/chance		Observation seconde session/chance	
Parcours-type		International : Data science for social science											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
UE	ANNUEL	UE1 - Mathematics for data sciences			150	90		32	32	Oui	Non							
Matière	ANNUEL	Probability and Statistics for Data Science*	Porteur		30	15		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CT 60 / CC 60					
Matière	ANNUEL	Foundations of Machine Learning *	Porté	M1 Eco Stat Standard	30	15		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CT 60 / CC 60					
Matière	ANNUEL	Software for Data science (R, Python, Julia)	Porteur			45		5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	ANNUEL	Stochastic Methods for optimization and sampling *	Porteur		30			5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	ANNUEL	High dimensional data analysis and machine learning *	Porteur		30			5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	ANNUEL	Introduction to Convex Optimization for Machine Learning *	Porteur		30	15		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 50 / CC 50					
UE	ANNUEL	UE2 - Econometrics			45	25,5	10,5	11	11	Oui	Non							
Matière	ANNUEL	Intermediate Econometrics*	Porteur		30	10,5	10,5	5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 50 / CC 50					
Matière	ANNUEL	Applied econometrics*	Porté	M1 Eco Inter	15	15		6	6	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	ANNUEL	UE3 (Optionnel 2 parmi 6)			30			4	4	Oui	Oui							
Matière	ANNUEL	Markov chain and applications	Porté	M1 Eco Inter	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Evolution of economic behaviour	Porté	M1 Eco Inter	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Project Management	Porté	M1 Eco Inter	15			2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	ANNUEL	Markets and incentives: a historical-theoretical perspective	Porté	M1 Eco Inter	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Understanding real world organizations	Porté	M1 Eco Inter	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Market Power and Regulation	Porté	M1 Eco Inter	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE4 (Optionnel 2 parmi 8)			47,25	16		8	8	Oui	Oui							
Matière	ANNUEL	Industrial Organization **	Porté	M1 Eco Inter	30	9		4	4	Oui	Oui	CC&CT	max(CT,(CT+CC)/2)	1 mid-term	À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Corporate finance **	Porté	M1 Eco Inter	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Market Finance **	Porteur		30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Dynamic Optimization	Porteur		15	12		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT 48 / CC 32					
Matière	ANNUEL	Martingales theory and applications	Porté	M1 Eco Inter	15	12		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)						
Matière	ANNUEL	Time series **	Porteur		24	9		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT 48 / CC 32	1 mid-term	À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Data Bases **	Porté	M1 Eco Inter	15	12		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT 48 / CC 32					
Matière	ANNUEL	Program Evaluation*	Porté	M1 Eco Inter	30	10,5		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT 40 / CC 40					
UE	ANNUEL	UE5 Stage ou mémoire* (optionnel 1 parmi 2)						3	3	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			Matière exclue de 2nde chance
Matière	ANNUEL	Stage						3	3	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire			
Matière	ANNUEL	Mémoire						3	3	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire			
UE	ANNUEL	UE6 FLE	Porté	M1 Eco Inter		30												
UE	ANNUEL	UE7 Professional development	Porté	M1 MED	12			2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	ANNUEL	UE8 Algebra refresher *** (facultatif)	Porté	M1 Eco Inter	15													
UE	ANNUEL	UE9 Probability refresher *** (facultatif)	Porté	M1 Eco Inter	15													
UE	ANNUEL	UE10 Static Optimization refresher *** (facultatif)	Porté	M1 Eco Inter	15													
TOTAL ANNEE					329,25	162	10,5	60	60									

*UE1/UE2/UE5 : note plancher 10/20

**Les directeurs de Masters 2 recommandent de suivre certaines options :

Time Series pour le M2 SSM Eco

Industrial Organization pour le M2 EMO

Corporate Finance et Market Finance pour le M2 Finance

Time Series pour le M2 EEE

*** cours de remise à niveau en Mathématiques, ouverts aux étudiants des M1 et M2 de l'école

MASTER 2		ECONOMETRIE, STATISTIQUES											1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance
Parcours-type		International : Data science for social science (formation initiale)											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
UE	ANNUEL	UE1 Mathematics of Machine and Deep Learning Algorithms	Porteur		36			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE2 Data Mining	Porteur		30			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE3 Scoring			36			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Scoring 1	porté	M2 EGR	15													
Matière	ANNUEL	Scoring 2	Porteur		9													
Matière	ANNUEL	Scoring 3	Porteur		12													
UE	ANNUEL	UE4 Advanced Software for Data science				45				Non	Oui		1					
Matière	ANNUEL	Julia*	Porteur			15				Non	Oui		1					
Matière	ANNUEL	R*	Porteur			10				Non	Oui		1					
Matière	ANNUEL	Python*	Porteur			10				Non	Oui		1					
Matière	ANNUEL	Excel*	Porteur			10				Non	Oui		1					
UE	ANNUEL	UE5 Non Parametric Models	Porteur		18			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE6 Survey Sampling	Porteur		18			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE7 Statistical Consulting ****				30		5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	ANNUEL	UE8 (Optionnel 1 parmi 3)			15			1	1									
Matière	ANNUEL	Datanomics : regulation of data spreading and data protection	Porté	M2 EMO	15			1	1	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Project Management (i)	Porté	M1 Inter Eco	15			1	1	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Ethics of Social Studies	Porté	M2 EMO	15			1	1	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE9 Professional Development** (facultatif)	Porteur		12					Non	Non							
UE	ANNUEL	UE10 Communication or French as a Foreign Language (FLE)	Porteur			30				Non	Non							
UE	ANNUEL	UE11 Algebra refresher*** (facultatif)	Porté	M1	15					Non	Oui							
UE	ANNUEL	UE12 Probability refresher*** (facultatif)	Porté	M1	15					Non	Oui							
UE	ANNUEL	UE13 Dynamic Optimization Refresher *** (facultatif)	Porté	M2 EE	15					Non	Oui							
UE	ANNUEL	UE14 Big Data	Porteur		36			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE15 Spatial Econometrics	Porté	M2 SE FI	18			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE16 Optimization for deep learning	Porteur		18			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE17 Data bases	Porteur		18			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE18 Web mining	Porteur		18			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE19 Graph analysis	Porté	M2 SE FI	18			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE20 Extreme Risk Analysis	Porté	M2 EGR	18			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE21 (Optionnel 1 parmi 2)						14	14	Oui	Non							
Matière	ANNUEL	Stage						14	14	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance			rapport de stage ou mémoire / soutenance possible	
Matière	ANNUEL	Mémoire						14	14	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance			rapport de stage ou mémoire / soutenance possible	
		TOTAL ANNEE				354	105		60	60								

*Cours mutualisé avec le M1 économétrie, statistiques – 2 groupes de niveau prévus

** Les étudiants ayant suivi le cours de Professional Development/Coaching en M1 en 2023-2024 sont dispensés

*** Cours de remise à niveau en Mathématiques, ouvert aux étudiants des M1 et M2 de l'Ecole

****Par groupe de 4 étudiants

La capacité d'accueil de chacune des options est fixée à 30 étudiants pour les étudiants dans la mention Econométrie, Statistiques.

(i) Les étudiants ayant suivi Project Management en M1, ne peuvent pas le reprendre en M2

(j) Selon les compatibilités de calendrier

MASTER 2		ECONOMETRIE, STATISTIQUES											1ère session		Seconde session/chance		Commentaires session d'examen
Parcours-type		International : Data science for social science (ALTERNANCE)											Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée	Nature	Durée	
UE	ANNUEL	UE1 Mathematics of Machine and Deep Learning Algorithms	Porté	M2D3S FI	36			6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE2 Data Mining	Porté	M2D3S FI	30			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE3 Scoring	Porté		36			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE4 Advanced Software for Data science				35				Non	Oui						
Matière	ANNUEL	Julia*	Porté par M2 D3S FI			15				Non	Oui						
Matière	ANNUEL	R*	Porteur			10				Non	Oui						
Matière	ANNUEL	Python*	Porteur			10				Non	Oui						
UE	ANNUEL	UE5 Non Parametric Models	Porteur		18			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE6 Survey Sampling	Porteur		18			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE7 Datanomics : regulation of data spreading and data protection (facultatif)	Porté	M2 EMO	15					Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE8 Professional Development** (facultatif)	Porté	M2D3S FI	12					Non	Non						
UE	ANNUEL	UE9 Communication or French as a Foreign Language (FLE)	Porteur			30				Non	Non						
UE	ANNUEL	UE10 Algebra refresher*** (facultatif)	Porté	M1	15					Non	Oui						
UE	ANNUEL	UE11 Probability refresher*** (facultatif)	Porté	M1	15					Non	Oui						
UE	ANNUEL	UE12 Dynamic Optimization Refresher *** (facultatif)	Porté	M2 EE	15					Non	Oui						
UE	ANNUEL	UE13 Big Data	Porté	M2D3S FI	36			6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE14 Spatial Econometrics	Porté	M2 SE ALT	18			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE15 Optimization for deep learning	Porté	M2D3S FI	18			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE16 Data bases	Porteur		18			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE17 Web mining	Porteur		18			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE18 Graph analysis	Porté	M2 SE ALT	18			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE19 Extreme Risk Analysis	Porté	M2 EGR	18			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE20 Rapport d'activité						15	15			CT (Contrôle terminal)	Mémoire/Soutenance				Rapport d'activité
		TOTAL ANNEE			354	65		60	60								

*Cours mutualisé avec le M1 économétrie, statistiques – 2 groupes de niveau prévus

** Les étudiants ayant suivi le cours de Professionnal Development/Coaching en M1 en 2023-2024 sont dispensés

*** Cours de remise à niveau en Mathématiques, ouvert aux étudiants des M1 et M2 de l'Ecole

La capacité d'accueil de chacune des options est fixée à 30 étudiants pour les étudiants dans la mention Econométrie, Statistiques.

Blocs de compétences
Master 2 D35 ALT

BLOCS	Compétences Disciplinaires	Compétences Transversales				Compétences de Spécialités
		RNCP34294BC01 Usage avancé et spécialisé des outils numériques	RNCP34294BC02 Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	RNCP34294BC03 Communication spécialisée pour le transfert des connaissances	RNCP34294BC04 Appui à la transformation en contexte professionnel	
Compétences Spécifiques	<p>Résumer l'information contenue dans de grands tableaux de données quantitatives ou qualitatives par des méthodes exploratoires non supervisées.</p> <p>Utiliser des outils de visualisation pour l'exploration de base de données, Modéliser et prédire des variables qualitatives et quantitatives en utilisant des méthodes supervisées.</p> <p>Mobiliser et intégrer de nouveaux savoirs dans le domaine de l'optimisation pour les réseaux de neurones.</p> <p>Mettre en œuvre et Analyser des algorithmes d'optimisation pour l'apprentissage statistique.</p> <p>Mettre en œuvre et analyser les résultats de réseaux de neurones profonds avec application au traitement de texte ou d'image.</p> <p>Construire et utiliser des programmes en R, SAS et Python pour des applications statistiques et d'apprentissage statistique.</p> <p>Modéliser des variables de loi non gaussienne, avec comme cas particuliers des variables de comptage ou des variables binaires.</p> <p>Analyser statistiquement des données de comportement bancaire, caractéristique client, identifier des valeurs aberrantes et mettre en œuvre des traitements pour les corriger.</p> <p>Construire un score, interpréter les résultats et évaluer son efficacité avec R ou Python.</p> <p>Mettre en œuvre les traitements statistiques et interpréter les résultats dans un contexte métier réglementé comme la banque</p>	Se servir de manière autonome des outils numériques	Mobiliser et intégrer des nouveaux savoirs pour résoudre des problématiques, Développer une conscience critique, Conduire une analyse réflexive	Communiquer à des fins de formation ou de transfert des connaissances en langue étrangère, Communiquer à des fins de formation ou de transfert des connaissances à l'oral et à l'écrit en français	Gérer des contextes professionnels et/ou des études complexes, Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe, Analyser ses actions en situation professionnelle, Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale et développer une politique de RSE, Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif	<p>Modélisation statistique et/ou économétrique de différents types de données dont les données d'enquête et extrêmes.</p> <p>Gestion et analyse de données en grande dimension.</p> <p>Gestion des bases de données et traitement par des méthodes statistiques des données complexes de type données de web, données de graphes ou données spatiales.</p> <p>Mettre en application des plans de sondages simples et stratifiés pour tirer un échantillon dans une base de données, Estimer des totaux ou moyennes en prenant en compte les poids de sondage en population finie, Mobiliser les compétences acquises pour comprendre et mettre en œuvre des plans de sondages et méthodes d'estimation dans des enquêtes complexes, Utiliser des méthodes statistiques et algorithmes adaptés pour résoudre des problèmes relatifs à des données extrêmes, Interpréter les résultats statistiques issus de la modélisation de données extrême avec une approche d'analyse du risque, Choisir et justifier la modélisation économétrique ou statistique la plus adaptée au problème posé et aux données traitées, Mettre en œuvre, expliquer et valider des méthodes d'estimation paramétrique, non-paramétrique ou semi-paramétrique, Utiliser les logiciels spécialisés (R, Matlab ou Python) permettant de mettre en œuvre les modèles construits, Analyser les résultats obtenus et conclure l'analyse avec un esprit critique, Apprécier les difficultés rencontrées et les limites des aspects théoriques dans la pratique, Utiliser Git pour gérer les versions successives d'un projet, Gérer et prendre en compte dans la modélisation statistique des données en grande dimension ou à haute fréquence.</p> <p>Distinction des différents types de données, Faire des requêtes dans des bases de données relationnelles, Utiliser les logiciels Oracle et SQLite, Extraire des données de web, Utiliser des méthodes statistiques et algorithmes adaptés pour résoudre des problèmes relatifs à des données de web, de graphes ou spatiales, Représenter graphiquement des données de web, de graphes ou spatiales, Modéliser des données de web, de graphes ou spatiales, Interpréter les résultats statistiques issus de la modélisation de données extrêmes, données de web, graphe ou spatiales, Intégrer ces techniques statistiques dans un environnement professionnel</p>
UE1	Mathematics of Machine and Deep Learning Algorithms	X				
UE2	Data Mining	X				
UE3	Scoring	X				
UE4	Advanced Software for Data science : Julia	X				
UE4	Advanced Software for Data science : R	X				
UE4	Advanced Software for Data science : Python	X				
UE5	Non Parametric Models	X				
UE6	Survey Sampling					X
UE7	Datanomics : regulation of data spreading and data protection	X				
UE8	Professional Development**	X				
UE9	Communication or French as a Foreign Language (FLE)			X		
UE10	Algebra Refresher***					
UE11	Probability Refresher***					
UE12	Dynamic Optimization Refresher***					
UE13	Big Data	X				X
UE14	Spatial Econometrics					X
UE15	Optimization for deep learning	X				
UE16	Data Bases					X
UE17	Web Mining					X
UE18	Graph Analysis					X
UE19	Extreme Risk Analysis					X
UE20	Rapport d'activité	X	X	X	X	

Type Diplôme : MASTER	
	TSE
MENTION	ECONOMETRIE, STATISTIQUES
Parcours-types	Standard Statistique et Econométrie
Session M1	Seconde session/chance
Session M2	Seconde session/chance
LANGUE ENSEIGNEMENT	
M1 : Anglais sauf : Economie approfondie, Théorie des jeux, Evaluation des politiques publiques qui sont dispensés en Français.	
M2 : Anglais et Français.	
REDOUBLEMENT	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>	
Le redoublement n'est pas autorisé, sauf dérogation accordée par le directeur sur avis du jury de délibération.	
PROFESSIONNALISATION	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>	
Stages	
M1 :	
Un stage d'une durée d'au minimum 8 semaines est obligatoire pour valider le Master 1.	
A l'issue de ce stage l'étudiant en fera une restitution écrite qui sera évaluée.	
Les modalités de restitution par l'étudiant et d'évaluation du stage seront précisées par le responsable du Master.	
M2 :	
Les étudiants en FI doivent au choix faire un stage ou, à défaut, rédiger un mémoire de recherche. Le stage fait l'objet d'un rapport de stage qui peut être présenté oralement par l'étudiant lors d'une soutenance.	
Les étudiants en alternance doivent rédiger un rapport d'activité qui peut être présenté oralement à la demande du responsable du Master 2.	
Les objectifs et contenus du stage doivent être préalablement consignés dans un projet de stage soumis par l'étudiant, pour approbation, au responsable du Master 2.	
La durée du stage est de 4 à 6 mois. Il se déroule à partir du mois d'avril.	
Autres modalités	
M2 :	
Les étudiants peuvent suivre le master en contrat d'alternance.	
Le contenu des missions de l'alternant doivent au préalable être soumis par l'étudiant, pour approbation, au responsable du Master 2 ou à son représentant.	
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>	
Sessions d'examen	
M1 : Conditions cumulatives d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'année ainsi qu'une note supérieure ou égale à 10/20 aux UE1, UE2 et UE5.	
M2 FI : Conditions cumulatives d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'année ainsi qu'à l'UE Stage ou mémoire. L'étudiant devra également obligatoirement suivre une UE d'Anglais et une UE de Statistical software.	
A défaut, le M2 ne peut pas être validé.	
M1 : Modalités de constitution des groupes de cours magistraux (CM)	
L'enseignement comprend des cours magistraux (CM) et des travaux dirigés (TD).	
La répartition dans les groupes est notamment subordonnée aux choix des options et des contraintes d'emploi du temps.	
Les changements de groupe de cours ou de TD seront autorisés sur présentation de justificatifs et en fonction des contraintes d'emploi du temps imposées par le choix des options.	
Les modalités de changements, quand ceux-ci sont autorisés, sont organisées selon les délais fixés par la scolarité en charge de la formation.	
M1 : Obligation d'assiduité en travaux dirigés (TD)	
Les travaux dirigés sont assurés et notés sous la responsabilité des enseignants titulaires du cours magistral. L'assiduité et la participation sont prises en compte dans la notation.	
L'assiduité est obligatoire et est contrôlée par l'enseignant chargé de TD.	
Après trois absences non justifiées en TD, l'étudiant se voit attribuer la note de zéro.	
Les justificatifs d'absence doivent parvenir à l'enseignant en charge du TD lors de la séance qui suit l'absence.	
Aucune dispense de TD n'est accordée.	

M2 FI et M2 ALT : Organisation de la formation

Les étudiants doivent obligatoirement suivre :

une unité d'enseignement de langue (Anglais ou Français selon l'origine)

une unité d'enseignement de « statistical software »

A défaut, le Master 2 ne peut pas être validé.

Les étudiants francophones qui peuvent attester d'un niveau C2 en langue anglaise sont exemptés du cours de langue (Anglais et Français).

Les étudiants en alternance ne suivront pas le cours de Statistical Consulting. Ils suivront le cours Survey sampling au 3^{ème} trimestre.

Le nombre d'heures de cours pour les étudiants en alternance pour une matière commune avec les non-alternants peut être différent (cf. maquette), ainsi que le nombre de crédits.

Des Colles seront organisées par groupe de 9 étudiants maximum. La présence est obligatoire.

Le cours « Statistical Consulting » sera organisé par groupe de 4 étudiants.

Le cours SAS dans l'unité d'enseignement de « Statistical Software » est mutualisé avec le Master 1 mention Econométrie, Statistiques. 2 groupes de niveau seront organisés (intermédiaire et avancé).

Les étudiants inscrits à la fois en 3^{ème} année de Magistère Economiste Statisticien et à ce Master sont soumis au régime d'enseignement et d'examen prévus par le présent arrêté.

Le mode d'enseignement peut prendre différentes formes en fonction du contexte et de la discipline.

Le contenu dispensé équivaut au volume horaire affiché d'un enseignement en présentiel complet et le volume de travail à fournir par l'étudiant est cohérent avec le nombre d'ECTS affiché.

M1 Session 1 :

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées par un examen terminal écrit et/ou oral, ainsi que par un éventuel contrôle continu.

Ces examens peuvent être organisés le samedi.

Le contrôle continu s'effectue lors des séances de travaux dirigés.

La note attribuée dans le cadre du contrôle continu résulte notamment d'une ou plusieurs épreuves pouvant être réalisées sous forme d'écrits, d'oraux, de projets ou de travaux de groupe.

Les notes de travaux dirigés sont attribuées sous la responsabilité de l'enseignant titulaire du cours magistral.

En cas d'absences injustifiées, l'étudiant se verra affecter une note de 0/20 au TD de la matière concernée.

La présence aux examens terminaux est obligatoire. Toute absence justifiée ou injustifiée à l'examen terminal est sanctionnée par la note 0.

L'examen terminal donne lieu à deux sessions par an.

Les justificatifs d'absence à une épreuve terminale doivent parvenir à la scolarité dans les 10 jours calendaires qui suivent la fin de la session d'examen.

M2 ALT et FI : Session 1

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées par un examen terminal écrit et/ou oral, ainsi que par un éventuel contrôle continu.

La présence aux examens terminaux est obligatoire.

Toute absence justifiée ou injustifiée à l'examen terminal est sanctionnée par la note 0.

L'examen terminal donne lieu à deux sessions par an.

Les justificatifs d'absence à une épreuve terminale doivent parvenir à la scolarité dans les 10 jours calendaires qui suivent la fin de la session d'examen.

M1 et M2 : Bonifications

Pour les formations annualisées, un maximum de 4 bonifications dont bénéficie l'étudiant est plafonné à 4 x 1% du total des points de l'année.

Les notes obtenues dans chacun des enseignements participant à la bonification sont notées sur 20.

Seuls les points supérieurs à 10 de chacune des notes sont pris en compte et cumulés, sans que la note finale de bonification puisse excéder 20/20.

La bonification est uniquement valable au titre de l'année universitaire en cours.

Les modalités d'évaluation des enseignements donnant lieu à bonification semestrielle sont communiquées par le service ou par l'enseignant en charge de leur organisation, un mois au plus tard après le début des activités.

Liste des enseignements donnant lieu à bonification : Activité sportive (organisée dans le cadre du DAPS), Césure (pour les étudiants M1 et M2), Participation à l'orchestre des étudiants de Toulouse, Participation au cœur des étudiants de Toulouse, Engagement citoyen (Engagement de sapeur-pompier volontaire ; Activité militaire dans la réserve opérationnelle ; Volontariat dans les armées), Module vie professionnelle (pour les étudiants de L3 et M1 : Responsabilités au sein du bureau d'une association ; Activités militaires dans la réserve ; Mission dans le cadre du service civique ; Volontariat militaire ; Activité professionnelle ; Election dans les conseils de l'établissement).

La bonification sera prise en compte sur présentation d'un justificatif de situation.

Seconde chance

M1 : Seconde session ouverte aux étudiants ayant obtenu une moyenne générale (hors stage ou mémoire) comprise entre 8/20 et 9,99/20 ou une note inférieure à 10/20 à l'UE1 et/ou à l'UE2.

Les notes de contrôle continu sont intégralement reportées en seconde session.

M2 : Toutes les UE pourront faire l'objet d'un rattrapage à l'exception de la matière Statistical Consulting.

Les notes de contrôle continu sont intégralement reportées en seconde session.

En deuxième session, l'évaluation se fera par une épreuve écrite ou un projet écrit ou un oral quelle que soit la façon dont aura été évaluée la matière en première session.

M2 ALT :

Si l'étudiant ne valide pas en première session une compétence, il doit repasser en deuxième session les matières correspondant à cette compétence dans lesquelles il a obtenu une note inférieure à 10/20.

Pour valider la compétence en deuxième session, l'étudiant devra avoir une moyenne d'au moins 10/20 à l'ensemble des matières correspondant à la compétence.

On tient ainsi compte des notes des matières qu'il n'a pas eu à repasser et de celles qu'il a repassées en session 2.

M2 FI :

Si la moyenne générale n'est pas d'au moins 10/20 sur l'ensemble des unités, hors stage ou mémoire, plus le cas échéant des bonifications dues aux matières facultatives, l'étudiant doit repasser en deuxième session les matières où il a obtenu moins de 10/20. Pour obtenir le diplôme, il faut que la moyenne sur l'ensemble des matières à l'issue de la deuxième session soit supérieure ou égale à 10/20.

Général Session 2 :

Il est organisé une session de rattrapage donnant aux étudiants la possibilité de valider les unités d'enseignement qui leur ont fait défaut en session 1.

Les examens de seconde session sont organisés après les examens de session 1, en mai et/ou juin.

Peuvent se présenter à la session de rattrapage tous les étudiants qui ont été ajournés en session 1.

Les notes obtenues en session 1 dans les matières évaluées sous forme de contrôle continu sont reportées en session de rattrapage sans organisation d'une nouvelle épreuve.

L'étudiant pourra composer dans chaque matière non validée en session 1 et uniquement dans ces matières.

VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION

Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours

Validation

M1 : Conditions cumulatives d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'année ainsi qu'une note supérieure ou égale à 10/20 aux UE1, UE2 et UE5.

M2 FI : Conditions cumulatives d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'année ainsi qu'à l'UE Stage ou mémoire.

L'étudiant devra également obligatoirement suivre une UE d'Anglais et une UE de Statistical software. A défaut, le M2 ne peut pas être validé.

M2 ALT : Pour obtenir le master voie Alternance :

L'étudiant doit valider chaque bloc de compétences. Les blocs ne se compensent pas.

Un bloc de compétences est validé à condition d'avoir validé chaque compétence du bloc. Les compétences ne se compensent pas.

Valider une compétence nécessite d'avoir une moyenne d'au moins 10/20 à l'ensemble des matières obligatoires correspondant à cette compétence.

Capitalisation/conservation

Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.

Compensation

M1 : Les UE sont validées isolément ou par compensation sauf les UE1, UE2 et UE5 qui doivent être validées isolément.

M2 FI : Les UE sont validées isolément ou par compensation sauf l'UE Stage ou mémoire qui doit être validée isolément.

M2 ALT : Les UE sont validées isolément. Les UE se compensent uniquement à l'intérieur du bloc de compétences. L'étudiant doit valider chaque bloc de compétences. Les blocs ne se compensent pas.

Note éliminatoire**TEXTES RÉGLEMENTAIRES**

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

MASTER 1		ECONOMETRIE, STATISTIQUES											1ère session		Seconde session/chance		Observation seconde session/chance		
Parcours-type		Standard Statistique et Econométrie											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée		Nature	Durée
UE	ANNUEL	UE1 - Mathématiques de l'analyse de données			84	84		22	22	Oui	Non								
Matière	ANNUEL	Probability and Statistics for Data Science*	Porté	M1D3S	30	15		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CT 60 / CC 60						
Matière	ANNUEL	Foundations of Machine Learning * *	Porteur		30	15		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CT 60 / CC 60						
UE	ANNUEL	Software for Data science (R, Python, SAS)	Porteur			45		5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Matière	ANNUEL	Time series**	Porté	M1D3S	24	9		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 60 / CC 60						
UE	ANNUEL	UE2 - Economie et Econométrie			105	37,5	31,5	21	21	Oui	Non								
Matière	ANNUEL	Econométrie approfondie	Porté	M1 Eco Standard	30	10,5	10,5	5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 50 / CC 50						
Matière	ANNUEL	Applied econometrics	Porté	M1 Eco Standard	15	15	10,5	6	6	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Matière	ANNUEL	Théorie des jeux	Porté	M1 Eco Droit	30	12		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 80 / CC 20						
Matière	ANNUEL	Evaluation des politiques publiques	Porté	M1 Eco Droit	30		10,5	5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 50 / CC 50						
UE	ANNUEL	UE3 (Optionnel 1 parmi 4)			15			3	3	Oui	Oui								
Matière	ANNUEL	Markov chains and applications	Porté	M1 Eco Inter	15			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Market power and regulation	Porté	M1 Eco Inter	15			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Evolution of economic behaviour	Porté	M1 Eco Inter	15			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Economic history	Porté	M1 Eco Inter	15			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE4 (Optionnel 3 parmi 7)			71	19		12	12	Oui	Oui								
Matière	ANNUEL	Industrial organization	Porté	M1 Eco Droit	30	9		4	4	Oui	Oui	CC&CT	max(CT;(CT+CC)/2)						
Matière	ANNUEL	Corporate finance	Porté	M1 Eco Inter	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Dynamic Optimization	Porté	M1D3S	15	12		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Market finance	Porté	M1D3S	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	High Dimensional Data Analysis and Machine Learning	Porté	M1D3S	30			4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT 48 / CC 32						
Matière	ANNUEL	Martingales theory and applications	Porté	M1 Eco Inter	15	12		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)							
Matière	ANNUEL	Data bases**	Porteur		15	12		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT 48 / CC 32						
UE	ANNUEL	UE5 stage ou mémoire (optionnel 1 parmi 2)						2	2	Oui	Non								
Matière	ANNUEL	Stage*						2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire				Matière exclue de 2nde chance
Matière	ANNUEL	Mémoire*						2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire				Matière exclue de 2nde chance
UE	ANNUEL	UE6 Algebra refresher (facultatif)***	Porté	M1 Eco Inter	15														
UE	ANNUEL	UE7 Probability refresher (facultatif)***	Porté	M1 Eco Inter	15														
UE	ANNUEL	UE8 Static optimization refresher (facultatif)***	Porté	M1 Eco Inter	15														
		TOTAL ANNEE			320	141	32	60	60										

*UE1/UE2/UE5 : note plancher 10/20

**Les directeurs de Masters 2 recommandent de suivre certaines options : High dimensional data analysis and machine learning et Data Bases pour le M2 Stat Ecc

*** Cours de remise à niveau en Mathématiques, ouverts aux étudiants des M1 et M2 de l'école

MASTER 2		ECONOMETRIE, STATISTIQUES											1ère session		Seconde session/chance	
Parcours-type		Standard Statistique et Econométrie											Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée	Nature	Durée
UE	ANNUEL	UE1 Data mining	Porteur		30			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE2 Non Parametric Models	Porté	M2D3S FI	18			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE3 Survey Sampling	Porté	M2D3S FI	18			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE4 Analyse des durées de vie	Porteur		18			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE5 Econométrie du marketing	Porteur		18			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE6 Econométrie des Variables Qualitatives	Porteur		18			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE7 Données de Panel	Porteur		18			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE8 Statistical Software : SAS*	Porteur			13,5				Non	Non					
UE	ANNUEL	UE9 Statistical Software : R*	Porté	M2D3S FI		10				Non	Non					
UE	ANNUEL	UE10 Statistical Software : Python*	Porté	M2D3S FI		10				Non	Non					
UE	ANNUEL	UE11 Statistical Software : Excel*	Porté	M2D3S FI		10				Non	Non					
UE	ANNUEL	UE 12 Communication	Porté	M2D3S FI		30				Non	Non					
UE	ANNUEL	UE13 Algebra refresher** (facultatif)	Porté	M1	15					Non	Non					
UE	ANNUEL	UE14 Probability refresher** (facultatif)	Porté	M1	15					Non	Non					
UE	ANNUEL	UE15 Dynamic optimization refresher** (facultatif)	Porté	M2 EE	15					Non	Non					
UE	ANNUEL	UE16 Scoring	Porteur		30			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE17 Spatial Econometrics	Porteur		18			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE18 Geomarketing	Porteur		18			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE19 Data Bases	Porté	M2D3S FI	18			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE20 Web Mining	Porté	M2D3S FI	18			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE21 Graph Analysis	Porteur		18			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE22 Analyse de valeurs extrêmes	Porteur		18			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE23 Statistical consulting ***	Porté	M2D3S FI		30		5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	ANNUEL	UE24 (Optionnel 1 parmi 2)						15	15	Oui	Non					
Matière	ANNUEL	Stage						15	15	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)	Rapport/Mémoire			
Matière	ANNUEL	Mémoire						15	15	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)	Rapport/Mémoire			
		TOTAL ANNEE			321	103,5		60	60							

* Cours mutualisé avec M1 Econométrie, Statistique - 2 groupes de niveau prévus

** Cours de remise à niveau en Mathématiques, ouvert aux étudiants de M1 et M2 de l'Ecole

*** Par groupe de 4 étudiants

MASTER 2		ECONOMETRIE, STATISTIQUES											1ère session		Seconde session/chance		Observation seconde session/chance
Parcours-type		Standard Statistique et Econométrie (Alternance)											Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée	Nature	Durée	
UE	ANNUEL	UE1 Data mining	Porté	M2SE FI	30			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE2 Non parametric models	Porté	M2D3S ALT	18			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE3 Survey sampling	Porté	M2D3S ALT	18			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE4 Analyse des durées de vie	Porté	M2SE FI	18			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE5 Econométrie du marketing	Porté	M2SE FI	18			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE6 Econométrie des variables qualitatives	Porté	M2SE FI	18			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE7 Données de panel	Porté	M2SE FI	18			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE8 Statistical software : SAS	Porteur			13,5				Non	Non						
UE	ANNUEL	UE9 Statistical software : R	Porté	M2D3S ALT		10				Non	Non						
UE	ANNUEL	UE10 Statistical software : Python	Porté	M2D3S ALT		10				Non	Non						
UE	ANNUEL	UE11 Communication	Porté	M2D3S ALT		30				Non	Non						
UE	ANNUEL	UE12 Algebra refresher (facultatif)*	Porté	M1	15					Non	Non						
UE	ANNUEL	UE13 Probability refresher (facultatif)*	Porté	M1	15					Non	Non						
UE	ANNUEL	UE14 Dynamic optimization refresher (facultatif)*	Porté	M2 EE	15					Non	Non						
UE	ANNUEL	UE15 Scoring	Porté	M2SE FI	30			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE16 Spatial Econometrics	Porteur		18			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE17 Geomarketing	Porté	M2SE FI	18			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE18 Databases	Porté	M2D3S ALT	18			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE19 Web mining	Porté	M2D3S ALT	18			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE20 Graph Analysis	Porteur		18			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE21 Analyse de valeurs extrêmes	Porté	M2SE FI	18			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE22 Stage ou mémoire						15	15	Oui	Non						
Matière	ANNUEL	Rapport d'activité						15	15	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)	Rapport/Mémoire				Matière exclue de 2nde chance
		TOTAL ANNEE			321	63,5		60	60								

* Cours de remise à niveau en Mathématiques, ouvert aux étudiants de M1 et M2 de l'Ecole

**Blocs de compétences
Master 2 SE ALT**

BLOCS		Compétences Disciplinaires	Compétences Transversales				Compétences de Spécialités
		Utilisation d'outils informatiques, économétriques et statistiques pour la visualisation, la réduction de dimension, l'extraction de connaissances de bases de données et la modélisation économétrique. Gestion de bases de données, traitement de données de web, mise en place et analyse statistique de scores.	RNCP34294BC01 Usage avancé et spécialisé des outils numériques	RNCP34294BC02 Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	RNCP34294BC03 Communication spécialisée pour le transfert des connaissances)	RNCP34294BC04 Appui à la transformation en contexte professionnel	Modélisation statistique et/ou économétrique de différents types de variables et données dont les données d'enquête Traiter par des méthodes statistiques des données extrêmes et des données dépendantes de type graphes ou données spatiales
Compétences Spécifiques		Résumer l'information contenue dans de grands tableaux de données quantitatives ou qualitatives par des méthodes exploratoires non supervisées. Identifier des valeurs aberrantes et mettre en œuvre des traitements pour les corriger. Modéliser et prédire des variables qualitatives et quantitatives en utilisant des méthodes supervisées. Prendre en compte dans la modélisation les données de type panel. Interpréter les résultats économétriques et statistiques. Reconnaître une situation où apparaissent des données indépendantes, dépendantes, ou censurées, avec des variables quantitatives et qualitatives. Utiliser des méthodes statistique et algorithmes adaptés pour résoudre des problèmes relatifs à des données extrêmes. Interpréter les résultats statistiques issus de la modélisation de données extrêmes. Analyser statistiquement des données de comportement bancaire, caractéristique client. Choisir et justifier la modélisation la plus adaptée au problème posé et aux données traitées. Mettre en œuvre, expliquer et valider des méthodes d'estimation paramétrique non-paramétrique ou semi-paramétrique. Utiliser les logiciels spécialisés (SAS, R, Matlab ou Python) permettant de mettre en œuvre les modèles construits. Analyser les résultats obtenus et conclure l'analyse avec un esprit critique. Apprécier les difficultés rencontrées et les limites des aspects théoriques dans la pratique. Intégrer ces techniques statistiques/économétriques dans un environnement professionnel en particulier dans le domaine du Marketing.	Se servir de manière autonome des outils numériques	Mobiliser et intégrer des nouveaux savoirs pour résoudre des problématiques. Développer une conscience critique. Conduire une analyse réflexive.	Communiquer à des fins de formation ou de transfert des connaissances en langue étrangère. Communiquer à des fins de formation ou de transfert des connaissances à l'oral et à l'écrit en français.	Gérer des contextes professionnels et/ou des études complexes. Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe. Analyser ses actions en situation professionnelle. Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale et développer une politique de RSE. Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif.	Modéliser des variables de loi non gaussienne, avec comme cas particuliers des variables de comptage ou des variables binaires. Construire un score, interpréter les résultats et évaluer son efficacité avec R ou SAS. Mettre en œuvre les traitements statistiques et interpréter les résultats dans un contexte métier réglementé comme la banque. Mettre en application des plans de sondages simples et stratifiés pour tirer un échantillon dans une base de données. Estimer des totaux ou moyennes en prenant en compte les poids de sondage en population finie. Mobiliser les compétences acquises pour comprendre et mettre en œuvre des plans de sondages et méthodes d'estimation dans des enquêtes complexes. Faire des requêtes dans des bases de données relationnelles. Utiliser les logiciels Oracle et SQLite. Extraire et analyser statistiquement avec le logiciel Python des données de Web. Distinguer les différents type de données. Utiliser des méthodes statistique et algorithmes adaptés pour résoudre des problèmes relatifs à des données de graphe ou spatiales. Représenter graphiquement des données de graphes ou spatiales. Modéliser des données de graphe ou spatiales. Interpréter les résultats statistiques issus de la modélisation de données de graphe ou spatiales. Intégrer ces techniques statistiques dans un environnement professionnel notamment en Géomarketing.
UE1	Data Mining	X					
UE2	Non Parametric Models	X					
UE3	Survey Sampling						
UE4	Analyse des durées de vie	X					
UE5	Econométrie du marketing	X					
UE6	Econométrie des Variables Qualitatives	X					
UE7	Données de Panel	X					
UE8	Statistical Software : SAS*	X					
UE9	Statistical Software : R*	X					
UE10	Statistical Software : Python*	X					
UE11	Communication				X		
UE12	Algebra Refresher**						
UE13	Probability Refresher**						
UE14	Dynamic Optimization Refresher**						
UE15	Scoring						X
UE16	Spatial Econometrics						X
UE17	Geomarketing						X
UE18	Data Bases						X
UE19	Web Mining						X
UE20	Graph Analysis						X
UE21	Analyse de valeurs extrêmes	X					
UE22	Stage ou mémoire	X	X	X	X		

Type Diplôme : MASTER

	TSE	
MENTION	ECONOMIE APPLIQUEE	
Parcours-types	Economie appliquée	
Session M1	Seconde session/chance	
Session M2	Seconde session/chance	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
M1 : Anglais sauf : Macroéconomie, Econométrie approfondie, Théorie des jeux, Economie publique, Evaluation des politiques publiques. Ces cinq matières sont dispensées en Français. M2 : Anglais et Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé, sauf dérogation accordée par le directeur sur avis du jury de délibération.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
M1 : Un stage d'une durée d'au minimum 8 semaines est obligatoire pour valider le Master 1. A l'issue de ce stage l'étudiant en fera une restitution écrite qui sera évaluée. Les modalités de restitution par l'étudiant et d'évaluation du stage seront précisées par le responsable du Master.		
M2 : Les étudiants en FI doivent au choix faire un stage ou, à défaut, rédiger un mémoire de recherche. Le stage fait l'objet d'un rapport de stage qui peut être présenté oralement par l'étudiant lors d'une soutenance. Les étudiants en alternance doivent rédiger un rapport d'activité qui peut être présenté oralement à la demande du responsable du Master 2. Les objectifs et contenus du stage doivent être préalablement consignés dans un projet de stage soumis par l'étudiant, pour approbation, au responsable du Master 2. La durée du stage est de 4 à 6 mois. Il se déroule à partir du mois d'avril.		
Autres modalités		
M2 : Les étudiants peuvent suivre le master en contrat d'alternance. Le contenu des missions de l'alternant doivent au préalable être soumis par l'étudiant, pour approbation, au responsable du Master 2 ou à son représentant.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
M1 : Conditions cumulatives d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'année ainsi qu'une note supérieure ou égale à 10/20 aux UE1, UE2 et UE5. M2 FI : Conditions cumulatives d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'année ainsi qu'à l'UE Stage ou mémoire.		
M1 : Modalités de constitution des groupes de cours magistraux (CM) L'enseignement comprend des cours magistraux (CM) et des travaux dirigés (TD). La répartition dans les groupes est notamment subordonnée aux choix des options et des contraintes d'emploi du temps. Les changements de groupe de cours ou de TD seront autorisés sur présentation de justificatifs et en fonction des contraintes d'emploi du temps imposées par le choix des options. Les modalités de changements, quand ceux-ci sont autorisés, sont organisées selon les délais fixés par la scolarité en charge de la formation.		
M1 : Obligation d'assiduité en travaux dirigés (TD) Les travaux dirigés sont assurés et notés sous la responsabilité des enseignants titulaires du cours magistral. L'assiduité et la participation sont prises en compte dans la notation. L'assiduité est obligatoire et est contrôlée par l'enseignant chargé de TD. Après trois absences non justifiées en TD, l'étudiant se voit attribuer la note de zéro. Les justificatifs d'absence doivent parvenir à l'enseignant en charge du TD lors de la séance qui suit l'absence. Aucune dispense de TD n'est accordée.		
M1 et M2 : Session 1 Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées par un examen terminal écrit et/ou oral, ainsi que par un éventuel contrôle continu. Ces examens peuvent être organisés le samedi. Le contrôle continu s'effectue lors des séances de travaux dirigés. La note attribuée dans le cadre du contrôle continu résulte notamment d'une ou plusieurs épreuves pouvant être réalisées sous forme d'écrits, d'oraux, de projets ou de travaux de groupe. Les notes de travaux dirigés sont attribuées sous la responsabilité de l'enseignant titulaire du cours magistral. En cas d'absences injustifiées, l'étudiant se verra affecter une note de 0/20 au TD de la matière concernée. La présence aux examens terminaux est obligatoire. Toute absence justifiée ou injustifiée à l'examen terminal est sanctionnée par la note 0. L'examen terminal donne lieu à deux sessions par an. Les justificatifs d'absence à une épreuve terminale doivent parvenir à la scolarité dans les 10 jours calendaires qui suivent la fin de la session d'examen.		

M2 ALT : Pour obtenir le master voie Alternance :

L'étudiant doit valider chaque bloc de compétences. Les blocs ne se compensent pas.

Un bloc de compétences est validé à condition d'avoir validé chaque compétence du bloc. Les compétences ne se compensent pas.

Valider une compétence nécessite d'avoir une moyenne d'au moins 10/20 à l'ensemble des matières obligatoires correspondant à cette compétence.

M1 et M2 : Bonifications :

Pour les formations annualisées, un maximum de 4 bonifications dont bénéficie l'étudiant est plafonné à 4 x 1% du total des points de l'année.

Les notes obtenues dans chacun des enseignements participant à la bonification sont notées sur 20.

Seuls les points supérieurs à 10 de chacune des notes sont pris en compte et cumulés, sans que la note finale de bonification puisse excéder 20/20.

La bonification est uniquement valable au titre de l'année universitaire en cours.

Les modalités d'évaluation des enseignements donnant lieu à bonification semestrielle sont communiquées par le service ou par l'enseignant en charge de leur organisation, un mois au plus tard après le début des activités.

Liste des enseignements donnant lieu à bonification : Activité sportive (organisée dans le cadre du DAPS), Césure (pour les étudiants M1 et M2), Participation à l'orchestre des étudiants de Toulouse, Participation au chœur

des étudiants de Toulouse, Engagement citoyen (Engagement de sapeur-pompier volontaire ; Activité militaire dans la réserve opérationnelle ; Volontariat dans les armées), Module vie professionnelle (pour les étudiants de

L3 et M1 : Responsabilités au sein du bureau d'une association ; Activités militaires dans la réserve ; Mission dans le cadre du service civique ; Volontariat militaire ; Activité professionnelle ; Election dans les conseils de l'établissement).

La bonification sera prise en compte sur présentation d'un justificatif de situation.

Seconde chance

M1 : Seconde session ouverte aux étudiants ayant obtenu une moyenne générale (hors stage ou mémoire) comprise entre 8/20 et 9,99/20 ou une note inférieure à 10/20 à l'UE1 et/ou à l'UE2.

Matières exclues de Session 2 : Applied Econometrics, Experimental Economics, Stage ou mémoire.

Les notes de contrôle continu sont intégralement reportées en seconde session.

M2 ALT :

Si l'étudiant ne valide pas en première session une compétence, il doit repasser en deuxième session les matières correspondant à cette compétence dans lesquelles il a obtenu une note inférieure à 10/20.

Pour valider la compétence en deuxième session, l'étudiant devra avoir une moyenne d'au moins 10/20 à l'ensemble des matières correspondant à la compétence.

On tient ainsi compte des notes des matières qu'il n'a pas eu à repasser et de celles qu'il a repassées en session 2.

M2 FI :

Si la première condition n'est pas vérifiée en première session, l'étudiant doit repasser en deuxième session les matières où il a obtenu moins de 10/20.

Pour obtenir le diplôme, il faut que la moyenne sur l'ensemble des matières hors stage/mémoire à l'issue de la deuxième session soit supérieure ou égale à 10/20.

M2 FI et ALT :

En deuxième session, l'évaluation se fera par une épreuve écrite ou un projet écrit ou un oral quelle que soit la façon dont aura été évaluée la matière en première session.

Général Session 2 :

Il est organisé une session de rattrapage donnant aux étudiants en FI la possibilité de valider les unités d'enseignement qui leur ont fait défaut en session 1, et aux étudiants en ALT la possibilité de valider les blocs de compétences

qui leur font défaut en session 1.

Les examens de seconde session sont organisés après les examens de session 1, en mai et/ou juin.

Peuvent se présenter à la session de rattrapage tous les étudiants qui ont été ajournés en session 1.

Les notes obtenues en session 1 dans les matières évaluées sous forme de contrôle continu sont reportées en session de rattrapage sans organisation d'une nouvelle épreuve.

L'étudiant pourra composer dans chaque matière non validée en session 1 et uniquement dans ces matières.

La possibilité d'accéder à la session de rattrapage se définit au regard de la moyenne générale annuelle hors mémoire ou stage.

VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION

Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours

Validation

M1 : Conditions cumulatives d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'année ainsi qu'une note supérieure ou égale à 10/20 aux UE1, UE2 et UE5.

M2 : Conditions cumulatives d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'année ainsi qu'une note supérieure ou égale à 10/20 à l'UE Stage ou mémoire.

Capitalisation/conservation

Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.

Compensation

M1 : Les UE sont validées isolément ou par compensation sauf les UE1, UE2 et UE5 qui doivent être validées isolément.

M2 : Les UE sont validées isolément ou par compensation sauf l'UE Stage ou mémoire qui doit être validée isolément.

Note éliminatoire**TEXTES RÉGLEMENTAIRES**

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

MASTER 1		ECONOMIE APPLIQUEE											1ère session		Seconde session/chance		Observation seconde session/chance		
Parcours-type		Economie appliquée											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée		Nature	Durée
UE	ANNUEL	UE1 - Analyse Economique			165	48		28,5	28,5	Oui	Non								
Matière	ANNUEL	Macroeconomie *	Porté	M1 Eco Standard	30	10,5		5,5	5,5	Oui	Oui	CC&CT	CT 66 / CC 44						
Matière	ANNUEL	Theorie des jeux*	CM Porté TD Porté	M1 Eco Droit M1 Eco	30	12		5,5	5,5	Oui	Oui	CC&CT	CT 88 / CC 22						
Matière	ANNUEL	Theory of Incentives*	Porté	M1 Eco Standard	15	6		2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Economie publique *	Porté	M1 Eco Standard	30	10,5		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Industrial Organization *	CM Porté TD Porté	M1 Eco Droit M1 Eco Inter	30	9		5	5	Oui	Oui	CC&CT	max(CT,(CT+CC)/2)		À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Corporate finance *	Porté	M1 Eco Inter	30			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE2 - Econométrie			90	43,5	10,5	19,5	19,5	Oui	Non								
Matière	ANNUEL	Econométrie approfondie *	Porté	M1 Eco Standard	30	10,5	10,5	5,5	5,5	Oui	Oui	CC&CT	CT 55 / CC 55						
Matière	ANNUEL	Applied econometrics*	Porté	M1 Eco Standard	15	15		6	6	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Matière	ANNUEL	R programming*	Porté	M1 Eco Standard	15	7,5		2,5	2,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Matière	ANNUEL	Evaluation des politiques publiques*	CM Porté TD Porté	M1 Eco Droit M1 Eco	30	10,5		5,5	5,5	Oui	Oui	CC&CT	CT 55 / CC 55						
UE	ANNUEL	UE3 (Optionnel 1 parmi 8)			15			2	2	Oui	Oui								
Matière	ANNUEL	Environmental economics	Porté	M1 Eco Standard	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Economic History	Porté	M1 Eco Inter	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Markov Chains and applications	Porté	M1 Eco Inter	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Probability Modeling	Porté	M1 Eco Inter	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Evolution of economic behaviour	Porté	M1 Eco Inter	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Experimental economics	Porté	M1 Eco Droit	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Markets and incentives : historical - theoretical perspective	Porté	M1 Eco Inter	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Market Power and regulation	Porté	M1 Eco Inter	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE4 (Optionnel 2 parmi 8)			45	12		8	8	Oui	Oui								
Matière	ANNUEL	Market Finance **	Porté	M1D35	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Dynamic Optimization	Porté	M1D35	15	12		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)							
Matière	ANNUEL	Martingales theory and applications ****	Porté	M1 Eco Inter	15	12		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)							
Matière	ANNUEL	Panel Data	Porté	M1 Eco Standard	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Data Bases	Porté	M1 Eco Stat Standard voie Stat Economique	15	12		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT 48 / CC 32						
Matière	ANNUEL	Advanced macroeconomics	Porté	M1 Eco Standard	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Advanced microeconomics	Porté	M1 Eco Inter	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Behavioral and experimental economics	Porté	M1 Eco Inter	15	12		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT 48 / CC 32						
UE	ANNUEL	UE5 (Optionnel 1 parmi 2)						2	2	Oui	Non								
Matière	ANNUEL	Stage						2	2	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire				Matière exclue de 2nde chance
Matière	ANNUEL	Mémoire						2	2	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire				Matière exclue de 2nde chance
UE	ANNUEL	UE6 Introduction to SAS (réservé aux étudiants intégrant l'école en M1) (facultatif)						4,5											
UE	ANNUEL	UE7 Algebra refresher (facultatif)***	Porté	M1 Eco Inter	15														
UE	ANNUEL	UE8 Probability refresher (facultatif)***	Porté	M1 Eco Inter	15														
UE	ANNUEL	UE9 Static optimization refresher (facultatif)***	Porté	M1 Eco Inter	15														
TOTAL ANNEE					360	108	10,5	60	60										

*UE1/UE2/UE3 : note plancher 10/20

**Les directeurs de Masters 2 Finance recommandent de suivre l'option Market Finance

*** Cours de remise à niveau en Mathématiques, ouverts aux étudiants des M1 et M2 de l'école

**** Pour suivre le cours de UE4 - Martingales theory and applications, il faut avoir suivi au préalable le cours Markov Chains UES

MASTER 2		ECONOMIE APPLIQUEE											1ère session		Seconde session/chance		Observation seconde session/chance
Parcours-type		Economie appliquée (Formation initiale)											Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée	Nature	Durée	
UE	ANNUEL	UE1 Fonctionnement et enjeux du système bancaire	Porteur		15			2,75	2,75	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE2 Finance d'entreprise	Porteur		15			2,75	2,75	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE3 Analyse de données et data mining	Porteur		30			5,5	5,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE4 Séries temporelles et analyses économiques	Porteur		30			5,5	5,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE5 Marketing quantitatif	Porteur		18			2,75	2,75	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE6 Tarification par les entreprises privées et publiques	Porteur		15			2,75	2,75	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE7 Algebra refresher (facultatif)*	Porté	M1	15					Non	Non						
UE	ANNUEL	UE8 Probability refresher (facultatif)*	Porté	M1	15					Non	Non						
UE	ANNUEL	UE9 Dynamic optimization refresher (facultatif)*	Porté	M2 EE	15					Non	Non						
UE	ANNUEL	UE10 Apprentissage statistique	Porteur		30			5,5	5,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE11 Macroéconomie et conjoncture	Porteur		30			5,5	5,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE12 Commerce international	Porteur		15			2,75	2,75	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE13 Séminaires d'économie appliquée	Porteur		15			2,75	2,75	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE14 Evaluation des politiques publiques	Porteur		30			5,5	5,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE15 Communication skills	Porteur			30				Non	Non						
UE	ANNUEL	UE16 (Optionnel 1 parmi 3)						16	16	Oui	Non						
Matière	ANNUEL	Stage						16	16	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)	Rapport/Mémoire			Matière exclue de 2nde chance	
Matière	ANNUEL	Mémoire						16	16	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)	Rapport/Mémoire			Matière exclue de 2nde chance	
Matière	ANNUEL	Alternance						16	16	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)	Rapport/Mémoire			Matière exclue de 2nde chance	
		TOTAL ANNEE			288	30	0	60	60								

* Cours de remise à niveau en Mathématiques, ouvert aux étudiants des M1 et M2 de l'Ecole

** Cours facultatif, sous réserve du nombre de places disponibles

MASTER 2		ECONOMIE APPLIQUEE											1ère session		Seconde session/chance		Observation seconde session/chance
Parcours-type		Economie appliquée (Formation initiale)											Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée	Nature	Durée	
UE	ANNUEL	UE1 Fonctionnement et enjeux du système bancaire	Porteur		15			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE2 Finance d'entreprise	Porteur		15			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE3 Analyse de données et data mining	Porteur		30	6		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE4 Séries temporelles et analyses économiques	Porteur		30	6		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE5 Marketing quantitatif	Porteur		18			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE6 Tarification par les entreprises privées et publiques	Porteur		15			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE7 Algebra refresher (facultatif)*	Porté	M1	15					Non	Non						
UE	ANNUEL	UE8 Probability refresher (facultatif)*	Porté	M1	15					Non	Non						
UE	ANNUEL	UE9 Dynamic optimization refresher (facultatif)*	Porté	M2 EE	15					Non	Non						
UE	ANNUEL	UE10 Apprentissage statistique	Porteur		30	6		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE11 Macroéconomie et conjoncture	Porteur		30	6		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE12 Commerce international	Porteur		15			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE13 Séminaires d'économie appliquée	Porteur		15			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE14 Evaluation des politiques publiques	Porteur		30	6		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE15 Communication skills	Porteur			30				Non	Non						
UE	ANNUEL	UE 16 Cost-benefit analysis	Porté	M2 EGR	15			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE 17 Ethics of social studies	Porté	M2 EMO	15			1	1	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE18 (Optionnel 1 parmi 3)						16,5	16,5	Oui	Non						
Matière	ANNUEL	Stage						16,5	16,5	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)	Rapport/Mémoire				Matière exclue de 2nde chance
Matière	ANNUEL	Mémoire						16,5	16,5	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)	Rapport/Mémoire				Matière exclue de 2nde chance
Matière	ANNUEL	Alternance						16,5	16,5	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)	Rapport/Mémoire				Matière exclue de 2nde chance
		TOTAL ANNEE				318	60	0	60	60							

* Cours de remise à niveau en Mathématiques, ouvert aux étudiants des M1 et M2 de l'Ecole

** Cours facultatif, sous réserve du nombre de places disponibles

BLOCS	Compétences Disciplinaires										Compétences Transversales							
	Conception de modèles d'analyses et d'aide à la décision				Collecte et traitement des données	Restitution/formalisation des résultats					RNCP34428BC01 Usages avancés et spécialisés des outils numériques	RNCP34428BC02 Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés			RNCP34428BC04 Appui à la transformation en contexte professionnel		RNCP34428BC03 Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	
Compétences Spécifiques	Etablir un diagnostic économique fondé sur la théorie économique	Construire des modèles économiques pour réaliser des simulations et prévisions adaptées	Evaluer les conséquences d'une décision ou d'une stratégie	Disposer d'une compréhension, d'un recul et d'un regard critique sur l'ensemble des informations disponibles	Développer et utiliser des programmes informatiques pour adapter les outils d'analyse statistique	Mener des études empiriques à l'aide de procédures complètes ou développées en propre	Utiliser des outils de traitement, de visualisation et de reporting des données	Développer des outils d'interprétation des données	Produire des documents accessibles à des non-spécialistes présentant les résultats des travaux menés	Présenter et expliquer oralement les résultats obtenus : prise de parole, Animer un débat...	Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention	Savoirs hautement spécialisés (R et Python)	Développer une conscience critique	Mobiliser des savoirs	Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale	Gérer des contextes professionnels et/ou des études complexes	Communiquer à des fins de formation et de transfert de connaissances, par oral ou par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère	Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
Analyse de données et data mining					X	X	X	X		X	X	X			X			
Fonctionnement et enjeux du système bancaire			X	X									X	X	X			X
Finance d'entreprise			X	X									X	X	X			X
Séries temporelles et analyses économiques	X	X			X	X	X	X				X						
Marketing quantitatif			X	X		X	X			X		X	X	X				
Tarifcation par les entreprises privées et publiques	X	X	X	X					X	X			X	X				X
Apprentissage statistique			X	X	X	X	X	X	X		X	X						
Macroeconomie conjoncturelle	X	X		X		X			X	X			X	X				X
Commerce international	X		X	X					X	X			X	X				X
Séminaires d'économie appliquée	X		X	X					X	X			X	X				X
Evaluation des politiques publiques	X			X					X	X			X	X				X
Communication skills										X							*	
Cost benefit analysis	X		X	X					X	X				X				
Ethics of social studies											X				X			
stage / mémoire/ alternance												X	X	X	X	X	X	X
Nbre de matières dans chaque compétence	7	3	8	9	3	5	4	3	8	9	3	4	9	10	5	1	2	8

Type Diplôme : MASTER

	TSE	
MENTION	ECONOMIE APPLIQUEE	
Parcours-types	International : Economie appliquée	
Session M1	Seconde session/chance	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Anglais		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Redoublement soumis à décision du directeur sur avis du jury de délibération.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
Un stage d'une durée d'au minimum 8 semaines est obligatoire pour valider le Master 1. A l'issue de ce stage l'étudiant en fera une restitution écrite qui sera évaluée. Les modalités de restitution par l'étudiant et d'évaluation du stage seront précisées par le responsable du Master 1.		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
M1 : Conditions cumulatives d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'année ainsi qu'une note supérieure ou égale à 10/20 aux UE1, UE2 et UE5.		
M1 : Modalités de constitution des groupes de cours magistraux (CM)		
L'enseignement comprend des cours magistraux (CM) et des travaux dirigés (TD). La répartition dans les groupes est notamment subordonnée aux choix des options et des contraintes d'emploi du temps. Les changements de groupe de cours ou de TD seront autorisés sur présentation de justificatifs et en fonction des contraintes d'emploi du temps imposées par le choix des options. Les modalités de changements, quand ceux-ci sont autorisés, sont organisées selon les délais fixés par la scolarité en charge de la formation.		
M1 : Obligation d'assiduité en travaux dirigés (TD)		
Les travaux dirigés sont assurés et notés sous la responsabilité des enseignants titulaires du cours magistral. L'assiduité et la participation sont prises en compte dans la notation. L'assiduité est obligatoire et est contrôlée par l'enseignant chargé de TD. Après trois absences non justifiées en TD, l'étudiant se voit attribuer la note de zéro. Les justificatifs d'absence doivent parvenir à l'enseignant en charge du TD lors de la séance qui suit l'absence. Aucune dispense de TD n'est accordée.		
Général Session 1 :		
Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées par un examen terminal écrit et/ou oral, ainsi que par un éventuel contrôle continu. Ces examens peuvent être organisés le samedi. Le contrôle continu s'effectue lors des séances de travaux dirigés. La note attribuée dans le cadre du contrôle continu résulte notamment d'une ou plusieurs épreuves pouvant être réalisées sous forme d'écrits, d'oraux, de projets ou de travaux de groupe. Les notes de travaux dirigés sont attribuées sous la responsabilité de l'enseignant titulaire du cours magistral. En cas d'absences injustifiées, l'étudiant se verra affecter une note de 0/20 au TD de la matière concernée. La présence aux examens terminaux est obligatoire. Toute absence justifiée ou injustifiée à l'examen terminal est sanctionnée par la note 0. L'examen terminal donne lieu à deux sessions par an. Les justificatifs d'absence à une épreuve terminale doivent parvenir à la scolarité dans les 10 jours calendaires qui suivent la fin de la session d'examen.		

Bonifications :

Pour les formations annualisées, un maximum de 4 bonifications dont bénéficie l'étudiant est plafonné à 4 x 1% du total des points de l'année. Les notes obtenues dans chacun des enseignements participant à la bonification sont notées sur 20. Seuls les points supérieurs à 10 de chacune des notes sont pris en compte et cumulés, sans que la note finale de bonification puisse excéder 20/20. La bonification est uniquement valable au titre de l'année universitaire en cours. Les modalités d'évaluation des enseignements donnant lieu à bonification semestrielle sont communiquées par le service ou par l'enseignant en charge de leur organisation, un mois au plus tard après le début des activités.

Liste des enseignements donnant lieu à bonification : Activité sportive (organisée dans le cadre du DAPS), Césure (pour les étudiants M1 et M2), Participation à l'orchestre des étudiants de Toulouse, Participation au chœur des étudiants de Toulouse, Engagement citoyen (Engagement de sapeur-pompier volontaire ; Activité militaire dans la réserve opérationnelle ; Volontariat dans les armées), Module vie professionnelle (pour les étudiants de L3 et M1 : Responsabilités au sein du bureau d'une association ; Activités militaires dans la réserve ; Mission dans le cadre du service civique ; Volontariat militaire ; Activité professionnelle ; Election dans les conseils de l'établissement).

La bonification sera prise en compte sur présentation d'un justificatif de situation.

Seconde chance

M1 : Seconde session ouverte aux étudiants ayant obtenu une moyenne générale (hors stage ou mémoire) comprise entre 8/20 et 9,99/20 ou une note inférieure à 10/20 à l' UE1 et/ou à l'UE2. Sont exclues de session 2 : Applied econometrics, Professional development, Project management, Experimental economics, Topics in food economics, Stage ou mémoire.

Général Session 2 :

Il est organisé une session de rattrapage donnant aux étudiants la possibilité de valider les unités d'enseignement qui leur ont fait défaut en session 1. Les examens de seconde session sont organisés après les examens de session 1, en mai et/ou juin. Peuvent se présenter à la session de rattrapage tous les étudiants qui ont été ajournés en session 1. Les notes obtenues en session 1 dans les matières évaluées sous forme de contrôle continu sont reportées en session de rattrapage sans organisation d'une nouvelle épreuve. L'étudiant pourra composer dans chaque matière non validée en session 1 et uniquement dans ces matières. La possibilité d'accéder à la session de rattrapage se définit au regard de la moyenne générale annuelle hors mémoire ou stage.

VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION

Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours

Validation

M1 : Conditions cumulatives d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'année ainsi qu'une note supérieure ou égale à 10/20 aux UE1, UE2 et UE5.

Capitalisation/conservation

Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.

Compensation

M1 : Les UE sont validées isolément ou par compensation sauf les UE1, UE2 et UE5 qui doivent être validées isolément.

Note éliminatoire**TEXTES RÉGLEMENTAIRES**

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
 Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence
 Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

MASTER 1		ECONOMIE APPLIQUEE											1ère session		Seconde session/chance		Observation seconde session/chance	
Parcours-type		International : Economie appliquée											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
UE	ANNUEL	UE1 - Economic Analysis			105	39		17,5	17,5	Oui	Non							
Matière	ANNUEL	Macroeconomics *	Porté	M1 Eco Inter	30	10,5		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 60 / CC 40					
Matière	ANNUEL	Game Theory*	Porté	M1 Eco Inter	30	12		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 80 / CC 20					
Matière	ANNUEL	Theory of Incentives*	Porté	M1 Eco Inter	15	6		2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)						
Matière	ANNUEL	Public economics *	Porté	M1 Eco Inter	30	10,5		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)						
UE	ANNUEL	UE2 - Econometrics			90	10,5	43,5	18,5	18,5	Oui	Non							
Matière	ANNUEL	Applied econometrics*	Porté	M1 Eco Inter	15		15	6	6	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	ANNUEL	Intermediate Econometrics	Porté	M1 Eco Inter	30	10,5		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 50 / CC 50					
Matière	ANNUEL	R programming*	Porté	M1 Eco Inter	15		7,5	2,5	2,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	ANNUEL	Program Evaluation *	Porté	M1 Eco Inter	30		10,5	5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 50 / CC 50					
UE	ANNUEL	UE3 (Optionnel 2 parmi 12)			30			4	4	Oui	Oui							
Matière	ANNUEL	Environmental economics	Porté	M1 Eco Standard	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Economic History	Porté	M1 Eco Inter	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Markov Chains and applications	Porté	M1 Eco Inter	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Probability Modeling	Porté	M1 Eco Inter	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Evolution of economic behaviour	Porté	M1 Eco Inter	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Experimental economics	Porté	M1 Eco Droit	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Understanding real world organizations	Porté	M1 Eco Inter	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Political Economy	Porté	M1 Eco Inter	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Project management	Porté	M1 Eco Inter	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Market Power and regulation	Porté	M1 Eco Inter	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Markets and incentives: a historical-theoretical perspective	Porté	M1 Eco Inter	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	ENGAGE			15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE4 (Optionnel 4 parmi 16)			92	20	3	16	16	Oui	Oui							
Matière	ANNUEL	Industrial Organization **	Porté	M1 Eco Inter	30	9		4	4	Oui	Oui	CC&CT	max(CT; (CT+CC)/2)		À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Environmental & Resource Economics**	Porté	M1 Eco Inter	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Development Economics	Porté	M1 Eco Inter	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Corporate finance **	Porté	M1 Eco Inter	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Market Finance **	Porté	M1 D35	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Dynamic Optimization	Porté	M1 D35	15	12		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)						
Matière	ANNUEL	Martingales theory and applications****	Porté	M1 Eco Inter	15	12		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)						
Matière	ANNUEL	Panel Data **	Porté	M1 Eco Standard	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Time series **	Porté	M1 D35	24	9		4	4	Oui	Oui	CC&CT			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Data Bases	Porté	M1 Eco Stat Standard Stat	15		12	4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT 48 / CC 32					
Matière	ANNUEL	Empirical Industrial organization	Porté	M1 Eco Droit	15	12		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT 48 / CC 32					
Matière	ANNUEL	Topics in food economics	Porté	M1 Eco Inter	15	12		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	ANNUEL	Advanced macroeconomics	Porté	M1 Eco Standard	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Advanced microeconomics	Porté	M1 Eco Inter	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Behavioral and experimental economics	Porté	M1 Eco Inter	15	12		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT 48 / CC 32					
Matière	ANNUEL	ENGAGE			15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UES (Optionnel 1 parmi 2)*						2	2	Oui	Non							
Matière	ANNUEL	Stage						2	2	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire			Matière exclue de 2nde chance
Matière	ANNUEL	Mémoire						2	2	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire			Matière exclue de 2nde chance
UE	ANNUEL	UE6 FLE				30												
UE	ANNUEL	UE7 Introduction to SAS (réservé aux étudiants intégrant l'école en M1 /Facultatif)					4,5											
UE	ANNUEL	UE8 Professional development	Porté	M1 Eco Inter	12			2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	ANNUEL	UE9 Algebra refresher (facultatif)***	Porté	M1 Eco Inter	15													
UE	ANNUEL	UE10 Probability refresher (facultatif)***	Porté	M1 Eco Inter	15													
UE	ANNUEL	UE11 Static optimization refresher (facultatif)***	Porté	M1 Eco Inter	15													
		TOTAL ANNEE			374	99	51	60	60									

*UE1/UE2/UE5 : note plancher 10/20

**Les directeurs de Masters 2 recommandent de suivre certaines options :

Industrial Organization pour le M2 EMO

Environmental & Resource Economics pour le M2 ERNA

Development Economics pour le M2 PPD

Corporate Finance et Market Finance pour le M2 Finance

Panel Data ou Time series pour le M2 EEE

*** Cours de remise à niveau en Mathématiques, ouverts aux étudiants des M1 et M2 de l'école

**** Pour suivre le cours de Martingales theory and applications UE4, il faut avoir suivi au préalable le cours Markov Chains UE3

Type Diplôme : MASTER

	TSE	
MENTION	ECONOMIE APPLIQUEE	
Parcours-types	International Environmental Economics and Policy (EEP)	
Session M2	Seconde session/chance	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Anglais.		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le directeur sur avis du jury.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
<p>Les étudiants doivent faire, au choix, soit un stage soit un mémoire sous la supervision de TSE. La durée du stage est de 4 à 6 mois. Il se déroule à partir du mois d'avril. Les objectifs et contenus du stage doivent être préalablement consignés dans un projet de stage soumis par l'étudiant, pour approbation, au responsable du Master 2. Le stage fait l'objet d'un rapport de stage qui peut être présenté oralement par l'étudiant lors d'une soutenance.</p>		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
Conditions cumulatives d'une moyenne générale annuelle supérieure ou égale à 10/20 ainsi qu'une note supérieure ou égale à 12/20 à l'UE Stage ou mémoire.		
Général Session 1 :		
<p>Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées par un examen terminal écrit et/ou oral, ainsi que par un éventuel contrôle continu. Ces examens peuvent être organisés le samedi. Le contrôle continu s'effectue lors des séances de travaux dirigés. La note attribuée dans le cadre du contrôle continu résulte notamment d'une ou plusieurs épreuves pouvant être réalisées sous forme d'écrits, d'oraux, de projets ou de travaux de groupe. Les notes de travaux dirigés sont attribuées sous la responsabilité de l'enseignant titulaire du cours magistral. En cas d'absences injustifiées, l'étudiant se verra affecter une note de 0/20 au TD de la matière concernée. La présence aux examens terminaux est obligatoire. Toute absence justifiée ou injustifiée à l'examen terminal est sanctionnée par la note 0. L'examen terminal donne lieu à deux sessions par an. Les justificatifs d'absence à une épreuve terminale doivent parvenir à la scolarité dans les 10 jours calendaires qui suivent la fin de la session d'examen.</p>		

Bonifications :

Pour les formations annualisées, un maximum de 4 bonifications dont bénéficie l'étudiant est plafonné à 4 x 1% du total des points de l'année. Les notes obtenues dans chacun des enseignements participant à la bonification sont notées sur 20. Seuls les points supérieurs à 10 de chacune des notes sont pris en compte et cumulés, sans que la note finale de bonification puisse excéder 20/20. La bonification est uniquement valable au titre de l'année universitaire en cours. Les modalités d'évaluation des enseignements donnant lieu à bonification semestrielle sont communiquées par le service ou par l'enseignant en charge de leur organisation, un mois au plus tard après le début des activités. Liste des enseignements donnant lieu à bonification : Activité sportive (organisée dans le cadre du DAPS), Césure (pour les étudiants M1 et M2), Participation à l'orchestre des étudiants de Toulouse, Participation au chœur des étudiants de Toulouse, Engagement citoyen (Engagement de sapeur-pompier volontaire ; Activité militaire dans la réserve opérationnelle ; Volontariat dans les armées), Module vie professionnelle (pour les étudiants de L3 et M1 : Responsabilités au sein du bureau d'une association ; Activités militaires dans la réserve ; Mission dans le cadre du service civique ; Volontariat militaire ; Activité professionnelle ; Election dans les conseils de l'établissement). La bonification sera prise en compte sur présentation d'un justificatif de situation.

Seconde chance

Matière exclue d'une session 2 : Stage ou Mémoire.

Général Session 2 :

Il est organisé une session de rattrapage donnant aux étudiants la possibilité de valider les unités d'enseignement qui leur ont fait défaut en session 1. Les examens de seconde session sont organisés après les examens de session 1, en mai et/ou juin. Peuvent se présenter à la session de rattrapage tous les étudiants qui ont été ajournés en session 1. Les notes obtenues en session 1 dans les matières évaluées sous forme de contrôle continu sont reportées en session de rattrapage sans organisation d'une nouvelle épreuve. L'étudiant pourra composer dans chaque matière non validée en session 1 et uniquement dans ces matières. La possibilité d'accéder à la session de rattrapage se définit au regard de la moyenne générale annuelle hors mémoire ou stage.

VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION

Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours

Validation

Conditions cumulatives d'une moyenne générale annuelle supérieure ou égale à 10/20 ainsi qu'une note supérieure ou égale à 12/20 à l'UE Stage ou mémoire.

Capitalisation/conservation

Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.

Compensation

Compensation au sein de tous les parcours sauf la note de Stage ou Mémoire validée isolément.

Note éliminatoire**TEXTES RÉGLEMENTAIRES**

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

MASTER 2		ECONOMIE APPLIQUEE												1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance
Parcours-type		International : Environmental Economics and Policy												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
Parcours pédagogique Economics and Ecology																			
UE	ANNUEL	UE1 Fundamentals and policies for a greener economy	Porté	M2 EEP parcours EPEE	30			5,50	5,50	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE2 Valuing the environment	Porté	M2 EEP parcours EPEE	30			5,50	5,50	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE3 Ecology for economists	Porteur		30			5,50	5,50	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE4 Global risks for a living planet: climate, biodiversity, pandemics	Porté	M2 EGR	15			3,00	3,00	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE5 Biodiversity and climate law			15			2,50	2,50	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE6 Professional development (facultatif)**	Porté	M2 D3S	12					Non	Oui								
UE	ANNUEL	UE7 (Optionnel 1 parmi 3)			15			1,00	1,00										
Matière	ANNUEL	Datanomics : regulation of data spreading and data protection	Porté	M2 EMO	15			1,00	1,00	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Project Management (i)	Porté	M1 Inter Eco	15			1,00	1,00	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Ethics of Social Studies	Porté	M2 EMO	15			1,00	1,00	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE8 Algebra refresher (facultatif)***	Porté	M1	15					Non	Non								
UE	ANNUEL	UE9 Probability refresher (facultatif)***	Porté	M1	15					Non	Non								
UE	ANNUEL	UE10 Dynamic optimization refresher (facultatif)***	Porté		15					Non	Non								
UE	ANNUEL	UE11 Introduction to geographical information systems (facultatif)***	Porté	M2 PPD	15					Non	Non								
UE	ANNUEL	UE12 Sustainable management and evaluation of ecosystems	Porteur		30			5,50	5,50	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE13 Ecosystem management and policies	Porté	M2 Ecology	30			5,50	5,50	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE14 (Optionnel 2 parmi 5)			60			11,00	11,00	Oui	Oui								
Matière	ANNUEL	Cost benefit analysis : foundations and practice	Porté	M2 EEP parcours EPEE	30			5,50	5,50	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Energy economics and climate policy****	Porté	M2 EEP parcours EPEE	30			5,50	5,50	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Topics in environmental economics	Porté	M2 EEP parcours EPEE	30			5,50	5,50	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Advanced environmental economics*	Porté	M2 ETE	30			5,50	5,50	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Structural models and policy evaluation*****	Porté	M2 PPD	30			5,50	5,50	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE15 Stage ou Mémoire						15,00	15,00	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire				Matière exclue de 2nde chance
		TOTAL ANNEE			327			60,00	60,00										

*Le choix de cette option est soumis à l'approbation du directeur du master ETE, en plus de l'approbation du directeur EEP du parcours EPEE ou EE

** Les étudiants ayant suivi le cours de Professional Development en M1 en 2023-2023 sont dispensés

*** Cours de remise à niveau en Mathématiques, ouverts aux étudiants des M1 et M2 de l'Ecole

**** 5 étudiants du M2 EMO sont autorisés par le Directeur du M2 EEP parcours EPEE à suivre le cours « Energy Economics and Climate Policy ». Le choix de cette option est soumis à l'approbation du directeur du M2 EMO en plus de l'approbation du directeur du M2 EEP parcours EPEE.

***** 5 étudiants du M2 EEP parcours EPEE sont autorisés par le Directeur du M2 EMO à suivre le cours « Industrial Organization of the Food Industry ». Le choix de cette option est soumis à l'approbation du directeur du M2 EEP parcours EPEE en plus de l'approbation du directeur du M2 EMO.

*****Le choix de cette option est soumis à l'approbation du directeur du master PPD

(i) Les étudiants ayant suivi Project Management en M1, ne peuvent pas le reprendre en M2

(i) Selon les compatibilités de calendrier

Type Diplôme : MASTER	
	TSE
MENTION	ECONOMIE APPLIQUEE
Parcours-types	International : Public Policy and Development
Session M2	Seconde session/chance
LANGUE ENSEIGNEMENT	
Anglais.	
REDOUBLEMENT	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>	
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le directeur sur avis du jury.	
PROFESSIONNALISATION	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>	
Stages	
Les étudiants doivent faire, au choix, soit un stage soit un mémoire sous la supervision de TSE. La durée du stage est de 4 à 6 mois. Il se déroule à partir du mois d'avril. Les objectifs et contenus du stage doivent être préalablement consignés dans un projet de stage soumis par l'étudiant, pour approbation, au responsable du Master 2. Le stage fait l'objet d'un rapport de stage qui peut être présenté oralement par l'étudiant lors d'une soutenance.	
Autres modalités	
/	
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>	
Sessions d'examen	
Conditions cumulatives d'une moyenne générale annuelle supérieure ou égale à 10/20 ainsi qu'une note supérieure ou égale à 12/20 à l'UE Stage ou mémoire.	
Général Session 1 :	
Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées par un examen terminal écrit et/ou oral, ainsi que par un éventuel contrôle continu. Ces examens peuvent être organisés le samedi. Le contrôle continu s'effectue lors des séances de travaux dirigés. La note attribuée dans le cadre du contrôle continu résulte notamment d'une ou plusieurs épreuves pouvant être réalisées sous forme d'écrits, d'oraux, de projets ou de travaux de groupe. Les notes de travaux dirigés sont attribuées sous la responsabilité de l'enseignant titulaire du cours magistral. En cas d'absences injustifiées, l'étudiant se verra affecter une note de 0/20 au TD de la matière concernée. La présence aux examens terminaux est obligatoire. Toute absence justifiée ou injustifiée à l'examen terminal est sanctionnée par la note 0. L'examen terminal donne lieu à deux sessions par an. Les justificatifs d'absence à une épreuve terminale doivent parvenir à la scolarité dans les 10 jours calendaires qui suivent la fin de la session d'examen.	
Bonifications :	
Pour les formations annualisées, un maximum de 4 bonifications dont bénéficie l'étudiant est plafonné à 4 x 1% du total des points de l'année. Les notes obtenues dans chacun des enseignements participant à la bonification sont notées sur 20. Seuls les points supérieurs à 10 de chacune des notes sont pris en compte et cumulés, sans que la note finale de bonification puisse excéder 20/20. La bonification est uniquement valable au titre de l'année universitaire en cours. Les modalités d'évaluation des enseignements donnant lieu à bonification semestrielle sont communiquées par le service ou par l'enseignant en charge de leur organisation, un mois au plus tard après le début des activités. Liste des enseignements donnant lieu à bonification : Activité sportive (organisée dans le cadre du DAPS), Césure (pour les étudiants M1 et M2), Participation à l'orchestre des étudiants de Toulouse, Participation au chœur des étudiants de Toulouse, Engagement citoyen (Engagement de sapeur-pompier volontaire ; Activité militaire dans la réserve opérationnelle ; Volontariat dans les armées), Module vie professionnelle (pour les étudiants de L3 et M1 : Responsabilités au sein du bureau d'une association ; Activités militaires dans la réserve ; Mission dans le cadre du service civique ; Volontariat militaire ; Activité professionnelle ; Election dans les conseils de l'établissement). La bonification sera prise en compte sur présentation d'un justificatif de situation.	

Seconde chance

Matière exclue d'une session 2 : Stage ou Mémoire.

Général Session 2 :

Il est organisé une session de rattrapage donnant aux étudiants la possibilité de valider les unités d'enseignement qui leur ont fait défaut en session 1.

Les examens de seconde session sont organisés après les examens de session 1, en mai et/ou juin.

Peuvent se présenter à la session de rattrapage tous les étudiants qui ont été ajournés en session 1.

Les notes obtenues en session 1 dans les matières évaluées sous forme de contrôle continu sont reportées en session de rattrapage sans organisation d'une nouvelle épreuve.

L'étudiant pourra composer dans chaque matière non validée en session 1 et uniquement dans ces matières.

La possibilité d'accéder à la session de rattrapage se définit au regard de la moyenne générale annuelle hors mémoire ou stage.

VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION

Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours

Validation

Conditions cumulatives d'une moyenne générale annuelle supérieure ou égale à 10/20 ainsi qu'une note supérieure ou égale à 12/20 à l'UE Stage ou mémoire.

Capitalisation/conservation

Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.

Compensation

Compensation au sein de tous les parcours sauf la note de Stage ou Mémoire validée isolément.

Note éliminatoire**TEXTES RÉGLEMENTAIRES**

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

MASTER 2		ECONOMIE APPLIQUEE											1ère session		Seconde session/chance		Observation seconde session/chance
Parcours-type		International Public Policy and Development											Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée	Nature	Durée	
UE	ANNUEL	UE1 Causal inference with observational data	Porteur		30	15		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE2 (Optionnel 3 parmi 5)			81			15	15	Oui	Oui						
Matière	ANNUEL	Infrastructure and development	Porteur		30			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Governance, industrial organization and development	Porteur		30			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Institutions and Political Economy	Porteur		30			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Agriculture and global value chains	Porteur		30			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Machine learning for economics***	Porté	M2 EEE	15	6		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE3 Professional development (facultatif)*	Porté	M2 DSSS	12					Non	Non						
UE	ANNUEL	UE4 (Optionnel 1 parmi 3)			15			1	1								
Matière	ANNUEL	Datanomics : regulation of data spreading and data protection	Porté	M2 EMO	15			1	1	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Project Management (i)	Porté	M1 Inter Eco	15			1	1	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Ethics of Social Studies	Porté	M2 EMO	15			1	1	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE5 Algebra refresher (facultatif)**	Porté	M1	15					Non	Non						
UE	ANNUEL	UE6 Probability refresher (facultatif)**	Porté	M1	15					Non	Non						
UE	ANNUEL	UE7 Dynamic optimization refresher (facultatif)**	Porté	M2 Ecology	15					Non	Non						
UE	ANNUEL	UE8 Introduction to geographical information systems (facultatif)**	Porteur		15					Non	Non						
UE	ANNUEL	UE9 Randomized control trials and policy evaluation	Porteur		30	15		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE10 (Optionnel 3 parmi 7)			90			15	15	Oui	Oui						
Matière	ANNUEL	Political economy of international organizations	Porteur		30			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	The long-run history of trade	Porteur		30			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Structural models and policy evaluation	Porteur		30			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Economics of human development	Porté	M1	30			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Economic analysis of infrastructure and networks industries	Porté	M2 EMO	30			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Development : theory, public policy and historical perspectives***	Porté	M2 ÉTÉ	30			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Institutions and long-run development	Porteur		30			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE11 Stage ou mémoire						15	15	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)	Rapport/Mémoire			Matière exclue de 2nde chance	
UE	ANNUEL	UE12 Empirical project						4	4	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
		TOTAL ANNEE			318	36		60	60								

* Les étudiants ayant suivi le cours de Professional Development en M1 en 2023-2024 sont dispensés

** Cours de remise à niveau en Mathématiques, ouvert aux étudiants des M1 et M2 de l'Ecole

*** Le choix de certaines options est soumis à l'approbation du directeur du master ÉTÉ pour Development : theory, public policy and historical perspectives*** et du directeur du master EEE pour Machine Learning, en plus de l'approbation du directeur du master PPD

(i) Les étudiants ayant suivi Project Management en M1, ne peuvent pas le reprendre en M2

(j) Selon les compatibilités de calendrier

Type Diplôme : MASTER

	TSE	
MENTION	ECONOMIE	
Parcours-types	ECONOMICS AND COMPETITION LAW voie Double diplômant en Economie et en Droit des affaires	
Session M1	Seconde session/chance	
Session M2	Seconde session/chance	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
M1 : Enseignements en anglais à l'exception de : Théorie des Jeux, Économétrie Approfondie, Évaluation des Politiques Publiques, Droit des Fusions, Propriété Intellectuelle, Droit International Économique, Droit Européen de la Concurrence, Contentieux de l'Union Européenne, Droit International et Européen des Affaires.		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le directeur sur avis du jury.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
M1 : Un stage est facultatif. Ce stage a pour finalité de favoriser l'insertion professionnelle de l'étudiant en lui permettant d'acquérir et de valoriser des compétences.		
M2 : Les étudiants doivent faire, au choix, soit un stage soit un mémoire sous la supervision de TSE. La durée du stage est de 4 à 6 mois. Il se déroule à partir du mois d'avril. Les objectifs et contenus du stage doivent être préalablement consignés dans un projet de stage soumis par l'étudiant, pour approbation, au responsable du Master 2. Le stage fait l'objet d'un rapport de stage qui peut être présenté oralement par l'étudiant lors d'une soutenance.		
Autres modalités /		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
M1 : Conditions cumulatives d'une moyenne générale annuelle supérieure ou égale à 10/20 ainsi qu'une note supérieure ou égale à 10/20 pour les UE1 et UE2.		
M2 : Conditions cumulatives d'une moyenne générale annuelle supérieure ou égale à 10/20 ainsi qu'une note supérieure ou égale à 12/20 pour le stage ou mémoire.		
M1 : Modalités de constitution des groupes de cours magistraux (CM)		
L'enseignement comprend des cours magistraux (CM) et des travaux dirigés (TD).		
La répartition dans les groupes est notamment subordonnée aux choix des options et des contraintes d'emploi du temps.		
Les changements de groupe de cours ou de TD seront autorisés sur présentation de justificatifs et en fonction des contraintes d'emploi du temps imposées par le choix des options.		
Les modalités de changements, quand ceux-ci sont autorisés, sont organisées selon les délais fixés par la scolarité en charge de la formation.		
M1 : Obligation d'assiduité en travaux dirigés (TD)		
Les travaux dirigés sont assurés et notés sous la responsabilité des enseignants titulaires du cours magistral. L'assiduité et la participation sont prises en compte dans la notation.		
L'assiduité est obligatoire et est contrôlée par l'enseignant chargé de TD.		
Après trois absences non justifiées en TD, l'étudiant se voit attribuer la note de zéro.		
Les justificatifs d'absence doivent parvenir à l'enseignant en charge du TD lors de la séance qui suit l'absence.		
Aucune dispense de TD n'est accordée.		
M2 : Double inscription		
Les étudiants inscrits en Master 1 ou en Master 2 peuvent s'inscrire respectivement en Master 1 ou en Master 2 mention Droit des affaires. Cette seconde inscription est complémentaire, facultative et payante.		
Les étudiants inscrits dans les 2 mentions qui, à l'issue de leur année, valident le grade de Master 1 ou de Master 2 mention économie, obtiennent respectivement le Master 1 ou le Master 2 mention Droit des affaires.		

Général Session 1

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées par un examen terminal écrit et/ou oral, ainsi que par un éventuel contrôle continu.

Ces examens peuvent être organisés le samedi.

Le contrôle continu s'effectue lors des séances de travaux dirigés. La note attribuée dans le cadre du contrôle continu résulte notamment d'une ou plusieurs épreuves pouvant être réalisées sous forme d'écrits,

d'oraux, de projets ou de travaux de groupe.

Les notes de travaux dirigés sont attribuées sous la responsabilité de l'enseignant titulaire du cours magistral.

En cas d'absences injustifiées, l'étudiant se verra affecter une note de 0/20 au TD de la matière concernée.

La présence aux examens terminaux est obligatoire. Toute absence justifiée ou injustifiée à l'examen terminal est sanctionnée par la note 0.

L'examen terminal donne lieu à deux sessions par an.

Les justificatifs d'absence à une épreuve terminale doivent parvenir à la scolarité dans les 10 jours calendaires qui suivent la fin de la session d'examen.

Général Bonifications :

Pour les formations annualisées, un maximum de 4 bonifications dont bénéficie l'étudiant est plafonné à 4 x 1% du total des points de l'année.

Les notes obtenues dans chacun des enseignements participant à la bonification sont notées sur 20.

Seuls les points supérieurs à 10 de chacune des notes sont pris en compte et cumulés, sans que la note finale de bonification puisse excéder 20/20.

La bonification est uniquement valable au titre de l'année universitaire en cours.

Les modalités d'évaluation des enseignements donnant lieu à bonification semestrielle sont communiquées par le service ou par l'enseignant en charge de leur organisation, un mois au plus tard après le début des activités.

Liste des enseignements donnant lieu à bonification : Activité sportive (organisée dans le cadre du DAPS), Césure (pour les étudiants M1 et M2), Participation à l'orchestre des étudiants de Toulouse,

Participation au chœur des étudiants de Toulouse, Engagement citoyen (Engagement de sapeur-pompier volontaire ; Activité militaire dans la réserve opérationnelle ;

Volontariat dans les armées),

Module vie professionnelle (pour les étudiants de L3 et M1 : Responsabilités au sein du bureau d'une association ; Activités militaires dans la réserve ; Mission dans le cadre du service civique ; Volontariat militaire ;

Activité professionnelle ; Election dans les conseils de l'établissement).

La bonification sera prise en compte sur présentation d'un justificatif de situation.

Seconde chance**M1 :**

- Seconde session ouverte aux étudiants ayant obtenu une moyenne générale (hors stage ou mémoire) comprise entre 8/20 et 9,99/20 ou une note inférieure à 10/20 à l' UE1 et/ou à l'UE2.

- Matières exclues d'une session 2 : Applied econometrics, Experimental Economics.

M2 :

- Matière exclue d'une session 2 : Stage ou Mémoire.

Général Session 2 :

Il est organisé une session de rattrapage donnant aux étudiants la possibilité de valider les unités d'enseignement qui leur ont fait défaut en session 1.

Les examens de seconde session sont organisés après les examens de session 1, en mai et/ou juin.

Peuvent se présenter à la session de rattrapage tous les étudiants qui ont été ajournés en session 1.

Les notes obtenues en session 1 dans les matières évaluées sous forme de contrôle continu sont reportées en session de rattrapage sans organisation d'une nouvelle épreuve.

L'étudiant pourra composer dans chaque matière non validée en session 1 et uniquement dans ces matières.

La possibilité d'accéder à la session de rattrapage se définit au regard de la moyenne générale annuelle hors mémoire ou stage.

VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION

Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours

Validation

M1 : Conditions cumulatives d'une moyenne générale annuelle supérieure ou égale à 10/20 ainsi qu'une note supérieure ou égale à 10/20 aux UE1 et UE2 .

M2 : Conditions cumulatives d'une moyenne générale annuelle supérieure ou égale à 10/20 ainsi qu'une note supérieure ou égale à 12/20 pour le stage ou mémoire.

Capitalisation/conservation

Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.

Compensation

M1 : Compensation sauf UE1 et UE2 validées isolément.

M2 : Compensation sauf pour la note de Stage ou mémoire à valider isolément.

Note éliminatoire**TEXTES RÉGLEMENTAIRES**

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

MASTER 1		ECONOMIE												1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance
Parcours-type		Economics and Competition Law (ECL) voie Double diplômant en Economie et en Droit des affaires												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
UE	ANNUEL	UE1 - Techniques quantitatives			90	43,5	10,5	18,5	18,5	Oui	Non								
Matière	ANNUEL	Intermediate Econometrics	Porteur		30	10,5	10,5	5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 60 / CC 40	1 mid-term	à déterminer		à déterminer		
Matière	ANNUEL	R programming	Porté	M1 Eco Standard	15	7,5		2,5	2,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Matière	ANNUEL	Applied econometrics	Porté	M1 Eco Standard	15	15		6	6	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							Matière exclue de 2nde chance
Matière	ANNUEL	Evaluation des politiques publiques	Porteur		30	10,5		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 50 / CC 50	1mid-term	à déterminer				
UE	ANNUEL	UE2 - Théorie économique			90	39	0	17,5	17,5	Oui	Non								
Matière	ANNUEL	Game Theory	Porteur		30	12		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 80 / CC 20	1 mid-term	à déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Theory of Incentives	Porté	M1 Eco Standard	15	6		2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			à déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Industrial Organization	Porteur		30	9		6	6	Oui	Oui	CC&CT	max(CT;(CT+CC)/2)	1 mid-term	à déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Empirical industrial organization*	Porteur		15	12		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT 48/ CC 32		à déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE3 - Droit			123	13,5	0	19	19	Oui	Oui								
Matière	ANNUEL	Droit des fusions	Porteur		30			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			à déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Droit européen de la concurrence	Porté	M1 Droit International	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			à déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Contentieux de l'Union Européenne	Porté	M1 Droit International	33	13,5		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 60 / CC 40		à déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Propriété intellectuelle	Porté	M1 Droit des affaires	30			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE4 - Options économiques et juridiques 1 (Optionnel 1 parmi 5)			15	0	0	2	2	Oui	Oui								
Matière	ANNUEL	Economic history	Porté	M1 Eco Inter	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Experimental economics	Porteur		15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Understanding real world organizations	Porté	M1 Eco Inter	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Political Economy	Porté	M1 Eco Inter	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Markets and incentives: a historical-theoretical perspective	Porté	M1 Eco Inter	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)							
UE	ANNUEL	UE5 - Options économiques et juridiques 2 (Optionnel 1 parmi 2)			30	0	0	3	3	Oui	Oui								
Matière	ANNUEL	Droit international et européen des affaires	Porté	M1 Droit International	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Droit international économique	Porté	M1 Droit International	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE6 Algebra refresher (Facultatif)	Porté	M1 Eco Inter	15														
UE	ANNUEL	UE7 Probabilité refresher (Facultatif)	Porté	M1 Eco Inter	15														
UE	ANNUEL	UE8 Static optimization refresher (Facultatif)	Porté	M1 Eco Inter	15														
TOTAL ANNEE					393	96	10,5	60	60										

* Cours obligatoire pour suivre le cours de Econometrics of competition en M2 ECL

MASTER 2		ECONOMIE											1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance
Parcours-type		Economics and Competition Law (ECL) voie Double diplômant en Economie et en Droit des affaires											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	
UE	ANNUEL	UE1 Topics and cases in competition policy 1	Porteur		30			6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE1 Workshop on Competition Policy and Regulation	Porteur		30			6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE2			24			5	5	Oui	Oui							
Matière	ANNUEL	Contrats de distribution	Porté	M2 Juriste d'entreprise, SFP	12			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Fiscalité	Porté	M2 Juriste d'entreprise, SFP	12			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE3 (Optionnel 2 parmi 3)			60			10	10	Oui	Oui							
Matière	ANNUEL	Advanced industrial organization	Porté	M2 EMO	30			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Econometrics of competition	Porteur		30		10	5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Economics of innovation and intellectual property	Porteur		30			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE4			30			5	5	Oui	Oui							
Matière	ANNUEL	Economics and econometrics of litigation	Porteur		15			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Topics in law and economics	Porteur		15			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE5 Algebra refresher (facultatif)*	Porté	M1	15					Non	Non							
UE	ANNUEL	UE6 Probability refresher (facultatif)*	Porté	M1	15					Non	Non							
UE	ANNUEL	UE7 Dynamic optimization refresher (facultatif)*	Porté	M2 ECOLOGY	15					Non	Non							
UE	ANNUEL	UE8 Topics and cases in competition policy 2	Porteur		30			4,5	4,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE8 Topics and Cases in Competition Policy	Porteur		30			4,5	4,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE9 Market regulation in the digital world	Porteur		30			4,5	4,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE10 (Optionnel 2 parmi 3)			60			9	9	Oui	Oui							
Matière	ANNUEL	Industry regulation	Porteur		30			4,5	4,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Digital economics	Porté	M2 EMO	30			4,5	4,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Competition law in practice	Porteur		30			4,5	4,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE11 Stage ou Mémoire						16	16	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire			Matière exclue de 2nde chance
TOTAL ANNEE					309		10	60	60									

* Cours de remise à niveau en Mathématiques, ouvert aux étudiants des M1 et M2 de l'Ecole

Type Diplôme : MASTER

	TSE	
MENTION	ECONOMIE	
Parcours-types	Economics and Competition Law voie Economiste	
Session M2	Seconde session/chance	

LANGUE ENSEIGNEMENT

M 2 : Enseignements en anglais à l'exception de Fiscalité des Entreprises et Contrats de distribution.

REDOUBLEMENT

Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours

Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le directeur sur avis du jury.

PROFESSIONNALISATION

Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours

Stages

M2 : Les étudiants doivent faire, au choix, soit un stage soit un mémoire sous la supervision de TSE.

La durée du stage est de 4 à 6 mois. Il se déroule à partir du mois d'avril.

Les objectifs et contenus du stage doivent être préalablement consignés dans un projet de stage soumis par l'étudiant, pour approbation, au responsable du Master 2.

Le stage fait l'objet d'un rapport de stage qui peut être présenté oralement par l'étudiant lors d'une soutenance.

Autres modalités

/

EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE

Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours

Sessions d'examen

M2 : Conditions cumulatives d'une moyenne générale annuelle supérieure ou égale à 10/20 ainsi qu'une note supérieure ou égale à 12/20 pour le stage ou mémoire.

M2 : Session 1

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées par un examen terminal écrit et/ou oral, ainsi que par un éventuel contrôle continu.

Ces examens peuvent être organisés le samedi.

Le contrôle continu s'effectue lors des séances de travaux dirigés.

La note attribuée dans le cadre du contrôle continu résulte notamment d'une ou plusieurs épreuves pouvant être réalisées sous forme d'écrits, d'oraux, de projets ou de travaux de groupe.

Les notes de travaux dirigés sont attribuées sous la responsabilité de l'enseignant titulaire du cours magistral.

En cas d'absences injustifiées, l'étudiant se verra affecter une note de 0/20 au TD de la matière concernée.

La présence aux examens terminaux est obligatoire. Toute absence justifiée ou injustifiée à l'examen terminal est sanctionnée par la note 0.

L'examen terminal donne lieu à deux sessions par an.

Les justificatifs d'absence à une épreuve terminale doivent parvenir à la scolarité dans les 10 jours calendaires qui suivent la fin de la session d'examen.

M2 : Bonifications :

Pour les formations annualisées, un maximum de 4 bonifications dont bénéficie l'étudiant est plafonné à 4 x 1% du total des points de l'année.

Les notes obtenues dans chacun des enseignements participant à la bonification sont notées sur 20.

Seuls les points supérieurs à 10 de chacune des notes sont pris en compte et cumulés, sans que la note finale de bonification puisse excéder 20/20.

La bonification est uniquement valable au titre de l'année universitaire en cours.

Les modalités d'évaluation des enseignements donnant lieu à bonification semestrielle sont communiquées par le service ou par l'enseignant en charge de leur organisation, un mois au plus tard après le début des activités.

Liste des enseignements donnant lieu à bonification : Activité sportive (organisée dans le cadre du DAPS), Césure (pour les étudiants M1 et M2), Participation à l'orchestre des étudiants de Toulouse,

Participation au chœur des étudiants de Toulouse, Engagement citoyen (Engagement de sapeur-pompier volontaire ; Activité militaire dans la réserve opérationnelle ; Volontariat dans les armées),

Module vie professionnelle (pour les étudiants de L3 et M1 : Responsabilités au sein du bureau d'une association ; Activités militaires dans la réserve ; Mission dans le cadre du service civique ; Volontariat militaire ;

Activité professionnelle ; Election dans les conseils de l'établissement).

La bonification sera prise en compte sur présentation d'un justificatif de situation.

Seconde chance
<p>M2 :</p> <p>- Matière exclue d'une session 2 : Stage ou Mémoire.</p> <p>Général Session 2 :</p> <p>Il est organisé une session de rattrapage donnant aux étudiants la possibilité de valider les unités d'enseignement qui leur ont fait défaut en session 1.</p> <p>Les examens de seconde session sont organisés après les examens de session 1, en mai et/ou juin.</p> <p>Peuvent se présenter à la session de rattrapage tous les étudiants qui ont été ajournés en session 1.</p> <p>Les notes obtenues en session 1 dans les matières évaluées sous forme de contrôle continu sont reportées en session de rattrapage sans organisation d'une nouvelle épreuve.</p> <p>L'étudiant pourra composer dans chaque matière non validée en session 1 et uniquement dans ces matières.</p> <p>La possibilité d'accéder à la session de rattrapage se définit au regard de la moyenne générale annuelle hors mémoire ou stage.</p>
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>
Validation
M2 : Conditions cumulatives d'une moyenne générale annuelle supérieure ou égale à 10/20 ainsi qu'une note supérieure ou égale à 12/20 pour le stage ou mémoire.
Capitalisation/conservation
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.
Compensation
M2 : Compensation sauf pour la note de Stage ou mémoire à valider isolément.
Note éliminatoire
TEXTES RÉGLEMENTAIRES
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

MASTER 2		ECONOMIE											1ère session		Seconde session/chance		Observation seconde session/chance	
Parcours-type		Economics and Competition Law (ECL) voie Economiste											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée		Nature
UE	ANNUEL	UE1 Topics and cases in competition policy 1	Porté	M2 ECL voie DD DA	30			6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE1 Workshop on Competition Policy and Regulation	Porteur		30			6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE2 (Optionnel 2 parmi 3)			60			12	12	Oui	Oui							
Matière	ANNUEL	Advanced industrial organization	Porté	M2 EMO	30			6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Econometrics of competition	Porté	M2 ECL voie DD DA	30		10	6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Economics of innovation and intellectual property	Porté	M2 ECL voie DD DA	30			6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE3			30			6	6	Oui	Oui							
Matière	ANNUEL	Economics and econometrics of litigation	Porté	M2 ECL voie DD DA	15			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Topics in law and economics	Porté	M2 ECL voie DD DA	15			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE4 Algebra refresher (facultatif)*	Porté	M1	15					Non	Non							
UE	ANNUEL	UE5 Probability refresher (facultatif)*	Porté	M1	15					Non	Non							
UE	ANNUEL	UE6 Dynamic optimization refresher (facultatif)*	Porté	M2 EE	15					Non	Non							
UE	ANNUEL	UE7 Topics and cases in competition policy 2	Porté	M2 ECL voie DD DA	30			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE7 Topics and Cases in Competition Policy	Porteur		30			5,0	5,0	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE8 Market regulation in the digital world	Porté	M2 ECL voie DD DA	30			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE9 (Optionnel 2 parmi 3)			60			10	10	Oui	Oui							
Matière	ANNUEL	Industry regulation	Porté	M2 ECL voie DD DA	30			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Digital economics	Porté	M2 EMO	30			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Competition law in practice	Porté	M2 ECL voie DD DA	30			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE10 Stage ou Mémoire	Porté	M2 ECL voie DD DA				16	16	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire			Matière exclue de 2nde chance
TOTAL ANNEE					285		10	60	60									

* Cours de remise à niveau en Mathématiques, ouvert aux étudiants des M1 et M2 de l'Ecole

Type Diplôme : MASTER

	TSE	
MENTION	ECONOMIE	
Parcours-types	Economie	
Session M1	Seconde session/chance	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
M1 : Enseignements en anglais à l'exception de : Macroéconomie, Théorie des Jeux, Économétrie Approfondie, Évaluation des Politiques Publiques, Économie Publique		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le directeur sur avis du jury.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
Un stage d'une durée d'au minimum 8 semaines est obligatoire pour valider le Master 1. A l'issue de ce stage l'étudiant en fera une restitution écrite qui sera évaluée. Les modalités de restitution par l'étudiant et d'évaluation du stage seront précisées par le responsable du Master 1.		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
M1 : Conditions cumulatives d'une moyenne générale annuelle supérieure ou égale à 10/20 qu'une note supérieure ou égale à 10/20 UE1, UE2, UE5 et UE6.		
<u>M1 : Modalités de constitution des groupes de cours magistraux (CM)</u>		
L'enseignement comprend des cours magistraux (CM) et des travaux dirigés (TD).		
La répartition dans les groupes est notamment subordonnée aux choix des options et des contraintes d'emploi du temps.		
Les changements de groupe de cours ou de TD seront autorisés sur présentation de justificatifs et en fonction des contraintes d'emploi du temps imposées par le choix des options.		
Les modalités de changements, quand ceux-ci sont autorisés, sont organisées selon les délais fixés par la scolarité en charge de la formation.		
<u>M1 : Obligation d'assiduité en travaux dirigés (TD)</u>		
Les travaux dirigés sont assurés et notés sous la responsabilité des enseignants titulaires du cours magistral. L'assiduité et la participation sont obligatoires.		
L'assiduité est obligatoire et est contrôlée par l'enseignant chargé de TD.		
Après trois absences non justifiées en TD, l'étudiant se voit attribuer la note de zéro.		
Les justificatifs d'absence doivent parvenir à l'enseignant en charge du TD lors de la séance qui suit l'absence.		
Aucune dispense de TD n'est accordée.		

Général Session 1 :

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées par un examen terminal écrit et/ou oral, ainsi que par un éventuel contrôle continu. Ces examens peuvent être organisés le samedi.

Le contrôle continu s'effectue lors des séances de travaux dirigés.

La note attribuée dans le cadre du contrôle continu résulte notamment d'une ou plusieurs épreuves pouvant être réalisées sous forme d'écrits, d'oraux, de projets ou de travaux de groupe.

Les notes de travaux dirigés sont attribuées sous la responsabilité de l'enseignant titulaire du cours magistral.

En cas d'absences injustifiées, l'étudiant se verra affecter une note de 0/20 au TD de la matière concernée.

La présence aux examens terminaux est obligatoire. Toute absence justifiée ou injustifiée à l'examen terminal est sanctionnée par la note 0.

L'examen terminal donne lieu à deux sessions par an.

Les justificatifs d'absence à une épreuve terminale doivent parvenir à la scolarité dans les 10 jours calendaires qui suivent la fin de la session d'examen.

M1 : Bonifications :

Pour les formations annualisées, un maximum de 4 bonifications dont bénéficie l'étudiant est plafonné à 4 x 1% du total des points de l'année.

Les notes obtenues dans chacun des enseignements participant à la bonification sont notées sur 20.

Seuls les points supérieurs à 10 de chacune des notes sont pris en compte et cumulés, sans que la note finale de bonification puisse excéder 20/20.

La bonification est uniquement valable au titre de l'année universitaire en cours.

Les modalités d'évaluation des enseignements donnant lieu à bonification semestrielle sont communiquées par le service ou par l'enseignant en charge de leur organisation, un mois au plus tard après le début des activités.

Liste des enseignements donnant lieu à bonification : Activité sportive (organisée dans le cadre du DAPS), Césure (pour les étudiants M1 et M2), Participation à l'orchestre des étudiants de Toulouse, Participation au chœur des étudiants de Toulouse, Engagement citoyen (Engagement de sapeur-pompier volontaire ; Activité militaire dans la réserve opérationnelle ; Volontariat dans les armées), Module vie professionnelle (pour les étudiants de L3 et M1 : Responsabilités au sein du bureau d'une association ; Activités militaires dans la réserve ; Mission dans le cadre du service civique ; Volontariat militaire ; Activité professionnelle ; Election dans les conseils de l'établissement).

La bonification sera prise en compte sur présentation d'un justificatif de situation.

Seconde chance**M1 :**

- Seconde session ouverte aux étudiants ayant obtenu une moyenne générale comprise entre 8/20 et 9,99/20 ou une note inférieure à 10/20 à l' UE1 et/ou à l'UE2 et/ou à l' UE5.

Matières exclues d'une session 2 : Applied econometrics, Experimental Economics, Stage ou mémoire.

Général Session 2 :

Il est organisé une session de rattrapage donnant aux étudiants la possibilité de valider les unités d'enseignement qui leur ont fait défaut en session 1.

Les examens de seconde session sont organisés après les examens de session 1, en mai et/ou juin.

Peuvent se présenter à la session de rattrapage tous les étudiants qui ont été ajournés en session 1.

Les notes obtenues en session 1 dans les matières évaluées sous forme de contrôle continu sont reportées en session de rattrapage sans organisation d'une nouvelle épreuve.

L'étudiant pourra composer dans chaque matière non validée en session 1 et uniquement dans ces matières.

La possibilité d'accéder à la session de rattrapage se définit au regard de la moyenne générale annuelle hors mémoire ou stage.

VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION

Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours

Validation

M1 : Conditions cumulatives d'une moyenne générale annuelle supérieure ou égale à 10/20 ainsi qu'une note supérieure ou égale à 10/20 aux UE1, UE2, UE5 et UE6.

Capitalisation/conservation

Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.

Compensation

M1 : Compensation sauf UE1, UE2, UE5 et UE6. validées isolément.

Note éliminatoire**TEXTES RÉGLEMENTAIRES**

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

MASTER 1		ÉCONOMIE											1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance	
Parcours-type		Économie											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature		Durée
UE	ANNUEL	UE1 - Analyse Economique			135	48		23,5	23,5	Oui	Non								
Matière	ANNUEL	Macroéconomie *	Porteur		30	10,5		5,5	5,5	Oui	Oui	CC&CT	CT 66 / CC 44	1 (mid term)	À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Théorie des jeux*	Porté	M1 Eco Doit	30	12		5,5	5,5	Oui	Oui	CC&CT	CT 88 / CC 22	1 (mid term)	À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Theory of Incentives*	Porteur		15	6		2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Economie publique *	Porteur		30	10,5		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Industrial Organization *	Porté	M1 Eco Doit	30	9		5	5	Oui	Oui	CC&CT	max(CT;(CT+CC)/2)		À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE2 - Econométrie			90	33	10,5	19,5	19,5	Oui	Non								
Matière	ANNUEL	Econométrie approfondie *	Porteur		30	10,5	10,5	5,5	5,5	Oui	Oui	CC&CT	CT 55 / CC 55	1 (mid term)	À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Applied econometrics*	Porteur		15	15		6	6	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							Matière exclue de 2nde chance
Matière	ANNUEL	R programming*	Porteur		15	7,5		2,5	2,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Matière	ANNUEL	Evaluation des politiques publiques *	Porté	M1 Eco Doit	30	10,5		5,5	5,5	Oui	Oui	CC&CT	CT 55 / CC 55	1 (mid term)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE3 (Optionnel 1 parmi 8)			15			2	2	Oui	Oui								
Matière	ANNUEL	Environmental economics	Porteur		15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Economic History	Porté	M1 Eco Inter	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Markov Chains and applications	Porté	M1 Eco Inter	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Probability Modeling	Porté	M1 Eco Inter	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Evolution of economic behaviour	Porté	M1 Eco Inter	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Markets and incentives: a historical-theoretical perspective	Porté	M1 Eco Inter	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Experimental economics	Porté	M1 Eco Doit	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Market Power and Regulation	Porté	M1 Eco Inter	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE4 (Optionnel 1 parmi 7)			21	7		4	4	Oui	Oui								
Matière	ANNUEL	Dynamic Optimization	Porté	M1D3S	15	12		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Martingales theory and applications	Porté	M1 Eco Inter	15	12		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Panel Data	Porteur		30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Data Bases	Porté	M1 Eco Stat Standard	15	12		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT 48 / CC 32		À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Advanced Macroeconomics	Porteur		30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Advanced Microeconomics	Porté	M1 Eco Inter	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Behavioral and experimental economics	Porté	M1 Eco Inter	15	12		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT 48 / CC 32	1 projet	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE5 - Finance			60			9	9	Oui	Non								
Matière	ANNUEL	Corporate finance *	Porté	M1 Eco Inter	30			4,5	4,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Market Finance *	Porté	M1D3S	30			4,5	4,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE6 - Stage ou mémoire* (optionnel 1 parmi 2)						2	2	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)							Matière exclue de 2nde chance
Matière	ANNUEL	Stage						2	2	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire				
Matière	ANNUEL	Mémoire						2	2	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire				
UE	ANNUEL	UE7 - Introduction to SAS (réservé aux étudiants intégrant l'école en M1) (Facultatif)				4,5													
UE	ANNUEL	UE8 - Algebra refresher ** (Facultatif)	Porté	M1 Eco Inter	15														
UE	ANNUEL	UE9 - Probability refresher** (Facultatif)	Porté	M1 Eco Inter	15														
UE	ANNUEL	UE10 - Static Optimization refresher ** (Facultatif)	Porté	M1 Eco Inter	15														
TOTAL ANNEE					366	92	10,5	60	60										

* UE1/UE2/UE5/UE6: note plancher 10/20

** cours de remise à niveau en Mathématiques, ouverts aux étudiants des M1 et M2 de l'école

Type Diplôme : MASTER	
	TSE
MENTION	ECONOMIE
Parcours-types	International : Economie
Session M1	Seconde session/chance
LANGUE ENSEIGNEMENT	
Enseignements en anglais	
REDOUBLEMENT	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>	
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le directeur sur avis du jury.	
PROFESSIONNALISATION	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>	
Stages	
Un stage d'une durée d'au minimum 8 semaines est obligatoire pour valider le Master 1. A l'issue de ce stage l'étudiant en fera une restitution écrite qui sera évaluée. Les modalités de restitution par l'étudiant et d'évaluation du stage seront précisées par le responsable du Master 1.	
Autres modalités	
/	
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>	
Sessions d'examen	
Conditions cumulatives d'une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 ainsi qu'une note supérieure ou égale à 10/20 aux UE1, UE2 et UE5.	
<u>M1 : Modalités de constitution des groupes de cours magistraux (CM)</u>	
L'enseignement comprend des cours magistraux (CM) et des travaux dirigés (TD). La répartition dans les groupes est notamment subordonnée aux choix des options et des contraintes d'emploi du temps. Les changements de groupe de cours ou de TD seront autorisés sur présentation de justificatifs et en fonction des contraintes d'emploi du temps imposées par le choix des options. Les modalités de changements, quand ceux-ci sont autorisés, sont organisées selon les délais fixés par la scolarité en charge de la formation.	
<u>M1 : Obligation d'assiduité en travaux dirigés (TD)</u>	
Les travaux dirigés sont assurés et notés sous la responsabilité des enseignants titulaires du cours magistral. L'assiduité et la participation sont prises en compte dans la notation. L'assiduité est obligatoire et est contrôlée par l'enseignant chargé de TD. Après trois absences non justifiées en TD, l'étudiant se voit attribuer la note de zéro. Les justificatifs d'absence doivent parvenir à l'enseignant en charge du TD lors de la séance qui suit l'absence. Aucune dispense de TD n'est accordée.	
<u>Général Session 1 :</u>	
Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées par un examen terminal écrit et/ou oral, ainsi que par un éventuel contrôle continu. Ces examens peuvent être organisés le samedi. Le contrôle continu s'effectue lors des séances de travaux dirigés. La note attribuée dans le cadre du contrôle continu résulte notamment d'une ou plusieurs épreuves pouvant être réalisées sous forme d'écrits, d'oraux, de projets ou de travaux de groupe. Les notes de travaux dirigés sont attribuées sous la responsabilité de l'enseignant titulaire du cours magistral. En cas d'absences injustifiées, l'étudiant se verra affecter une note de 0/20 au TD de la matière concernée. La présence aux examens terminaux est obligatoire. Toute absence justifiée ou injustifiée à l'examen terminal est sanctionnée par la note 0. L'examen terminal donne lieu à deux sessions par an. Les justificatifs d'absence à une épreuve terminale doivent parvenir à la scolarité dans les 10 jours calendaires qui suivent la fin de la session d'examen.	
<u>Bonifications :</u>	
Pour les formations annualisées, un maximum de 4 bonifications dont bénéficie l'étudiant est plafonné à 4 x 1% du total des points de l'année. Les notes obtenues dans chacun des enseignements participant à la bonification sont notées sur 20. Seuls les points supérieurs à 10 de chacune des notes sont pris en compte et cumulés, sans que la note finale de bonification puisse excéder 20/20. La bonification est uniquement valable au titre de l'année universitaire en cours. Les modalités d'évaluation des enseignements donnant lieu à bonification semestrielle sont communiquées par le service ou par l'enseignant en charge de leur organisation, un mois au plus tard après le début des activités. Liste des enseignements donnant lieu à bonification : Activité sportive (organisée dans le cadre du DAPS), Césure (pour les étudiants M1 et M2), Participation à l'orchestre des étudiants de Toulouse, Participation au chœur des étudiants de Toulouse, Engagement citoyen (Engagement de sapeur-pompier volontaire ; Activité militaire dans la réserve opérationnelle ; Volontariat dans les armées), Module vie professionnelle (pour les étudiants de L3 et M1 : Responsabilités au sein du bureau d'une association ; Activités militaires dans la réserve ; Mission dans le cadre du service civique ; Volontariat militaire ; Activité professionnelle ; Election dans les conseils de l'établissement). La bonification sera prise en compte sur présentation d'un justificatif de situation.	

Seconde chance

M1 : Seconde session ouverte aux étudiants ayant obtenu une moyenne générale (hors stage ou mémoire) comprise entre 8/20 et 9,99/20 ou une note inférieure à 10/20 à l' UE1 et/ou à l'UE2.

Les notes de contrôle continu sont intégralement reportées en seconde session.

Sont exclues de session 2 : Applied econometrics, Professional development, Project management, Experimental economics, Topics in food economics, Stage ou mémoire.

Général Session 2 :

Il est organisé une session de rattrapage donnant aux étudiants la possibilité de valider les unités d'enseignement qui leur ont fait défaut en session 1.

Les examens de seconde session sont organisés après les examens de session 1, en mai et/ou juin.

Peuvent se présenter à la session de rattrapage tous les étudiants qui ont été ajournés en session 1.

Les notes obtenues en session 1 dans les matières évaluées sous forme de contrôle continu sont reportées en session de rattrapage sans organisation d'une nouvelle épreuve.

L'étudiant pourra composer dans chaque matière non validée en session 1 et uniquement dans ces matières.

La possibilité d'accéder à la session de rattrapage se définit au regard de la moyenne générale annuelle hors mémoire ou stage.

VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION

Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours

Validation

Conditions cumulatives d'une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 à l'année ainsi qu'une note supérieure ou égale à 10/20 aux UE1, UE2 et UE5.

Capitalisation/conservation

Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.

Compensation

Compensation au sein de tous les parcours sauf UE1, UE2 et UE5 validées isolément.

Note éliminatoire**TEXTES RÉGLEMENTAIRES**

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

MASTER 1		ECONOMIE											1ère session		2ème session/chance		Observation seconde session/chance		
Parcours-type		International : Economie											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée		Nature	Durée
UE	ANNUEL	UE1 - Economic Analysis			105	39		17,5	17,5	Oui	Non								
Matière	ANNUEL	Macroeconomics *	Porteur		30	10,5		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 60 / CC 40	1 mid-term	À déterminer				
Matière	ANNUEL	Game Theory*	Porteur		30	12		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 80 / CC 20	1 mid-term	À déterminer				
Matière	ANNUEL	Theory of Incentives*	Porteur		15	6		2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer				
Matière	ANNUEL	Public economics *	Porteur		30	10,5		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer				
UE	ANNUEL	UE2 - Econometrics			90	10,5	43,5	18,5	18,5	Oui	Non								
Matière	ANNUEL	Applied econometrics*	Porteur		15	6		15	6	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Matière	ANNUEL	Intermediate Econometrics *	Porteur		30	10,5		10,5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 50 / CC 50	1 mid-term	À déterminer				
Matière	ANNUEL	R programming*	Porteur		15		7,5	2,5	2,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Matière	ANNUEL	Program Evaluation *	Porteur		30		10,5	5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 50 / CC 50	1 mid-term	À déterminer				
UE	ANNUEL	UE3 (Optionnel 2 parmi 12)			30			4	4	Oui	Oui								
Matière	ANNUEL	Environmental Economics	Porté	M1 Eco Standard	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer				
Matière	ANNUEL	Economic History	Porteur		15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer				
Matière	ANNUEL	Markov Chains and applications	Porteur		15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer				
Matière	ANNUEL	Probability Modeling	Porteur		15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer				
Matière	ANNUEL	Evolution of economic behaviour	Porteur		15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer				
Matière	ANNUEL	Experimental economics	Porté	M1 Eco Droit	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer				
Matière	ANNUEL	Understanding real world organizations	Porteur		15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer				
Matière	ANNUEL	Political Economy	Porteur		15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer				
Matière	ANNUEL	Project management	Porteur		15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer				
Matière	ANNUEL	Market power and regulation	Porteur		15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer				
Matière	ANNUEL	Markets and incentives: a historical-theoretical perspective	Porteur		15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer				
Matière	ANNUEL	ENGAGE			15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer				
UE	ANNUEL	UE4 (Optionnel 4 parmi 16)			92	20	3	16	16	Oui	Oui								
Matière	ANNUEL	Industrial Organization **	Porteur		30	9		4	4	Oui	Oui	CC&CT	max(CT;(CT+CC)/2)	1 mid-term	À déterminer				
Matière	ANNUEL	Environmental and resource economics **	Porteur		30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer				
Matière	ANNUEL	Development Economics**	Porteur		30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer				
Matière	ANNUEL	Corporate finance **	Porteur		30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer				
Matière	ANNUEL	Market Finance **	Porté	M1 D3S	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer				
Matière	ANNUEL	Dynamic Optimization	Porté	M1 D3S	15	12		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer				
Matière	ANNUEL	Martingales theory and applications	Porteur		15	12		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer				
Matière	ANNUEL	Panel Data ***	Porté	M1 Eco Standard	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer				
Matière	ANNUEL	Time series ***	Porté	M1 D3S	24	9		4	4	Oui	Oui	CC&CT		1 mid-term	À déterminer				
Matière	ANNUEL	Data Bases	Porté	M1 Eco Stat Standard	15		12	4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT 48 / CC 32		À déterminer				
Matière	ANNUEL	Empirical Industrial organization	Porté	M1 Eco Droit	15	12		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT 48 / CC 32		À déterminer				
Matière	ANNUEL	Topics in food economics	Porteur		15	12		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Matière	ANNUEL	Advanced macroeconomics	Porté	M1 Eco Standard	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer				
Matière	ANNUEL	Advanced microeconomics	Porteur		30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer				
Matière	ANNUEL	Behavioral and experimental economics	Porteur		15	12		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT 48 / CC 32		À déterminer				
Matière	ANNUEL	ENGAGE			15			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer				
UE	ANNUEL	UE5 - Stage ou mémoire*						2	2	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer				
Matière	ANNUEL	Stage						2	2	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire				
Matière	ANNUEL	Mémoire						2	2	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire				
UE	ANNUEL	UE6 - FLE				30													
UE	ANNUEL	UE7 - Introduction to SAS (réservé aux étudiants intégrant l'école en M1) (Facultatif)						4,5											
UE	ANNUEL	UE8 - Professional development	Porteur		12			2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	ANNUEL	UE9 - Algebra refresher (Facultatif)****	Porteur		15														
UE	ANNUEL	UE10 - Probability refresher (Facultatif)****	Porteur		15														
UE	ANNUEL	UE11 - Static optimization refresher (Facultatif)****	Porteur		15														
TOTAL ANNEE					374	99	51	60	60										

** UE1, UE2, UE5: note plancher 10/20

*** Les directeurs de Masters 2 recommandent de suivre certaines options:

Industrial Organization pour le M2 IAD

Environmental & Resource Economics pour le M2 EEP

Development Economics pour le M2 PPD

Corporate Finance et Market Finance pour le M2 Finance

*** Panel Data et/ou Time Series obligatoire pour le M2 EEE

**** Cours de remise à niveau en mathématiques, ouverts aux étudiants des M1 et M2 de l'école

Type Diplôme : MASTER

	TSE	
MENTION	ECONOMIE	
Parcours-types	International : Econometrics and empirical economics	
Session M2	Seconde session/chance	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Anglais.		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le directeur sur avis du jury.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
Les étudiants doivent faire, au choix, soit un stage soit un mémoire sous la supervision de TSE. La durée du stage est de 4 à 6 mois. Il se déroule à partir du mois d'avril. Les objectifs et contenus du stage doivent être préalablement consignés dans un projet de stage soumis par l'étudiant, pour approbation, au responsable du Master 2. Le stage fait l'objet d'un rapport de stage qui peut être présenté oralement par l'étudiant lors d'une soutenance.		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
Conditions cumulatives d'une moyenne générale annuelle supérieure ou égale à 10/20 ainsi qu'une note supérieure ou égale à 12/20 à l'UE Stage ou mémoire.		
Général Session 1 :		
Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées par un examen terminal écrit et/ou oral, ainsi que par un éventuel contrôle continu. Ces examens peuvent être organisés le samedi. Le contrôle continu s'effectue lors des séances de travaux dirigés. La note attribuée dans le cadre du contrôle continu résulte notamment d'une ou plusieurs épreuves pouvant être réalisées sous forme d'écrits, d'oraux, de projets ou de travaux de groupe. Les notes de travaux dirigés sont attribuées sous la responsabilité de l'enseignant titulaire du cours magistral. En cas d'absences injustifiées, l'étudiant se verra affecter une note de 0/20 au TD de la matière concernée. La présence aux examens terminaux est obligatoire. Toute absence justifiée ou injustifiée à l'examen terminal est sanctionnée par la note 0. L'examen terminal donne lieu à deux sessions par an. Les justificatifs d'absence à une épreuve terminale doivent parvenir à la scolarité dans les 10 jours calendaires qui suivent la fin de la session d'examen.		
Bonifications :		
Pour les formations annualisées, un maximum de 4 bonifications dont bénéficie l'étudiant est plafonné à 4 x 1% du total des points de l'année. Les notes obtenues dans chacun des enseignements participant à la bonification sont notées sur 20. Seuls les points supérieurs à 10 de chacune des notes sont pris en compte et cumulés, sans que la note finale de bonification puisse excéder 20/20. La bonification est uniquement valable au titre de l'année universitaire en cours. Les modalités d'évaluation des enseignements donnant lieu à bonification semestrielle sont communiquées par le service ou par l'enseignant en charge de leur organisation, un mois au plus tard après le début des activités. Liste des enseignements donnant lieu à bonification : Activité sportive (organisée dans le cadre du DAPS), Césure (pour les étudiants M1 et M2), Participation à l'orchestre des étudiants de Toulouse, Participation au chœur des étudiants de Toulouse, Engagement citoyen (Engagement de sapeur-pompier volontaire ; Activité militaire dans la réserve opérationnelle ; Volontariat dans les armées), Module vie professionnelle (pour les étudiants de L3 et M1 : Responsabilités au sein du bureau d'une association ; Activités militaires dans la réserve ; Mission dans le cadre du service civique ; Volontariat militaire ; Activité professionnelle ; Election dans les conseils de l'établissement). La bonification sera prise en compte sur présentation d'un justificatif de situation.		

Seconde chance
Matière exclue d'une session 2 : Stage ou Mémoire et Empirical Project
Général Session 2 : Il est organisé une session de rattrapage donnant aux étudiants la possibilité de valider les unités d'enseignement qui leur ont fait défaut en session 1. Les examens de seconde session sont organisés après les examens de session 1, en mai et/ou juin. Peuvent se présenter à la session de rattrapage tous les étudiants qui ont été ajournés en session 1. Les notes obtenues en session 1 dans les matières évaluées sous forme de contrôle continu sont reportées en session de rattrapage sans organisation d'une nouvelle épreuve. L'étudiant pourra composer dans chaque matière non validée en session 1 et uniquement dans ces matières. La possibilité d'accéder à la session de rattrapage se définit au regard de la moyenne générale annuelle hors mémoire ou stage.
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>
Validation
Conditions cumulatives d'une moyenne générale annuelle supérieure ou égale à 10/20 ainsi qu'une note supérieure ou égale à 10/20 12/20 à l'UE Stage ou mémoire.
Capitalisation/conservation
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.
Compensation
Compensation au sein de tous les parcours sauf la note de Stage ou Mémoire validée isolément.
Note éliminatoire
TEXTES RÉGLEMENTAIRES
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

MASTER 2		ECONOMIE											1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance
Parcours-type		Econometrics and Empirical Economics											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	
UE	ANNUEL	UE1 - Econometric methods for Empirical Economics	Porteur		15			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE2 - Nonparametric econometric methods	Porteur		15	6		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE3 - Machine learning for economics	Porteur		15	6		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE4 - Empirical Industrial Organization	Porteur		30			6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE5 - Database management system	Porteur		15			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE6 - Programming in python	Porteur		15			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE7 - Cours optionnel 1 parmi 3			15			1	1	Oui	Oui							
Matière	ANNUEL	Datanomics : regulation of data spreading and data protection	Porté	M2 EMO	15			1	1	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Project Management (i)	Porté	M1 Inter Eco	15			1	1	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Ethics of Social Studies	Porté	M2 EMO	15			1	1	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE8 - Professional Development (Facultatif)*	Porté	M2D3S	12													
UE	ANNUEL	UE9 - Algebra refresher (facultatif)**	Porté	M1	15					Non	Non							
UE	ANNUEL	UE10 - Probability refresher (facultatif)**	Porté	M1	15					Non	Non							
UE	ANNUEL	UE11 - Dynamic Optimization refresher (facultatif)**	Porté	M2 ECOLOGY	15					Non	Non							
UE	ANNUEL	UE12 - Cours obligatoire 1 parmi 2			23			3	3									
Matière	ANNUEL	Advanced Panel Data***	Porteur		15			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Panel Data	Porté	M1 Eco	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE13 - Cours obligatoire 1 parmi 2			20	5		3	3									
Matière	ANNUEL	Multivariate Time Series****	Porteur		15			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Time series	Porté	M1D3S	24	9		3	3	Oui	Oui	CC&CT	CT 48 / CC 32	1 mid-term				
UE	ANNUEL	UE14 - Cours obligatoire 1 parmi 2			30	8		6	6	Oui	Oui							
Matière	ANNUEL	Financial Econometrics	Porteur		30			6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Randomized Control Trials and Policy Evaluation	Porté	M2 PPD	30	15		6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE15 - Optionnel : 9 ECTS à choisir			19			9	9	Oui	Oui							
Matière	ANNUEL	Financial Econometrics	Porteur		30			6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Randomized Control Trials and Policy Evaluation	Porté	M2 PPD	30	15		6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Topics in econometrics and Empirical Economics(1)	Porté	M2 ÉTÉ	30			6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Data Analytics	Porteur		15			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	High Dimension Models	Porteur		15			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Econometric Approach to Efficiency Analysis	Porteur		15			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Health Econometrics	Porteur		15			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Spatial Econometrics(2)	Porté	M2 D3S FI	18			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE16 - Empirical Project	Porteur		30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Projet			Matière exclue de 2nde chance
UE	ANNUEL	UE17 - Stage ou mémoire						14	14	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire			Matière exclue de 2nde chance
		TOTAL ANNEE			268	63		60	60									

* Les étudiants ayant suivi le cours de Professional Development en M1 en 2023-2024 sont dispensés

** Cours de remise à niveau en Mathématiques, ouvert aux étudiants des M1 et M2 de l'École

***Seuls les étudiants ayant suivi le cours de Panel Data en M1 en 2023-2024 peuvent suivre le cours de Advanced Panel Data en 2024-2025 - Sinon, les étudiants doivent suivre le cours de Panel Data en M1 en 2024-2025

****Seuls les étudiants ayant suivi le cours de Time Series en M1 en 2023-2024 peuvent suivre le cours de Multivariate Time Series en 2025-2025 - Sinon, les étudiants doivent suivre le cours de Time series en M1 en 2024-2025

(1) Sous réserve d'accord des directeurs des programmes M2EE et M2ET

(2) Sous réserve d'accord des directeurs des programmes M2EE et M2D3S FI, et sous réserve de places disponibles

(i) Les étudiants ayant suivi Project Management en M1, ne peuvent pas le reprendre en M2

(j) Selon les compatibilités de calendrier

Type Diplôme : MASTER

	TSE	
MENTION	ECONOMIE	
Parcours-type	International : Economics of Global Risks (EGR)	
Session M2	Seconde session/chance	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Anglais.		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé, sauf dérogation accordée par le directeur sur avis du jury de délibération.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
Les étudiants doivent faire, au choix, soit un stage soit un mémoire sous la supervision de TSE. La durée du stage est de 4 à 6 mois. Il se déroule à partir du mois d'avril. Les objectifs et contenus du stage doivent être préalablement consignés dans un projet de stage soumis par l'étudiant, pour approbation, au responsable du Master 2. Le stage fait l'objet d'un rapport de stage qui peut être présenté oralement par l'étudiant lors d'une soutenance.		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
Conditions cumulatives d'une moyenne générale annuelle supérieure ou égale à 10/20 ainsi qu'une note supérieure ou égale à 12/20 à l'UE Stage ou mémoire.		
Général Session 1 :		
Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées par un examen terminal écrit et/ou oral, ainsi que par un éventuel contrôle continu. Ces examens peuvent être organisés le samedi. Le contrôle continu s'effectue lors des séances de travaux dirigés. La note attribuée dans le cadre du contrôle continu résulte notamment d'une ou plusieurs épreuves pouvant être réalisées sous forme d'écrits, d'oraux, de projets ou de travaux de groupe. Les notes de travaux dirigés sont attribuées sous la responsabilité de l'enseignant titulaire du cours magistral. En cas d'absences injustifiées, l'étudiant se verra affecter une note de 0/20 au TD de la matière concernée. La présence aux examens terminaux est obligatoire. Toute absence justifiée ou injustifiée à l'examen terminal est sanctionnée par la note 0. L'examen terminal donne lieu à deux sessions par an. Les justificatifs d'absence à une épreuve terminale doivent parvenir à la scolarité dans les 10 jours calendaires qui suivent la fin de la session d'examen.		
Bonifications :		
Pour les formations annualisées, un maximum de 4 bonifications dont bénéficie l'étudiant est plafonné à 4 x 1% du total des points de l'année. Les notes obtenues dans chacun des enseignements participant à la bonification sont notées sur 20. Seuls les points supérieurs à 10 de chacune des notes sont pris en compte et cumulés, sans que la note finale de bonification puisse excéder 20/20. La bonification est uniquement valable au titre de l'année universitaire en cours. Les modalités d'évaluation des enseignements donnant lieu à bonification semestrielle sont communiquées par le service ou par l'enseignant en charge de leur organisation, un mois au plus tard après le début des activités. Liste des enseignements donnant lieu à bonification : Activité sportive (organisée dans le cadre du DAPS), Césure (pour les étudiants M1 et M2), Participation à l'orchestre des étudiants de Toulouse, Participation au chœur des étudiants de Toulouse, Engagement citoyen (Engagement de sapeur-pompier volontaire ; Activité militaire dans la réserve opérationnelle ; Volontariat dans les armées), Module vie professionnelle (pour les étudiants de L3 et M1 : Responsabilités au sein du bureau d'une association ; Activités militaires dans la réserve ; Mission dans le cadre du service civique ; Volontariat militaire ; Activité professionnelle ; Election dans les conseils de l'établissement). La bonification sera prise en compte sur présentation d'un justificatif de situation.		

Seconde chance Matière exclue d'une session 2 : Stage ou Mémoire.
Général Session 2 : Il est organisé une session de rattrapage donnant aux étudiants la possibilité de valider les unités d'enseignement qui leur ont fait défaut en session 1. Les examens de seconde session sont organisés après les examens de session 1, en mai et/ou juin. Peuvent se présenter à la session de rattrapage tous les étudiants qui ont été ajournés en session 1. Les notes obtenues en session 1 dans les matières évaluées sous forme de contrôle continu sont reportées en session de rattrapage sans organisation d'une nouvelle épreuve. L'étudiant pourra composer dans chaque matière non validée en session 1 et uniquement dans ces matières. La possibilité d'accéder à la session de rattrapage se définit au regard de la moyenne générale annuelle hors mémoire ou stage.
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>
Validation Conditions cumulatives d'une moyenne générale annuelle supérieure ou égale à 10/20 ainsi qu'une note supérieure ou égale à 12/20 à l'UE Stage ou mémoire.
Capitalisation/conservation Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.
Compensation Compensation au sein de tous les parcours sauf la note de Stage ou Mémoire validée isolément.
Note éliminatoire
TEXTES RÉGLEMENTAIRES
<u>Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master</u> <u>Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence</u> <u>Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master</u>

MASTER 2		ECONOMIE											Seconde session/chance		Observation seconde session/chance		
Parcours-type		International Economics of Global Risks											Contrôle Terminal			Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée		Nature	Durée
UE	ANNUEL	UE1 - Finance and Quantitative Risk Analysis	Porteur		30			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE2 - Long-Term Asset Pricing	Porteur		15			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE3 - Macroeconomics of Risks	Porteur		30			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE4 - Economics of Decisions and Enterprise Risk Management	Porteur		15			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE5 - Cost-Benefit Analysis	Porteur		15			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE6 - Econometric Methods for Empirical Economics	Porté	M2 EEE	15			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE7 - Multivariate Time Series*	Porté	M2 EEE	15			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE8 - Financial Econometrics	Porté	M2 EEE	30			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE9 - Scoring			24			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Scoring 1	Porteur		15												
Matière	ANNUEL	Scoring 2	Porté	M2 D3S	9												
UE	ANNUEL	UE10 - Options (5 ECTS à choisir)			30			5	5								
UE	ANNUEL	Advanced Environmental Economics	Porté	M2 ÉTÉ	30			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	Machine Learning	Porté	M2 EEE	15	6		2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	Energy Economics and Climate Policy**	Porté	M2 ERNA	30			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	Sustainable Finance	Porté	M2 Finance	24			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	Introduction to Python	Porteur		15			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE11 - Extreme Risk Analysis	Porteur		18			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE12 - Global risks for a living planet : climate, biodiversity, pandemics	Porteur		15			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE13 - Empirical Projects	Porteur				9	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE14 - Understanding Global Risks	Porteur		15			1	1	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE15 - Cours optionnel (1 parmi 3)			15			1	1	Oui	Oui						
Matière	ANNUEL	Datanomics : regulation of data spreading and data protection	Porté	M2 EMO	15			1	1	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	À déterminer	
Matière	ANNUEL	Project Management (i)	Porté	M1 Inter Eco	15			1	1	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	À déterminer	
Matière	ANNUEL	Ethics of Social Studies	Porté	M2 EMO	15			1	1	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	À déterminer	
UE	ANNUEL	UE16 - Professionnal Development (Facultatif)	Porté	M2 D3S FI	12					Non	Non						
UE	ANNUEL	UE17 - Algebra refresher (facultatif)	Porté	M1	15					Non	Oui						
UE	ANNUEL	UE18 - Probability refresher (facultatif)	Porté	M1	15					Non	Oui						
UE	ANNUEL	UE19 - Dynamic Optimization refresher (facultatif)	Porté	M2 ECOLOGY	15					Non	Oui						
UE	ANNUEL	UE20 - Stage ou Mémoire	Porteur					12	12	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)	Rapport/Mémoire			Matière exclue de 2nde chance	
TOTAL ANNEE						363	6	9	60,0	60,0							

*Seuls les étudiants ayant suivi le cours de Time Series en M1 en 2023-2024 peuvent suivre le cours de Multivariate Time Series en 2024-2025 - Sinon, les étudiants doivent suivre le cours de Time series en M1 en 2024-2025

** Sous réserve d'accord du directeur du programme M2ERNA, et sous réserve de places disponibles

(i) Les étudiants ayant suivi Project Management en M1, ne peuvent pas le reprendre en M2

(j) Selon les compatibilités de calendrier

Type Diplôme : MASTER

	TSE	
MENTION	ECONOMIE	
Parcours-types	International : Economics of markets and organizations	
Session M2	Seconde session/chance	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Anglais.		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le directeur sur avis du jury.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
Les étudiants doivent faire, au choix, soit un stage soit un mémoire sous la supervision de TSE. La durée du stage est de 4 à 6 mois. Il se déroule à partir du mois d'avril. Les objectifs et contenus du stage doivent être préalablement consignés dans un projet de stage soumis par l'étudiant, pour approbation, au responsable du Master 2. Le stage fait l'objet d'un rapport de stage qui peut être présenté oralement par l'étudiant lors d'une soutenance.		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
Conditions cumulatives d'une moyenne générale annuelle supérieure ou égale à 10/20 ainsi qu'une note supérieure ou égale à 12/20 à l'UE Stage ou mémoire.		
Général Session 1 :		
Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées par un examen terminal écrit et/ou oral, ainsi que par un éventuel contrôle continu. Ces examens peuvent être organisés le samedi. Le contrôle continu s'effectue lors des séances de travaux dirigés. La note attribuée dans le cadre du contrôle continu résulte notamment d'une ou plusieurs épreuves pouvant être réalisées sous forme d'écrits, d'oraux, de projets ou de travaux de groupe. Les notes de travaux dirigés sont attribuées sous la responsabilité de l'enseignant titulaire du cours magistral. En cas d'absences injustifiées, l'étudiant se verra affecter une note de 0/20 au TD de la matière concernée. La présence aux examens terminaux est obligatoire. Toute absence justifiée ou injustifiée à l'examen terminal est sanctionnée par la note 0. L'examen terminal donne lieu à deux sessions par an. Les justificatifs d'absence à une épreuve terminale doivent parvenir à la scolarité dans les 10 jours calendaires qui suivent la fin de la session d'examen.		
Seconde chance		
Matière exclue d'une session 2 : Stage ou Mémoire.		
Général Session 2 :		
Il est organisé une session de rattrapage donnant aux étudiants la possibilité de valider les unités d'enseignement qui leur ont fait défaut en session 1. Les examens de seconde session sont organisés après les examens de session 1, en mai et/ou juin. Peuvent se présenter à la session de rattrapage tous les étudiants qui ont été ajournés en session 1. Les notes obtenues en session 1 dans les matières évaluées sous forme de contrôle continu sont reportées en session de rattrapage sans organisation d'une nouvelle épreuve. L'étudiant pourra composer dans chaque matière non validée en session 1 et uniquement dans ces matières. La possibilité d'accéder à la session de rattrapage se définit au regard de la moyenne générale annuelle hors mémoire ou stage.		
Bonifications :		
Pour les formations annualisées, un maximum de 4 bonifications dont bénéficie l'étudiant est plafonné à 4 x 1% du total des points de l'année. Les notes obtenues dans chacun des enseignements participant à la bonification sont notées sur 20. Seuls les points supérieurs à 10 de chacune des notes sont pris en compte et cumulés, sans que la note finale de bonification puisse excéder 20/20. La bonification est uniquement valable au titre de l'année universitaire en cours. Les modalités d'évaluation des enseignements donnant lieu à bonification semestrielle sont communiquées par le service ou par l'enseignant en charge de leur organisation, un mois au plus tard après le début des activités. Liste des enseignements donnant lieu à bonification : Activité sportive (organisée dans le cadre du DAPS), Césure (pour les étudiants M1 et M2), Participation à l'orchestre des étudiants de Toulouse, Participation au chœur des étudiants de Toulouse, Engagement citoyen (Engagement de sapeur-pompier volontaire ; Activité militaire dans la réserve opérationnelle ; Volontariat dans les armées), Module vie professionnelle (pour les étudiants de L3 et M1 : Responsabilités au sein du bureau d'une association ; Activités militaires dans la réserve ; Mission dans le cadre du service civique ; Volontariat militaire ; Activité professionnelle ; Election dans les conseils de l'établissement). La bonification sera prise en compte sur présentation d'un justificatif de situation.		

VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION

Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours

Validation

Conditions cumulatives d'une moyenne générale annuelle supérieure ou égale à 10/20 ainsi qu'une note supérieure ou égale à 12/20 à l'UE Stage ou mémoire.

Capitalisation/conservation

Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.

Compensation

Compensation au sein de tous les parcours sauf la note de Stage ou Mémoire validée isolément.

Note éliminatoire**TEXTES RÉGLEMENTAIRES**

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de maste

Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de maste

MASTER 2		ECONOMIE											1ère session		Seconde session/chance		Observation seconde session/chance
Parcours-type		International Economics of Markets and Organizations											Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée	Nature	Durée	
UE	ANNUEL	UE1 - Advanced industrial organization	Porteur		30			5,5	5,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE2 - Business Economics	Porteur		30			5,5	5,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE3 - Empirical analysis of firm behavior	Porteur		30			5,5	5,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE4 - Cours optionnel (1 parmi 3)			30			5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	ANNUEL	Economics of Innovation and Intellectual Property	Porté	M2ECL	30			5,5	5,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Workshop on competition policy and regulation	Porteur		30			5,5	5,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Quantitative analysis for competition and regulation policy	Porteur		30			5,5	5,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE5 - Professional development*	Porté	M2 DSSS	12					Non	Oui						
UE	ANNUEL	UE6 - Cours optionnel (1 parmi 3)			15			1	1								
Matière	ANNUEL	Datanomics : regulation of data spreading and data protection	Porté	M2 EMO	15			1	1	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Project Management (I)	Porté	M1 Inter Eco	15			1	1	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Ethics of Social Studies	Porteur	M2-EMO	15			1	1	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE7 - Algebra refresher (facultatif)**	Porté	M1	15					Non	Non						
UE	ANNUEL	UE8 - Probability refresher (facultatif)**	Porté	M1	15					Non	Non						
UE	ANNUEL	UE9 - Dynamic optimization refresher (facultatif)**	Porté	M2 Ecology	15					Non	Non						
UE	ANNUEL	UE10 - Introduction to geographical information systems (facultatif)**	Porté	M2 PPD	15					Non	Non						
UE	ANNUEL	UE11 - Cours optionnels (4 parmi 9) (4 parmi 10)			120			22	22	Oui	Oui						
Matière	ANNUEL	Incentives and regulation	Porteur		30			5,5	5,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Digital Economics	Porteur		30			5,5	5,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Topics in applied industrial organization	Porteur		30			5,5	5,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Industrial organization of the food industry***	Porteur		30			5,5	5,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Air transport economics	Porté	ENAC	30			5,5	5,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Economic analysis of infrastructure and network industries	Porteur		30			5,5	5,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Energy economics and climate policy****	Porté	M2 EEP	30			5,5	5,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Industrial organization*****	Porté	M2 ÉTÉ	30			5,5	5,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Sustainable development*****	Porté	M2 EEP	30			5,5	5,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Empirical project	Porté	M2 EEE	30			5,5	5,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Projet		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE12 - Stage ou mémoire						15	15	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)	Rapport/Mémoire			Matière exclue de 2nde chance	
TOTAL ANNEE					327	10,5	10,5	60	60								

* Les étudiants ayant suivi le cours de Professional Development en M1 en 2023-2024 sont dispensés

** Cours de remise à niveau en Mathématiques, ouvert aux étudiants des M1 et M2 de l'Ecole

*** 5 étudiants du M2EEP (Environmental Policy and Energy Economics) sont autorisés par le Directeur du M2EMO à suivre le cours « Industrial Organization of the Food Industry », selon le principe du premier arrivé premier servi.

**** 5 étudiants du M2EMO sont autorisés par le Directeur du M2EEP (Environmental Policy and Energy Economics) à suivre le cours « Energy Economics and Climate Policy », ou le cours de Sustainable development selon le principe du premier arrivé premier servi.

***** Le choix de cette option est soumis à l'approbation du directeur du master ETE, en plus de l'approbation du directeur EMO

(j) Les étudiants ayant suivi Project Management en M1, ne peuvent pas le reprendre en M2

(k) Selon les compatibilités de calendrier

Type Diplôme : MASTER

	TSE	
MENTION	ECONOMIE	
Parcours-types	International : Economic theory and econometrics	
Session M2	Seconde session/chance	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Anglais.		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le directeur sur avis du jury.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
<p>Les étudiants doivent faire, au choix, soit un stage soit un mémoire sous la supervision de TSE. La durée du stage est de 4 à 6 mois. Il se déroule à partir du mois d'avril. Les objectifs et contenus du stage doivent être préalablement consignés dans un projet de stage soumis par l'étudiant, pour approbation, au responsable du Master 2. Le stage fait l'objet d'un rapport de stage qui peut être présenté oralement par l'étudiant lors d'une soutenance.</p>		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
Conditions cumulatives d'une moyenne générale annuelle supérieure ou égale à 10/20 ainsi qu'une note supérieure ou égale à 12/20 à l'UE Stage ou mémoire.		
Général Session 1 :		
<p>Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées par un examen terminal écrit et/ou oral, ainsi que par un éventuel contrôle continu. Ces examens peuvent être organisés le samedi. Le contrôle continu s'effectue lors des séances de travaux dirigés. La note attribuée dans le cadre du contrôle continu résulte notamment d'une ou plusieurs épreuves pouvant être réalisées sous forme d'écrits, d'oraux, de projets ou de travaux de groupe. Les notes de travaux dirigés sont attribuées sous la responsabilité de l'enseignant titulaire du cours magistral. En cas d'absences injustifiées, l'étudiant se verra affecter une note de 0/20 au TD de la matière concernée. La présence aux examens terminaux est obligatoire. Toute absence justifiée ou injustifiée à l'examen terminal est sanctionnée par la note 0. L'examen terminal donne lieu à deux sessions par an. Les justificatifs d'absence à une épreuve terminale doivent parvenir à la scolarité dans les 10 jours calendaires qui suivent la fin de la session d'examen.</p>		

Bonifications :

Pour les formations annualisées, un maximum de 4 bonifications dont bénéficie l'étudiant est plafonné à 4 x 1% du total des points de l'année.

Les notes obtenues dans chacun des enseignements participant à la bonification sont notées sur 20.

Seuls les points supérieurs à 10 de chacune des notes sont pris en compte et cumulés, sans que la note finale de bonification puisse excéder 20/20.

La bonification est uniquement valable au titre de l'année universitaire en cours.

Les modalités d'évaluation des enseignements donnant lieu à bonification semestrielle sont communiquées par le service ou par l'enseignant en charge de leur organisation, un mois au plus tard après le début des activités.

Liste des enseignements donnant lieu à bonification : Activité sportive (organisée dans le cadre du DAPS), Césure (pour les étudiants M1 et M2), Participation à l'orchestre des étudiants de Toulouse, Participation au chœur des étudiants de Toulouse, Engagement citoyen (Engagement de sapeur-pompier volontaire ; Activité militaire dans la réserve opérationnelle ; Volontariat dans les armées), Module vie professionnelle (pour les étudiants de L3 et M1 : Responsabilités au sein du bureau d'une association ; Activités militaires dans la réserve ; Mission dans le cadre du service civique ; Volontariat militaire ; Activité professionnelle ; Election dans les conseils de l'établissement).

La bonification sera prise en compte sur présentation d'un justificatif de situation.

Seconde chance

Matière exclue d'une session 2 : Stage ou Mémoire.

Général Session 2 :

Il est organisé une session de rattrapage donnant aux étudiants la possibilité de valider les unités d'enseignement qui leur ont fait défaut en session 1.

Les examens de seconde session sont organisés après les examens de session 1, en mai et/ou juin.

Peuvent se présenter à la session de rattrapage tous les étudiants qui ont été ajournés en session 1.

Les notes obtenues en session 1 dans les matières évaluées sous forme de contrôle continu sont reportées en session de rattrapage sans organisation d'une nouvelle épreuve.

L'étudiant pourra composer dans chaque matière non validée en session 1 et uniquement dans ces matières.

La possibilité d'accéder à la session de rattrapage se définit au regard de la moyenne générale annuelle hors mémoire ou stage.

VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION

Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours

Validation

Conditions cumulatives d'une moyenne générale annuelle supérieure ou égale à 10/20 ainsi qu'une note supérieure ou égale à 12/20 à l'UE Stage ou mémoire.

Capitalisation/conservation

Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.

Compensation

Compensation au sein de tous les parcours sauf la note de Stage ou Mémoire validée isolément.

Note éliminatoire**TEXTES RÉGLEMENTAIRES**

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

MASTER 2		ECONOMIE											1ère session		Seconde session/chance		Observation seconde session/chance
Parcours-type		Economic Theory and Econometrics											Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée	Nature	Durée	
UE	ANNUEL	UE1 - Microeconomics 1	Porteur		36	15		6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE2 - Macroeconomics 1	Porteur		36	15		6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE3 - Econometrics 1	Porteur		36	15		6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE4 - Cours optionnel (1 parmi 2)			30	15		4	4	Oui	Oui						
Matière	ANNUEL	Optimization	Porteur		30	15		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Game theory	Porté	DEAR Mres	30	15		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE5 - Algebra refresher (facultatif)**	Porté	M1	15					Non	Non						
UE	ANNUEL	UE6 - Probability refresher (facultatif)**	Porté	M1	15					Non	Non						
UE	ANNUEL	UE7 - Dynamic optimization refresher (facultatif)**	Porté	M2 EE	15					Non	Non						
UE	ANNUEL	UE8 - Microeconomics 2	Porteur		36	15		6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE9 - Macroeconomics 2	Porteur		36	15		6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE10 - Econometrics 2	Porteur		36	15		6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE11 - Cours Optionnels (2 parmi 12)			59			8	8	Oui	Oui						
Matière	ANNUEL	Capital markets ***	Porté	Master TSM	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Corporate Finance : theory and empirics***	Porté	Master TSM	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Advanced environmental economics	Porteur		30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Topics in Development Economics	Porteur		30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Public economics	Porteur		30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Economic Theory	Porteur		30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Stochastic optimal control in economics*	Porteur		30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Topics in econometrics and empirical economics	Porteur		30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Industrial organization	Porteur		30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Advances in macroeconomics	Porteur		30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Behavioral economics	Porteur		30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Stochastic optimization algorithms	Porté	UT3	24			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE12 - Mémoire ou stage						12	12	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)	Rapport/Mémoire				Matière exclue de 2nde chance
		TOTAL ANNEE			350	105		60	60								

* Le choix de ce cours devra être préalablement validé par le directeur du master

** Cours de remise à niveau en Mathématiques, ouvert aux étudiants des M1 et M2 de l'Ecole

*** Un étudiant ne peut valider qu'un seul de ces deux cours

Type Diplôme : MASTER	
	TSE
MENTION	ECONOMETRIE, STATISTIQUES
Parcours-type	ECONOMETRIE, STATISTIQUES FOAD
Session M1	
Session M2	Seconde session/chance
LANGUE ENSEIGNEMENT	
La langue des enseignements est le français	
REDOUBLEMENT	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>	
Le Directeur autorise les redoublements sur avis du jury de diplôme	
PROFESSIONNALISATION	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>	
Stages	
Les apprenants doivent faire, au choix, soit un stage, soit un mémoire de recherche. La durée du stage est de 3 à 6 mois. Le stage a pour finalité de favoriser l'insertion professionnelle de l'apprenant en lui permettant d'acquérir et de valoriser des compétences.	
Autres modalités	
/	
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>	
Sessions d'examen	
Les notes de contrôle continu obtenues en première session valent pour la session de rattrapage. Les épreuves ou projets s'effectuent en temps limité en ligne. Toute absence injustifiée aux épreuves ou projets est sanctionnée par un 0/20. Les notes obtenues lors de la session de rattrapage se substituent OBLIGATOIREMENT aux notes obtenues en session initiale. Les justificatifs d'absence à une épreuve terminale doivent parvenir à la scolarité dans les 10 jours qui suivent la fin de la session d'examen.	
Seconde chance	
Il est organisé une session de rattrapage donnant aux étudiants la possibilité de valider les unités d'enseignement qui leur ont fait défaut. Sont admis à se présenter en session de rattrapage les étudiants ayant obtenu une note moyenne inférieure à 10/20 à l'année en session initiale. Sont également admis à se présenter en session de rattrapage les étudiants qui n'ont pu composer à la session initiale.	
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>	
Validation	
Le passage en année 2 est soumis à l'avis du jury du diplôme. L'apprenant valide le M2 s'il obtient au moins 10/20 de moyenne aux UE 1 à 12 (en plus d'obtenir 10/20 à l'UE 13)	
Capitalisation/conservation	
Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. L'UE 13 doit être obligatoirement validée pour être admis au diplôme. L'année 1 doit obligatoirement être validée pour passer en année 2. L'année 2 pourra être compensée.	
Compensation	
Toutes les UE sauf l'UE 13	
Note éliminatoire	
Note inférieure à 10/20 à l'UE 13	
TEXTES RÉGLEMENTAIRES	
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de	
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence	
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master	

	TSE	
MENTION	MATHEMATIQUES APPLIQUEES, STATISTIQUE	
Parcours-types	International : Mathematics and economic decision	
Session M1	Seconde session/chance	
Session M2	Seconde session/chance	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Anglais		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé, sauf dérogation accordée par le directeur sur avis du jury de délibération.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
M1 :		
Un stage d'une durée d'au minimum 8 semaines est obligatoire pour valider le Master 1. Ce stage a pour finalité de favoriser l'insertion professionnelle de l'étudiant en lui permettant d'acquérir et de valoriser des compétences. A l'issue de ce stage l'étudiant en fera une restitution écrite qui sera évaluée. Les modalités de restitution par l'étudiant et d'évaluation du stage seront précisées par le responsable du Master 1.		
M2 :		
Les étudiants doivent au choix faire un stage ou, à défaut, rédiger un mémoire de recherche. Le stage fait l'objet d'un rapport de stage qui peut être présenté oralement par l'étudiant lors d'une soutenance. Les objectifs et contenus du stage doivent être préalablement consignés dans un projet de stage soumis par l'étudiant, pour approbation, au responsable du Master 1. La durée du stage est de 4 à 6 mois. Il se déroule à partir du mois d'avril.		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
M1 : Conditions cumulatives d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'année ainsi qu'une note supérieure à 10/20 à l'UE15. M2 : Conditions cumulatives d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'année ainsi qu'une note supérieure à 10/20 à l'UE Stage ou mémoire. Les étudiants devront également suivre obligatoirement l'UE "Reading Course" sinon le master ne peut pas être validé.		
M1 : Modalités de constitution des groupes de cours magistraux (CM)		
L'enseignement comprend des cours magistraux (CM) et des travaux dirigés (TD). La répartition dans les groupes est notamment subordonnée aux choix des options et des contraintes d'emploi du temps. Les changements de groupe de cours ou de TD seront autorisés sur présentation de justificatifs et en fonction des contraintes d'emploi du temps imposées par le choix des options. Les modalités de changements, quand ceux-ci sont autorisés, sont organisées selon les délais fixés par la scolarité en charge de la formation.		
M1 : Obligation d'assiduité en travaux dirigés (TD)		
Les travaux dirigés sont assurés et notés sous la responsabilité des enseignants titulaires du cours magistral. L'assiduité et la participation sont prises en compte dans la notation. L'assiduité est obligatoire et est contrôlée par l'enseignant chargé de TD. Après trois absences non justifiées en TD, l'étudiant se voit attribuer la note de zéro. Les justificatifs d'absence doivent parvenir à l'enseignant en charge du TD lors de la séance qui suit l'absence. Aucune dispense de TD n'est accordée.		
M1 et M2 : Session 1		
Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées par un examen terminal écrit et/ou oral, ainsi que par un éventuel contrôle continu. Ces examens peuvent être organisés le samedi. Le contrôle continu s'effectue lors des séances de travaux dirigés. La note attribuée dans le cadre du contrôle continu résulte notamment d'une ou plusieurs épreuves pouvant être réalisées sous forme d'écrits, d'oraux, de projets ou de travaux de groupe. Les notes de travaux dirigés sont attribuées sous la responsabilité de l'enseignant titulaire du cours magistral. En cas d'absences injustifiées, l'étudiant se verra affecter une note de 0/20 au TD de la matière concernée. La présence aux examens terminaux est obligatoire. Toute absence justifiée ou injustifiée à l'examen terminal est sanctionnée par la note 0. L'examen terminal donne lieu à deux sessions par an. Les justificatifs d'absence à une épreuve terminale doivent parvenir à la scolarité dans les 10 jours calendaires qui suivent la fin de la session d'examen.		

M1 et M2 : Bonifications

Pour les formations annualisées, un maximum de 4 bonifications dont bénéficie l'étudiant est plafonné à 4 x 1% du total des points de l'année.

Les notes obtenues dans chacun des enseignements participant à la bonification sont notées sur 20.

Seuls les points supérieurs à 10 de chacune des notes sont pris en compte et cumulés, sans que la note finale de bonification puisse excéder 20/20.

La bonification est uniquement valable au titre de l'année universitaire en cours.

Les modalités d'évaluation des enseignements donnant lieu à bonification semestrielle sont communiquées par le service ou par l'enseignant en charge de leur organisation, un mois au plus tard après le début des activités.

Liste des enseignements donnant lieu à bonification : Activité sportive (organisée dans le cadre du DAPS), Césure (pour les étudiants M1 et M2), Participation à l'orchestre des étudiants de Toulouse,

Participation au chœur des étudiants de Toulouse, Engagement citoyen (Engagement de sapeur-pompier volontaire ; Activité militaire dans la réserve opérationnelle ; Volontariat dans les armées),

Module vie professionnelle (pour les étudiants de L3 et M1 : Responsabilités au sein du bureau d'une association ; Activités militaires dans la réserve ; Mission dans le cadre du service civique ;

Volontariat militaire ; Activité professionnelle ; Election dans les conseils de l'établissement).

La bonification sera prise en compte sur présentation d'un justificatif de situation.

Seconde chance

M1 : Seconde session ouverte aux étudiants ayant obtenu une moyenne générale (hors stage ou mémoire) comprise entre 8/20 et 9,99/20

M2 : Seconde session ouverte aux étudiants au regard de la moyenne générale (hors stage ou mémoire).

Les notes de contrôle continu sont intégralement reportées en seconde session.

M1 et M2 : Session 2 :

Il est organisé une session de rattrapage donnant aux étudiants en FI la possibilité de valider les unités d'enseignement qui leur ont fait défaut en session 1,

et aux étudiants en ALT la possibilité de valider les blocs de compétences qui leur font défaut en session 1.

Les examens de seconde session sont organisés après les examens de session 1, en mai et/ou juin.

Peuvent se présenter à la session de rattrapage tous les étudiants qui ont été ajournés en session 1.

Les notes obtenues en session 1 dans les matières évaluées sous forme de contrôle continu sont reportées en session de rattrapage sans organisation d'une nouvelle épreuve.

L'étudiant pourra composer dans chaque matière non validée en session 1 et uniquement dans ces matières.

La possibilité d'accéder à la session de rattrapage se définit au regard de la moyenne générale annuelle hors mémoire ou stage.

VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION

Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours

Validation

M1 : Conditions cumulatives d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'année ainsi qu'une note supérieure ou égale à 10/20 à l'UE15.

M2 : Conditions cumulatives d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'année ainsi qu'une note supérieure ou égale à 10/20 à l'UE Stage ou mémoire.

Les étudiants devront également suivre obligatoirement l'UE "Reading Course" sinon le master ne peut pas être validé.

Capitalisation/conservation

Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.

Compensation

M1 : Les UE sont validées isolément ou par compensation sauf UE15 (stage/mémoire) qui doit être validée isolément.

M2 : Les UE validées isolément ou par compensation.

Note éliminatoire**TEXTES RÉGLEMENTAIRES**

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

MASTER 1		MATHEMATIQUES APPLIQUEES, STATISTIQUES											1ère session		Seconde session/chance		Observation seconde session/chance	
Parcours-type		International : Mathematics and economic decision											Contrôle Continu	Contrôle Terminal	Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
UE	ANNUEL	UE 1 - Intermediate econometrics*	Porté	M1 D3S	30	10,5	10,5	5,00	5,00	Oui	Oui	CC&CT	CT 50 / CC 50	1 mid-term	À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE 2 - Probability and Statistics for Data Science*	Porté	M1D3S	30	15		5,00	5,00	Oui	Oui	CC&CT	CT 50 / CC 50	1 mid-term	À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE3 - Advanced Analysis	Porteur		30	15		5,00	5,00	Oui	Oui	CC&CT	CT70 / CC 30	1 mid-term	À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE 4 - Introduction to Convex Optimization for Machine Learning*	Porté	M1D3S	30	15		5,00	5,00	Oui	Oui	CC&CT	CT 50 / CC 50	1 mid-term	À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE 5 - Computational Data Science (Python) *	Porté	M1D3S		15		2,00	2,00	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					À déterminer	
UE	ANNUEL	UE6 - FLE	Porté	M1 Eco Inter		30												
UE	ANNUEL	UE7 - Professional development	Porteur			12		2,00	2,00	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	ANNUEL	UE8 - Cours optionnels (2 parmi 5)			36	7		5	5	Oui	Oui							
Matière	ANNUEL	Market Power and Regulation	Porté	M1 Eco Inter	15			2,50	2,50	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)						
Matière	ANNUEL	Macroeconomics	Porté	M1 Eco Inter	30	10,5		2,50	2,50	Oui	Oui	CC&CT	CT 30 / CC 20	1 mid-term	À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Markov chains and applications	Porté	M1 Eco Inter	15			2,50	2,50	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Markets and incentives: a historical-theoretical perspective	Porté	M1 Eco Inter	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Theory of incentives	Porté	M1 Eco Inter	15	6		2,50	2,50	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE9 - Foundations of Machine Learning*	Porté	M1 Eco Stat Standard Stat Eco	30	15		5,00	5,00	Oui	Oui	CC&CT	CT 50 / CC 50	1 mid-term	À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE10 - Mathematical Game Theory	Porteur		30			4,00	4,00	Oui	Oui	CC&CT	CT 48 / CC 32	1 mid-term	À déterminer		À déterminer	
		MED 2 track*			34	4		20,00	20,00									
UE	ANNUEL	UE11 - Advanced Optimisation/Games/Statistics	Porté	M2 MED	15			4,00	4,00	Oui	Oui	CC&CT	CT 40 / CC 40		À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE12 - Markov Decision Processes	Porté	M2 MED	15			4,00	4,00	Oui	Oui	CC&CT	CT 56 / CC 24		À déterminer			
UE	ANNUEL	UE13 - Cours optionnels (3 parmi 7)			37	7		12,00	12,00	Oui	Oui							
Matière	ANNUEL	Corporate finance	Porté	M1 Eco Inter	30			4,00	4,00	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	High dimensional data analysis and machine learning	Porté	M1D3S	30			4,00	4,00	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					À déterminer	
Matière	ANNUEL	Market Finance	Porté	M1D3S	30			4,00	4,00	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Martingales theory and applications	Porté	M1 Eco Inter	15	12		4,00	4,00	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Stochastic Methods for optimization and sampling	Porté	M1D3S	30			4,00	4,00	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					À déterminer	
Matière	ANNUEL	Time series	Porté	M1D3S	24	9		4,00	4,00	Oui	Oui	CC&CT	CT 48 / CC 32	1 mid-term	À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Dynamic Optimization	Porté	M1D3S	15	12		4,00	4,00	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
		Econometrics and Economics Track*			65	15		20,00	20,00									
UE	ANNUEL	UE14 - Cours optionnels (5 parmi 13) towards doctoral track in Economics			62	10		20,00	20,00	Oui	Oui							
Matière	ANNUEL	Advanced Macroeconomics**	Porté	M1 Eco Standard	30			4,00	4,00	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Advanced Microeconomics**	Porté	M1 Eco Inter	30			4,00	4,00	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Corporate finance **	Porté	M1 Eco Inter	30			4,00	4,00	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Industrial Organization**	Porté	M1 Eco Inter	30	9		4,00	4,00	Oui	Oui	CC&CT	max(CT);(CT+CC)/2	1 mid-term	À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Market Finance **	Porté	M1D3S	30			4,00	4,00	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Program Evaluation**	Porté	M1 Eco Inter	30	10,5		4,00	4,00	Oui	Oui	CC&CT	CT 40 / CC 40	1 mid-term			À déterminer	
Matière	ANNUEL	Martingales theory and applications	Porté	M1 Eco Inter	15	12		4,00	4,00	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Dynamic Optimization	Porté	M1D3S	15	12		4,00	4,00	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Time series **	Porté	M1D3S	24	9		4,00	4,00	Oui	Oui	CC&CT	CT 48 / CC 32	1 mid-term			À déterminer	
Matière	ANNUEL	Advanced Optimisation/Games/Statistics	Porté	M2 MED	15			4,00	4,00	Oui	Oui	CC&CT	CT 40 / CC 40		À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Stochastic Methods for optimization and sampling**	Porté	M1D3S	30			4,00	4,00	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					À déterminer	
Matière	ANNUEL	High dimensional data analysis and machine learning**	Porté	M1D3S	30			4,00	4,00	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					À déterminer	
Matière	ANNUEL	Markov Decision Processes	Porté	M2 MED	15			4,00	4,00	Oui	Oui	CC&CT	CT 56 / CC 24		À déterminer			
UE	ANNUEL	UE15 - Stage ou mémoire* (optionnel 1 parmi 2)						2,00	2,00	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			À déterminer			Matière exclue de 2nde chance
Matière	ANNUEL	Stage						2,00	2,00	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire			
Matière	ANNUEL	Mémoire						2,00	2,00	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire			
UE	ANNUEL	UE16 - Algebra refresher *** (Facultatif)	Porté	M1 Eco Inter	15													
UE	ANNUEL	UE17 - Probability refresher*** (Facultatif)	Porté	M1 Eco Inter	15													
UE	ANNUEL	UE18 - Static Optimization refresher *** (Facultatif)	Porté	M1 Eco Inter	15													
UE	ANNUEL	UE19 - Economics refresher *** (Facultatif)	Porté	L3 Economie	30													
		TOTAL ANNEE			402	140	11	60	60									

*: l'étudiant choisit de suivre soit le parcours MED 2 avec les UE11, 12 et 13 ou bien l'étudiant choisit de suivre le parcours Econometrics and Economics correspondant à l'UE 14
UE15: note plancher 30/20

** Les directeurs du Master 1 recommandent de suivre certaines options:

High dimensional data analysis and machine learning ou Stochastic Methods for optimization and sampling ou Time Series pour le M2 D3S

Industrial Organization pour le M2 EMD

Corporate Finance et Market Finance pour le M2 Finance

Time Series et Program Evaluation pour le M2 EIE

Program Evaluation: M2 EIE, M2 ETE

Advanced Macroeconomics: M2 ETE

Advanced Microeconomics: M2 ETE

*** cours de remise à niveau en Mathématiques ou Economie, ouverts aux étudiants des M1 et M2 de l'école ou aux nouveaux arrivants.

Les cours High dimensional data analysis and machine learning et Stochastic Methods for optimization and sampling ne sont ouverts qu'aux 45 premiers inscrits.

MASTER 2		MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES, STATISTIQUES											1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance	
Parcours-type		International : Mathematics and economic decision											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature		Durée
UE	ANNUEL	UE1 - Algebra refresher* (facultatif)	Porté	M1	15					Non	Non								
UE	ANNUEL	UE2 - Probability refresher* (facultatif)	Porté	M1	15					Non	Non								
UE	ANNUEL	UE3 - Dynamic optimization refresher* (facultatif)	Porté	M2 EE	15					Non	Non								
UE	ANNUEL	UE4 - Economics refresher *** (Facultatif)	Porté	L3 Economie	30					Non	Oui								
UE	ANNUEL	UE5 - Advanced Optimisation/Games/Statistics	Porteur		15			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE6 - Markov Decision Processes	Porteur		15			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE7 (Choisir 30 crédits)						30	30	Oui	Oui								
Matière	ANNUEL	Optimization	Porté	M2 ETE	30	15		6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Mathematics of Machine and Deep Learning Algorithms	Porté	M2D3S	36			6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Game Theory	Porté	M2 ETE	30	15		6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Microeconomics 1	Porté	M2ETE	36	15		6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Econometrics 1	Porté	M2ETE	36	15		6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Topics in MED short course 1 ****	Porté	Tous les M2 ou DEAR MREs	15			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Topics in MED short course 2 ****	Porté	Tous les M2 ou DEAR MREs	15			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Topics in MED short course 3 ****	Porté	Tous les masters ou DEAR MREs	15			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Topics in MED 1 ****	Porté	Tous les masters ou DEAR MREs	30			6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Topics in MED 2 ****	Porté	Tous les masters ou DEAR MREs	30			6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Topics in MED 3 ****	Porté	Tous les masters ou DEAR MREs	30			6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Non-Parametric Models	Porté	M2D3S	18			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Survey Sampling	Porté	M2D3S	18			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Optimization for deep learning	Porté	M2D3S	18			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Advanced Topics in Artificial Intelligence**	Porté	M2 2IS	22,5	22,5		6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Techniques du Décisionnel et Big Data***	Porté	M2ISIAD	9	24		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Stochastic Optimal Control in Economics	Porté	M2ETE	30			6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Econometrics 2	Porté	M2ETE	36	15		6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Big data	Porté	M2D3S	36			6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Microeconomics 2	Porté	M2ETE	36	15		6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Economic Theory	Porté	M2ETE	30			6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Topics in EEE	Porté	M2ETE	30			6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Capital Markets	Porté	TSM	30			6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Corporate Finance: Theory and Empirics	Porté	TSM	30			6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	High-Dimensional Models	Porté	M2 EEE	15			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE8 (facultative)								Non	Oui								
Matière	ANNUEL	Statistical Software : R	Porté	M2D3S		10				Non	Oui								
Matière	ANNUEL	Statistical Software : Python	Porté	M2D3S		10				Non	Oui								
UE	ANNUEL	UE9 - Reading course	Porteur			4		10	10	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance				Matière exclue de 2nde chance
UE	ANNUEL	UE10 - Mémoire ou stage						14	14	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire				Matière exclue de 2nde chance
		TOTAL ANNEE						60	60										

*Cours de remise à niveau en mathématiques et Economie, ouverts aux étudiants de M1 et M2 de l'École

**Correspond à l'UE Advanced topics in Artificial Intelligence du bloc de spécialité du master 2 2IS

*** Un cours au choix parmi le bloc de spécialité du master 2 ISIADE

**** Cours au choix (Sous réserve de validation du responsable pédagogique du Master)

ou Possibilité de suivre un cours avancé (cf <https://www.tse-fr.eu/fr/groups/mathematiques-de-la-decision-et-statistique?tabs=7>)

ou Possibilité de suivre un cours d'une école de recherche

ou Possibilité de suivre des cours dans d'autres Master 2

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 12 mars 2024

ANNEXE - Délibération relative au régime des études et aux modalités du contrôle des connaissances et des compétences

Préparation Action Chine - 2024-2025 – EPCH1

	Enseignements	Statut	Heures CM	Heures TD
Semestre 1				
UE1	Mathématiques – EPUCH100	Obligatoire	12	
UE2	Comptabilité – EPUCH101	Obligatoire	18	
UE3	Economie – EPUCH102	Obligatoire	18	
UE4	Droit – EPUCH103	Obligatoire	27	
UE5	Histoire des faits économiques – EPUCH104	Obligatoire	15	
UE6	Français (FLE) – EPUCH105	Obligatoire		33
UE7	Anglais – EPUCH106	Obligatoire	15	
TOTAL semestre 1			105	33
Semestre 2				
UE8	Mathématiques – EPUCH200	Obligatoire	12	
UE9	Management des organisations	Obligatoire	15	
UE10	Economie – EPUCH202	Obligatoire	18	
UE11	Français (FLE) – EPUCH203	Obligatoire	21	
UE12		Obligatoire		
TOTAL semestre 2			66	